

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Le texte de loi adopté par le Parlement

P. 3

PRÉSIDENTIE

Tebboune reçoit le président de l'ONPLC

P. 24

PROCÈS DES DEUX ANCIENS MINISTRES OULD ABBES ET BARKAT

Audition des coaccusés, réquisitoire du parquet aujourd'hui

P. 24

DEBUT DE L'EXAMEN DU BACCALAUREAT 2020

Plus de 637.000 candidats à l'épreuve

Plus de 637.000 candidats, scolarisés et libres, sont attendus aujourd'hui, aux épreuves du Baccalauréat, session septembre 2020, qui s'étaleront sur cinq jours, tandis que les résultats seront annoncés fin octobre prochain. Le coup d'envoi de cet examen sera donné à partir d'Annaba par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, accompagné du ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout. Le nombre des candidats inscrits qui s'élève à 637.538 dont 413.870 candidats scolarisés et 223.668 candidats libres, seront encadrés par 192.300 enseignants répartis sur 2261 centres d'examen. Le nombre des centres de collecte et de codage s'élève à 18 centres. L'Office national des examens et concours (ONEC) a consacré 18 centres à l'opération de correction des copies pour laquelle 48.000 enseignants ont été mobilisés.

P. 4
DKnews/APS



TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION

Une rencontre pour accélérer la numérisation des instances publiques

P. 4

LA LOI RELATIVE À LA LUTTE ET LA PRÉVENTION CONTRE LA CORRUPTION

Zeghmati : «elle fait l'objet de révision»

P. 4

FUITE DE L'OLÉODUC À EL OUED

La commission du ministère de l'Agriculture poursuit l'évaluation des dégâts

P. 6

SANTÉ

RUNNING

Combien de temps faut-il courir chaque semaine pour perdre du poids ?

P.p 12-13

SPORTS OLYMPIQUES

COMITÉ OLYMPIQUE ALGÉRIEN

Abderrahamne Hammad nouveau président

P. 20



CINÉMA - PROJECTION

Projection, en décembre, de la version amazigh du film "l'opium et le baton"

P. 16

ALGÉRIE-OTAN

La frégate espagnole du 2^{ème} Groupe naval permanent de l'OTAN accoste au port d'Alger

P. 2

CRIMINALITÉ

Un réseau de trafic de drogues démantelé à Alger



Les services de la Sûreté d'Alger ont démantelé un réseau de narcotrafiquants et saisi une quantité de cocaïne et une somme d'argent, a indiqué mercredi un communiqué des mêmes services.

Les services de la Sûreté d'Alger ont arrêté trois suspects et saisi 186 g de cocaïne, outre un montant de 560 millions de centimes, des armes blanches prohibées, des téléphones mobiles, 02 morceaux de cannabis et un véhicule utilitaire, a précisé le communiqué.

Après le parachèvement des procédures en vigueur, les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes, a conclu le communiqué.

INTEMPÉRIES

La DGSN reçoit plus de 27.000 appels téléphoniques durant les dernières 48h

Les salles des opérations relevant de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) ont reçu, durant les dernières 24 heures, 27.233 appels téléphoniques sur le numéro vert 1547 et celui de secours 17, du fait des intempéries qu'ont connues certaines wilayas du pays. Les statistiques font état de 5538 appels téléphoniques reçus sur le numéro vert, 3205 autres via le numéro de secours et 18.490 appels transférés des sûretés de wilayas, selon un communiqué de la DGSN rendu public mercredi.

Les appels ont portés sur "des demandes d'intervention et de secours, aide et assistance, signalements, entre autres, d'accidents de la route survenus en raison des intempéries", a précisé la même source.

La direction de la Sûreté nationale veille à "doter les salles des opérations de la Sûreté nationale en moyens matériels et humains nécessaires pour accroître l'efficacité des activités et resteront mobilisées 24h/24h pour répondre aux appels des citoyens et prendre en charge leurs préoccupations dans toutes les circonstances", a conclu le communiqué.

IMMIGRATION CLANDESTINE

Tizi-Ouzou: démantèlement d'un réseau

Un réseau spécialisé dans l'immigration clandestine par voie maritime a été démantelé au courant de la semaine, par les services de la police judiciaire de Tizirt, au Nord de Tizi-Ouzou, a indiqué vendredi un communiqué de la sûreté de wilaya.

La bande de malfrats démantelée après un travail de recherche et d'investigation, était constituée de 05 personnes âgés de 25 à 40 ans originaires des wilaya de Tizi-Ouzou et Boumerdes, et compte parmi elle 2 repris de justice, a précisé le communiqué.

Lors de cette opération, deux véhicules touristiques ont été saisis de même qu'un véhicule utilitaire utilisés pour le transport des candidats à l'émigration et des moyens et objets destinés à cette fin, ainsi que des téléphones portables utilisés pour les échanges de communications entre les membres de la bande, est-il ajouté. Présentés jeudi au parquet de Tizirt, 04 d'entre eux ont été mis en détention préventive pour association de malfaiteurs en vue de commettre un délit de trafic de migrants et le 5ème a été placé sous contrôle judiciaire, a-t-on ajouté de même source.

Pour rappel, la dernière tentative d'immigration clandestine à partir des côtes de Tizi-Ouzou, remonte au début décembre 2018 lorsque 05 personnes ont été sauvées par les garde-côtes après le chavirage de leur embarcation au large de Tizirt.

ALGÉRIE - OTAN

La frégate espagnole du 2^e Groupe naval permanent de l'OTAN accoste au port d'Alger

La frégate espagnole "ESPS ALVARO DE BEZAN F-101", du 2ème Groupe naval permanent de l'OTAN, dénommée "SNMG-2", a accosté samedi au port d'Alger pour une escale de trois jours, dans le cadre de la coopération militaire avec l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Le commandant du 2ème Groupe naval permanent de l'OTAN, accompagné du commandant de la frégate espagnole, ont rendu à leur arrivée une visite de courtoisie au commandant de la Façade Maritime Centre (1ère Région militaire). Lors de cette escale, une unité flottante des Forces navales algériennes exécutera, en coordination avec un bâtiment du 2ème Groupe naval permanent de l'OTAN, un exercice en mer de type "PASSEX".

"L'escale s'inscrit dans le sillage des activités de coopération militaire du ministère de la Défense nationale avec les pays de l'OTAN dans le domaine de la défense, visant à promouvoir l'échange d'expériences et le développement des capacités de nos Forces armées", précise la même source.

ACCIDENT DE LA ROUTE

Tizi-Ouzou: décès de 2 personnes lors d'une collision (Protection civile)

Deux personnes ont trouvé la mort jeudi dans la soirée, au lieu-dit Lekhmiss à Maatkas, Sud-ouest de Tizi-Ouzou, lors d'une collision entre un véhicule et une moto, a rapporté vendredi un communiqué de la protection civile.

L'accident est survenu vers 21h20 et les 2 victimes, le conducteur de la moto et son compagnon, de sexe masculin et âgés de 20 et 23 ans, ont été évacués par les éléments de la protection civile de l'unité de Draa ben Khedda vers l'EPSP de souk el thnine.

BACCALAURÉAT 2020

4.647 détenus candidats à l'examen

Un total de 4.647 détenus se présenteront aux épreuves du Baccalauréat au titre de la session 2020 à travers 44 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Éducation nationale en tant que centres pour les examens officiels, indique le ministère de la Justice jeudi dans un communiqué. Ces épreuves seront organisées par l'Office national des examens et concours (ONEC) et encadrées par les fonctionnaires du secteur de l'Éducation nationale conformément à la convention signée entre les ministères de la Justice et de l'Éducation. A noter qu'un total de 38.231 détenus ont poursuivi leurs études dans les différents cycles d'enseignement, dont 30.377 inscrits pour l'enseignement à distance, 616 dans l'enseignement supérieur et 7.238 poursuivent des cours d'alphabétisation.

Les candidats ont suivi des cours de soutien dispensés par 702 enseignants au titre des examens de fin d'année.

Outre le nombre des inscrits dans les différents cycles de l'enseignement général, 41.284 détenus suivent une formation professionnelle et artisanale dans 177 spécialités, y compris ceux inscrits pour la session de février 2020, ajoute la même source. De surcroît, le coup d'envoi de cet examen sera donné, le 13 septembre courant, à l'établissement de rééducation et de réinsertion de Berouaguia à Médéa.

ENTREPRISES

L'ADE de Mostaganem signe des conventions avec 13 micro-entreprises



L'Algérienne des Eaux (ADE) de Mostaganem vient de signer des conventions avec 13 micro-entreprises, créées dans le cadre du dispositif ANSEJ, afin de prendre en charge un certain nombre d'opérations, a-t-on appris, jeudi, auprès de l'unité de wilaya de cette entreprise.

Les conventions concernent les travaux relatifs à la réparation et l'entretien des fuites d'eau au niveau des raccordements individuels et la pose de compteurs pour les nouveaux abonnés, ainsi que la réalisation de nouveaux raccordements au niveau des logements, indique la même source.

L'ADE a tenu une réunion de travail avec ces micro-entreprises spécialisées dans la plomberie sanitaire pour expliquer la nature des opérations qui leur ont été confiées, ainsi que les différentes normes techniques à respecter avant le lancement effectif des travaux au niveau des différents centres de distribution de l'unité de Mostaganem, a-t-on expliqué.

L'initiative qui s'inscrit dans le cadre de l'accord conclu entre le ministère des Ressources en eau, le ministère délégué des Micro-entreprises, l'ADE et l'ANSEJ vise l'amélioration des prestations publiques dans le domaine de l'alimentation en eau potable et la participation des micro-entreprises dans les travaux relatifs à l'entretien, l'installation et le raccordement individuels.

L'ADE de Mostaganem gère, actuellement, la totalité de la prestation de distribution des eaux dans les centres urbains des 32 communes de la wilaya.

Elle compte augmenter le nombre des villages et des agglomérations secondaires (douars) en garantissant leur approvisionnement de cet élément vital.

Actuellement 442 villages sont alimentés en eau potable par l'ADE.

Ce nombre passera à 590 villages avant la fin de l'année en cours, ajoute la même source.

ELECTRICITÉ - ÉQUIPEMENTS

Ouargla : installation de 60 nouveaux transformateurs électriques (Sonelgaz)

Au moins 60 nouveaux transformateurs électriques de moyenne tension ont été installés depuis le début de l'année en cours à travers la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Visant l'amélioration du réseau de distribution électrique dans la région, ces transformateurs portent à 5.199 le total de ce type d'équipements mis en place à travers les 21 communes de la wilaya, a précisé la chargée de la cellule de communication, Rabea Daouadi.

Un réseau de 103 km de lignes électriques de moyenne tension a été également réalisé à travers différentes régions de la wilaya, en plus de la réalisation de 50 départs électriques de basse tension portant à 138 le nombre de ces départs, a-t-elle ajouté.

Les efforts pour amélioration du réseau électrique ont permis d'atteindre un taux de couverture de 98% de la wilaya, pour un total de 179.850 clients, dont 177.025 abonnés au réseau de basse tension, 2.637 à la moyenne tension et huit (8) abonnés au réseau de haute tension, selon la responsable.



RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Le texte de loi relatif à la révision de la Constitution adopté par le Parlement

Le texte de loi relatif à la révision de la Constitution a reçu l'approbation du Parlement après son adoption samedi par le Conseil de la Nation (Chambre haute), un texte visant à instaurer un État moderne à travers une "réforme globale" de ses institutions.

Le projet de loi relatif à la révision constitutionnelle, adopté jeudi par l'Assemblée populaire nationale (APN), sera soumis à référendum populaire le 1er novembre prochain, date hautement symbolique marquant le déclenchement de la Guerre de libération nationale. La Constitution révisée "permettra de concrétiser l'engagement du président de la République pour l'édification d'une nouvelle République, en jetant les bases d'un État moderne au service du citoyen et en rétablissant la confiance entre le peuple et ses institutions", a déclaré le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, lors de la présentation du texte devant la commission des affaires juridiques du Conseil de la Nation. La nouvelle mouture de la Loi fondamentale vise à mettre l'Algérie "à l'abri des dépassements autocratiques et hégémoniques qu'elle a connus par le passé", avait-il précisé mardi devant la commission juridique de l'APN. Adopté le 6 septembre en Conseil des ministres présidé par le président Abdelmadjid Tebboune, le projet de révision de la Constitu-



tion a été élaboré à la lumière des éléments sélectionnés par le comité d'experts chargés de la révision constitutionnelle, parmi les propositions (au nombre de 5.018) reçues de la part des différentes franges de la société, de personnalités nationales et de forces politiques. Le projet "répond aux revendications du Hirak populaire authentique béni", avait déclaré le président Tebboune lors du Conseil des ministres, affirmant avoir veillé à ce que la Constitution, dans sa nouvelle mouture, soit "le plus largement consensuelle", en dépit des entraves imposées par la crise sanitaire. Le texte de loi relatif à la révision de la Constitution comprend une série de propositions réparties sur six axes. Il s'agit des "droits fondamentaux et libertés publiques", du "renforcement de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs", de "l'indépendance de la justice", de "la Cour constitutionnelle", de la "transparence, prévention et lutte contre la corruption" et de "l'Autorité nationale indépendante des élections".

En matière de droits fondamentaux et libertés publiques, le texte introduit un dispositif portant obligation aux institutions et pouvoirs publics de respecter les dispositions constitutionnelles en relation avec les droits fondamentaux et les libertés publiques et interdit de limiter ces droits et libertés qu'en vertu

d'une loi et pour des raisons liées à la protection de l'ordre public et la protection d'autres droits et libertés consacrés par la Constitution.

Il consacre constitutionnellement la liberté de la presse sous toutes ses formes et interdit le contrôle préalable sur cette liberté. Le texte dispose aussi que la loi ne doit pas comporter des dispositions de nature à entraver la liberté de création des partis politiques. Le domaine de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs, le texte de loi prévoit, entre autres, la limitation du mandat présidentiel à deux mandats successifs ou séparés et la consolidation de l'institution du chef de gouvernement.

Dans le chapitre consacré au gouvernement, figure un nouvel article (103) disposant que "le gouvernement est dirigé par un Premier ministre lorsqu'il résulte des élections législatives une majorité présidentielle" et par "un chef du gouvernement lorsqu'il résulte des élections législatives une majorité parlementaire". Le document prévoit, en outre, la limitation du mandat parlementaire à deux mandats, la suppression du droit de légiférer par ordonnances durant les vacances parlementaires et l'obligation faite au gouvernement de faire accompagner les projets de lois par des textes réglementaires d'application, faute de quoi les projets de lois ne seront pas inscrits à

l'ordre du jour du Parlement. Plusieurs lois adoptées dans le passé par le Parlement n'ont jamais été appliquées en raison de l'absence de textes d'application. A propos de l'indépendance de la justice, le texte stipule son renforcement à travers la constitutionnalisation du principe de l'inamovibilité du juge du siège. Dans le même ordre d'idées, le ministre de la Justice et le procureur général près la Cour suprême ne font plus partie du Conseil supérieur de la magistrature, au sein duquel il est prévu que siègent deux représentants syndicaux des magistrats et le président du Conseil national des droits de l'Homme. Le texte prévoit, en outre, d'instituer une Cour constitutionnelle en lieu et place du Conseil constitutionnel. Il propose, également, la constitutionnalisation de l'Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption et de l'Autorité nationale indépendante des élections. Le document consacre le Conseil national économique, social et environnemental (art. 209) en tant que "cadre de dialogue, de concertation, de proposition, de prospective et d'analyse dans le domaine économique, social et environnemental, placé sous l'autorité du président de la République".

Il institue un Observatoire national de la société civile (art. 213), un organe consultatif placé auprès du président de la République qui "émet des avis et recommandations relatifs aux préoccupations de la société civile" et une Académie algérienne des sciences et des technologies, un "organe indépendant à caractère scientifique et technologique". Le texte de loi comprend, par ailleurs, des propositions hors axes, notamment la constitutionnalisation du mouvement populaire du 22 février 2019 dans le préambule de la Constitution, la prohibition du discours haineux et de discrimination, l'insertion de Tamazight comme disposition qui ne peut faire l'objet de révision, la constitutionnalisation de la participation de l'Algérie à des opérations de maintien de la paix sous les auspices des Nations unies et de la participation de l'Algérie à la restauration de la paix dans la région dans le cadre d'accords bilatéraux.

Djerad : «Le projet de révision constitutionnelle, "une rupture totale" avec les pratiques du passé»

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a affirmé, vendredi au Conseil de la nation, que le texte de loi portant révision constitutionnelle constituait "une rupture totale" avec les pratiques du passé, tant en termes d'élaboration que de contenu, et venait en réponse aux aspirations du peuple à l'édification d'un "véritable" État démocratique.

"Le projet de loi portant révision constitutionnelle constitue une rupture totale avec les pratiques du passé tant en termes d'élaboration que de contenu", a précisé le Premier ministre qui présentait ce projet de loi devant la Commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, en présence du président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, du ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati, du questeur parlementaire, des chefs et représentants des groupes parlementaires et des membres du Conseil n'appartenant pas aux groupes parlementaires. M. Djerad a indiqué que ce projet de loi vient en réponse "aux aspirations du peuple à édifier un véritable État démocratique qui mettra l'Algérie à l'abri des dérives autoritaires et despotiques qu'elle a connues". Rappelant la sortie du peuple dans la rue dans un élan "pacifique authentique" le 22 février 2019, en faisant preuve "de conscience et de responsabilité devant l'histoire et en préservation du serment des chouchada", le Premier ministre a ajouté que la crise qu'a traversé le pays a impacté "fortement et profondément" les institutions de l'État, due "à la corruption érigée en système de gouvernance et a fragilisé la cohésion sociale", suite à quoi l'État s'est retrouvé face à un danger qui met en péril son intégrité territoriale et sa sécurité nationale. Cette constitution-poursuit le ministre-, instaure "une véritable" séparation des pouvoirs, "renforce" les prérogatives du contrôle parlementaire et l'harmonie entre les pouvoirs, protège les droits et la liberté du citoyen et concrétise les engagements du Président de la République pour édifier "une nouvelle République". Elle vise également "une réforme globale" de l'État et de ses institutions au service du citoyen et un rétablissement de "la confiance entre le peuple et ses institutions", a-t-il ajouté.

Djerad : «la nouvelle Constitution jette les fondements d'un Etat au service du citoyen»

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a affirmé vendredi que le projet de la Constitution, une fois adopté, permettra de concrétiser les engagements du Président de la République pour l'édification de la Nouvelle République, en jetant les bases d'un État moderne au service du citoyen et en restituant la confiance entre le peuple et ses institutions. Le projet de la Constitution "permettra de concrétiser les engagements décidés pour l'édification de la nouvelle République, à la faveur d'une réforme globale de l'État et de ses institutions, un État moderne qui rétablit la confiance entre le citoyen et ses institutions", a précisé le Premier ministre qui présentait le texte de loi devant la Commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, en présence du président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, du ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati, du questeur parlementaire, des chefs et représentants des groupes parlementaires et des membres du Conseil n'appartenant à aucun groupe parlementaire. Pour le Premier ministre, ce texte de loi "jette les bases d'une vie politique régie par les principes de transparence, de régularité, de reddition de compte et de compétence, un texte de loi qui sépare l'argent de la politique et lutte contre la corruption". La nouvelle Constitution vise, a-t-il souligné, "une réforme globale, voire une libération de la justice de toute forme de tension, de même qu'elle tend à renforcer la liberté de la presse, promouvoir la démocratie participative et favoriser la liberté et le dynamisme de la société civile".

Une Constitution qui constitue "le premier jalon" pour la concrétisation des aspirations des Algériennes et Algériens à instaurer "un État de droit, un État démocratique et moderne basé sur la justice et le respect total des droits et libertés", a-t-il poursuivi.

Compte tenu de son élaboration et eu égard à son contenu, la nouvelle loi fondamentale du pays "se veut une rupture totale avec les pratiques du passé, et s'inscrit en droite ligne avec les aspirations du peuple à bâtir un véritable État moderne en mesure de mettre l'Algérie à l'abri des dérapages tyranniques et autoritaires connus autrefois". Rappelant que le peuple algérien était sorti le 22 février 2019 dans son Hirak "authentique pacifique", "conscient, entièrement responsable devant l'Histoire et fidèle au Message des Chouchada", le Premier ministre a cité, par ailleurs, la crise traversée par le pays ayant impacté "énergiquement et profondément" les institutions de l'État, du fait de "la corruption érigée en système de gouvernance rendant ainsi la cohésion sociale vulnérable et suscitant même, en raison des dangers internes et étrangers, des menaces pour notre souveraineté nationale". "La conscience collective de notre peuple qui a impressionné le monde entier tant par sa symbolique que par sa manière pacifique à l'exprimer, émane d'une crise multiforme, due aux dérapages successifs dans la gestion des affaires de l'État et à la mainmise des forces occultes et extra-constitutionnelles sur la décision politique et économique", a-t-il dit. Pour le Premier ministre, cette Constitution consacre "une véritable" séparation des pouvoirs, "renforce" les prérogatives du contrôle parlementaire, l'harmonie et la complémen-

tarité entre les pouvoirs et protège les droits et la liberté du citoyen.

Concernant le choix de la date symbolique du 1er novembre pour la tenue du référendum sur la Constitution, M. Djerad a indiqué que ce choix "constitue une autre occasion pour réunifier le peuple, toute obédience con fondue, et tracer une nouvelle voie pour construire son avenir". Rappelant que le projet initié par le Président de la République "vient en exécution de l'un de ses engagements politiques en vue de construire une nouvelle République à travers une large révision de la Constitution", M. Djerad a ajouté que ce projet se veut une étape charnière et fondamentale pour amorcer un changement global et réel qui ouvre la voie à un redressement national et insufflé une nouvelle dynamique pour notre pays dans tous les plans et domaines.

Ce projet-poursuit le Premier ministre-, consacre les trois dimensions géopolitiques de l'Algérie, terre de l'Islam, partie intégrante du Grand Maghreb, pays arabe, méditerranéen et africain, fière du rayonnement de sa Révolution et du respect que le pays a su acquérir et conserver en raison de son engagement pour toutes les causes justes dans le monde". "La fierté du peuple algérien, ses sacrifices, son sens de responsabilités, son attachement ancestral à la liberté et à la justice sociale, sont les meilleurs garants du respect des principes de cette prochaine Constitution que le Président Tebboune voulait comme "un départ" pour édifier l'Algérie nouvelle, une Constitution qui sera inéluctablement accueillie par le peuple pour la transmettre aux générations futures".

BACCALAURÉAT 2020

Plus de 637.000 candidats attendus

Plus de 637.000 candidats, scolarisés et libres, sont attendus aujourd'hui, aux épreuves du Baccalauréat, session septembre 2020, qui s'étaleront sur cinq jours, tandis que les résultats seront annoncés fin octobre prochain.

Le coup d'envoi de cet examen sera donné à partir d'Annaba par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, accompagné du ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout.

Le nombre des candidats inscrits qui s'élève à 637.538 dont 413.870 candidats scolarisés et 223.668 candidats libres, seront encadrés par 192.300 enseignants répartis sur 2261 centres d'examen. Le nombre des centres de collecte et de codage s'élève à 18 centres.

L'Office national des examens et concours (ONEC) a consacré 18 centres à l'opération de correction des copies pour laquelle 48.000 enseignants ont été mobilisés.

Les sujets de l'examen ont été limités aux cours dispensés en présentiel durant les 1er et 2ème trimestres de l'année scolaire 2019-2020, avait rassuré le ministre de l'Éducation. Le ministre avait rappelé les mesures organisationnelles "exceptionnelles" prises en vue d'assurer le bon déroulement de cet examen, compte tenu de la conjoncture sanitaire induite par la propagation du nouveau Coronavirus. Le secteur avait élaboré quatre protocoles sanitaires approuvés par le ministère de la Santé, en vue de protéger les candidats et les encadreurs mais



également pour éviter la propagation de la pandémie, à travers l'engagement du gouvernement à réunir tous les moyens de prévention au niveau de tous les centres d'examen que compte le pays.

Dans le cadre de la lutte contre la fraude aux examens, la préservation de leur crédibilité et la consécration du principe d'égalité des chances, les autorités ont criminalisé toute forme de fraude et de triche aux examens scolaires, en introduisant des sanctions dans le Code pénal. Ces sanctions qui dépassent dorénavant les peines administratives sont devenues également judiciaires.

Pour rappel, le ministère de l'Éducation nationale avait

mis en place, le 19 août dernier, un protocole préventif, avant la réouverture des établissements d'enseignement pour les révisions. Ce protocole intervient en application des dispositions du décret exécutif 20-69 du 21 mars 2020 relatif aux mesures de prévention contre la propagation du nouveau Coronavirus (COVID-19) et l'ensemble des textes subséquents.

Le Conseil des ministres, réuni le 10 mai dernier sous la présidence du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait décidé du report au mois de septembre, de l'examen du Baccalauréat en raison de la situation sanitaire prévalant dans le pays. Un total de 4.647 détenus se présente-

ront aux épreuves du Baccalauréat au titre de la session 2020 à travers 44 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Éducation nationale en tant que centres pour les examens officiels.

Ces épreuves seront organisées par l'Office national des examens et concours (ONEC) et encadrées par les fonctionnaires du secteur de l'Éducation nationale, conformément à la convention signée entre les ministères de la Justice et de l'Éducation. La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a mobilisé 15379 policiers à travers tout le territoire national pour la sécurisation de l'examen du Baccalauréat prévu du 13 au 17 septembre 2020. Le plan mis en place par la DGSN prévoit la sécurisation de 2147 centres d'examen répartis au niveau national, les centres d'impression, de collecte et de correction, outre l'accompagnement de l'ensemble des mesures préventives adoptées par le ministère de l'Éducation nationale pour la réussite de ces examens, sur fond de la conjoncture sanitaire exceptionnelle due à la propagation du nouveau coronavirus.

Le taux de réussite à l'examen du Bac session 2019 s'est établi à 54,56%.

Ouadjaout appelle au strict respect des mesures règlementaires et sécuritaires pour la réussite de l'examen

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout a appelé jeudi les directeurs de l'Éducation au niveau national au "strict respect" des instructions et mesures règlementaires et sécuritaires stipulées dans les différentes circulaires relatives à l'organisation de l'examen du Bac, affirmant que la corporation de l'Éducation ne ménagera aucun effort pour garantir la réussite de cet examen.

Présidant une conférence nationale tenue en visio-conférence en présence des directeurs de l'Éducation, le ministre a insisté sur "la stricte application de toutes les mesures et instructions règlementaires et sécuritaires stipulées dans les différentes circulaires relatives à l'organisation des épreuves du Bac, notamment la prise de toutes les mesures préventives afin de garantir une couverture suffisante à l'ensemble des centres d'examen d'une moyenne d'un (01) observateur par chaque centre avec la désignation d'un nombre supplémentaire d'observateurs pour assurer en cas d'absence". Et d'appeler également à assurer le transport aux chefs de centres et en-

cadreurs désignés en dehors de leurs wilayas de résidence en coordination avec les directions des Transports au vu de la situation sanitaire exceptionnelle.

Dans le même sillage, le ministre de l'Éducation nationale a appelé à réunir toutes les conditions favorables permettant la couverture nécessaire à chaque centre d'examen en terme d'enseignants surveillants, et leur sensibilisation à la lutte contre la fraude.

Il a, dans ce sens, mis l'accent sur l'importance de rappeler aux surveillants les peines judiciaires pouvant être infligées en cas de triche ou complicité. A noter que les tranches horaires entre 08h00 - 08h30 et 14h30-15h00 seront consacrées à l'orientation des candidats, leur préparation psychologique tout en leur rappelant la nécessité de se conformer aux mesures préventives et de se présenter au centre d'examen dès 07h00 du matin.

Le ministre a saisi cette occasion pour saluer "les efforts déployés par l'Etat qui a tenu ses engagements en assurant les

outils et moyens de prévention au niveau des centres de déroulement des examens du BEM et du Bac".

M. Ouadjaout a rassuré, encore une fois, les parents des élèves qui se présenteront aux épreuves du Bac sur les sujets de cet examen, élaborés compte tenu des leçons dispensées, en présentiel, lors des deux premiers trimestres de l'année scolaire 2019-2020.

Le ministre s'est également félicité "des efforts consentis sur le terrain, de la performance particulière et efficace et de la bonne organisation constatés lors du déroulement des épreuves du BEM où les mesures barrières ont été rigoureusement appliquées au sein des centres d'examen", qualifiant ce rendez-vous national d'"opération réussie avec excellence".

A noter que les épreuves du Bac au titre de la session de septembre 2020 débuteront dimanche prochain et concerneront, cinq jours durant, plus de 637.000 candidats (scolarisés et libres), en attendant l'annonce des résultats fin octobre prochain.

TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION

Une rencontre pour accélérer la numérisation des instances publiques

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumezar a tenu, jeudi à Alger avec le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Mounir Khaled Berrah, une réunion de concertation sur l'impératif d'accélérer la cadence de la numérisation des instances publiques.

A l'issue de la réunion, tenue à huis-clos au siège du ministère de la Poste en présence de cadres des deux secteurs, M. Boumezar a indiqué que l'objectif de cette rencontre était "l'examen des voies et moyens de coordination et de collaboration, entre les deux secteurs, afin de concrétiser la stratégie nationale de numérisation, émanant du plan d'action du Gouvernement".

"Ces secteurs complémentaires coordonneront leur action afin de booster la cadence de la numérisation au niveau des instances publiques", a-t-il souligné. M. Boumezar a mis en avant le rôle primordial qu'accomplit son secteur dans le cadre de la stratégie de transition numérique que les hautes autorités du pays s'emploient à traduire sur le terrain, à travers l'élaboration et le suivi de la politique nationale aux fins de jeter les bases des infrastructures des télécommunications. De même qu'il a jugé impératif de tirer profit, mais également de valoriser et d'appliquer les expériences acquises auparavant dans ce domaine en vue de numériser les procédures à caractère urgent pour le plan d'action du Gouvernement.

Pour sa part, M. Berrah a affirmé que cette mesure s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des procédures de priorité pour son secteur, dont la numérisation des instances publiques, selon les instructions du Président de la République et le Gouvernement.

Cette rencontre de concertation et de coordination vise à permettre "une modernisation et une amélioration de la performance du Gouvernement en matière d'échange de documents et de gestion de correspondances", a ajouté le ministre de la Numérisation.

"Cette démarche est à même de garantir l'efficacité de la performance gouvernementale et l'introduction de la numérisation dans nombre de questions relatives au travail quotidien des instances publiques", a poursuivi M. Berrah.

D'après des responsables au secteur de la Poste ayant participé à cet événement, cette concertation s'inscrit en droite ligne avec les efforts de coopération en terme de ressources humaines et matérielles entre les deux secteurs. Cela permettra, ajoutent-ils, la mise en œuvre de la politique de l'Etat visant l'accélération de la cadence de numérisation de l'administration dans tous les domaines. Cette initiative permettra de moderniser la performance gouvernementale et d'augmenter son efficacité, à travers l'actualisation de la plateforme de coordination intergouvernementale, outre l'allègement des procédures administratives en faveur des citoyens et des opérateurs économiques.

LA LOI RELATIVE À LA LUTTE ET LA PRÉVENTION CONTRE LA CORRUPTION

Zeghmati : «elle fait l'objet de révision»

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati a affirmé vendredi à Alger que la loi relative à la lutte et la prévention de la corruption faisait "l'objet de révision" afin de revisiter le volet préventif et coercitif. En réponse aux préoccupations des sénateurs au sujet du projet de révision de la Constitution, M. Zeghmati a affirmé que le texte réglementaire lié à la lutte et la prévention de la corruption faisait "l'objet de révision", précisant qu'un atelier a été consacré au niveau de la tutelle pour revisiter

le contenu du texte et sa philosophie, car "il est impossible de continuer sur la même voie", a-t-il souligné. Concernant les affaires de corruption commises par une bande de malfaiteurs qui a ruiné le pays, ayant été qualifiées de délits et non des crimes, M. Zeghmati a fait état d'"une réflexion en cours pour la révision du volet préventif et coercitif de cette loi". Parmi les propositions incluses au projet de révision, figurent la constitutionnalisation de la Haute autorité pour la transparence, la prévention et la

lutte contre la corruption, la déclaration des biens par les hauts cadres, élus ou nommés au Parlement ou élus locaux avant et après la prise de fonction, tout en assurant du respect de la gouvernance rationnelle dans la gestion des affaires publiques de la lutte contre l'abus de pouvoir.

Par ailleurs, le ministre de la Justice a rappelé que son secteur a réalisé de "grands acquis", ajoutant que le texte de projet de révision de la Constitution concrétise l'indépendance de la magistrature de manière

"évidente". "L'indépendance de la magistrature est une question de mentalités et il ne suffit pas qu'elle soit garantie par la Constitution", a-t-il estimé. Répondant à une question sur l'absence de la défense de la composante du CSM, M. Zeghmati a indiqué que "le métier d'avocat est une profession libérale" comme stipulé par la loi régissant la profession, ajoutant que la présence des personnes exerçant des professions libérales constitue "une atteinte à cette instance".

GHARDAÏA Une cinquantaine de projets dégelés dans la wilaya

Quarante neuf (49) opérations de développement antérieurement gelées ont été relancées à travers les treize communes de la wilaya de Gharđaïa, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.

Ces opérations concernent 15 projets relevant du secteur de la jeunesse et des sports, six (6) du secteur de l'agriculture, (6) de celui du commerce, cinq (5) pour chacun des secteurs de la culture et de l'habitat, quatre (4) de l'énergie, trois (3) des collectivités locales et deux (2) pour chacun des secteurs des travaux publics et de l'investissement et une pour les équipements publics, a détaillé à l'APS le wali de Gharđaïa, Boualem Amrani. La levée de gel intervient à la suite d'une argumentation élaborée par les autorités de la wilaya de Gharđaïa sur l'importance et la spécificité de ces projets ainsi que leur impact positif sur la population, conformément aux instructions des pouvoirs publics, a-t-il souligné. Les projets concernés, et qui avaient été gelés pour des raisons financières, ont trait à l'étude, le suivi et la réalisation de treize (13) stades de proximité en gazon synthétique dans les communes de Seb-seb,

Mansoura, Hassi-Lefhel, Daya Ben Dahoua, Métlili, El-Menea, Bounoura et Zelfana (1), Berriane (2) et Gharđaïa (3), ainsi que la réhabilitation de trois piscines (Gharđaïa, Seb-Seb et Berriane), et la réa-



lisation avec équipement d'une nouvelle piscine à Bounoura, a précisé M. Amrani. Elle a également touché l'aménagement et la préservation des parcours sahariens, le développement des oasis et la culture oasisienne de la wilaya ainsi que l'étude, suivi et réalisation de six marchés couverts à Berriane, El-Menea, Gharđaïa(Oued-Nechou), Zelfana, Métlili et Bounoura, a-t-il ajouté. La levée de gel a ciblé aussi le secteur du logement avec la réalisation de 1.000 nouvelles unités de logements publics locatifs (LPL), la réhabilitation de l'habitat précaire et les logements traditionnels des ksour, ainsi que la réhabilitation du patrimoine ancestral religieux (mosquées) et d'irrigation (système de par-

tage des eaux et séguïas).

La réalisation de dix salles de lectures publiques de proximité avec équipement sont également prévues à travers les communes de la wilaya. Les études de réalisation et le choix des assiettes foncières devant accueillir ces projets ont déjà été effectués ce qui va permettre de lancer leurs chantiers dans les plus brefs délais, a-t-il assuré. Selon le chef de l'exécutif de la wilaya, la levée du gel concerne également les équipements publics sécuritaires notamment l'étude, la réalisation et l'équipement de sept nouveaux sièges de sureté urbaine à Gharđaïa (Oued-Nechou), Gharđaïa-Ouest, Métlili-Djajida, Guerrara, Zelfana, El-Menea, Hassi El-Gara

ainsi que l'acquisition et l'installation dans les communes de Berriane, Métlili et El-Atteuf d'un réseau d'éclairage public en énergie solaire. S'agissant des projets des secteurs de l'énergie et de l'industrie qui ont bénéficié de la levée du gel, ils concernent la délocalisation des lignes de haute tension dans les quartiers urbanisés de Bouhraoua et la Zone des sciences (Bounoura) ainsi que l'étude, le suivi et la réalisation d'une zone d'activité à El-Menea et une mini-zone à Guerrara. L'étude du dédoublement de la RN-1 entre le carrefour de croisement de la RN1/ RN49 vers El-Menea sur une distance de 260 km et l'étude de renforcement, modernisation et extension du réseau routier de la wilaya ont également bénéficié du dégel, a fait savoir le wali. Ces projets "à très forte valeur ajoutée" permettent une relance du développement économique dans la région, la création de nombreux emplois pour les jeunes et la satisfaction des aspirations de la population, a-t-il relevé. Un investissement de près de 11 milliards DA a été mobilisé pour concrétiser ces projets visant l'amélioration du cadre de vie de la population de la wilaya.

CONSTANTINE Raccordement "prochain" de plus de 2000 logements AADL au réseau de la fibre optique

Un total de 2150 logements dans l'extension Ouest de la circonscription administrative d'Ali Mendjeli (Constantine) sera "bientôt" raccordé au réseau de la fibre optique, a annoncé jeudi le directeur local d'Algérie Télécom (AT), Mohamed Imoussain.

"L'opération de raccordement, entamée mercredi, consacrée à ce programme de logements de type location-vente relevant de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), s'effectue à raison de neuf (9) blocs d'immeuble par jour", a indiqué le même responsable, soulignant que ce chantier devra se poursuivre "pendant 15 jours." Selon Mohamed Imoussain, l'extension du réseau de la FTTH (Fibre to the home) depuis l'unité de voisinage (UV) 14 vers l'extension Ouest et le déploiement de plus de 20 km des câbles de la toute dernière technologie d'internet, ainsi que l'installation des équipements nécessaires ont été lancés au mois d'avril dernier.

Les services d'Algérie Télécom AT se rendront auprès des clients pour accomplir les formalités d'engagement pour l'acquisition de la ligne Intern et de téléphonie à très haut débit, dans le cadre de l'amélioration du service, a rassuré le directeur de wilaya d'AT les habitants bénéficiaires.

La Direction locale d'Algérie Télécom prévoit le lancement en travaux, "dans les prochains jours", d'un autre projet de raccordement de 2.500 logements AADL au réseau de la fibre optique à l'extension Ouest d'Ali Mendjeli, a fait savoir la même source.

TIZI-OUZOU Raccordement, ce mois de septembre, de 403 foyers au gaz naturel

Un total de 403 foyers sera raccordé au réseau de gaz naturel d'ici la fin de ce mois de septembre à travers cinq localités de la wilaya de Tizi-Ouzou, a indiqué jeudi, un communiqué de la direction locale de la Sonelgaz. Il s'agit de 173 foyers dans la localité d'Ighzer N'Chvel, dans la commune de Boghni au Sud de la wilaya, 70 foyers au village Ifouzar dans la commune d'Ait Aissa Mimoune et 160 foyers dans les localités de Boukharouba, Ibazizène et Iadjmat dans la commune de Timizart, à l'Est du cheflieu de wilaya. Quelque 11 699 foyers à travers 79 localités touchant 20 communes ont été, en outre, raccordés au réseau de gaz naturel durant cet année 2020 dans le cadre de la mise en œuvre du programme quinquennal de la wilaya lancé en 2013, rappelle la même source.

BATNA Reprise progressive de l'exploitation de la station de traitement des eaux du barrage Koudiat Lemdour

L'exploitation de la station de traitement des eaux du barrage Koudiat Lamdaouar, dans la commune de Timgad (Batna), a repris progressivement dans trois (3) couloirs du réseau de distribution, a annoncé jeudi le responsable de l'information auprès de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE), Abdelkrim Zaim. Le taux de turbidité des eaux du barrage de Koudiat Lemdour, causée par les fortes pluies orageuses qui se sont abattues sur la wilaya de Batna dans la nuit

de lundi à mardi ayant causé l'arrêt de l'exploitation de cette station de traitement, a régressé à indiqué à l'APS le même responsable. L'ADE de Batna a entamé ce jeudi le pompage de l'eau et l'alimentation des réservoirs, a indiqué M. Zaim, relevant que l'alimentation des citoyens en eau potable reprendra "au plus tard vendredi." Pour rappel, l'arrêt de la station de traitement des eaux du barrage de Koudiat Lamdaouar a provoqué une perturbation dans l'alimentation en

eau potable des populations des huit (8) communes desservies depuis ce barrage, à savoir Batna, Tazoult, Ichemoull, Arris, Aïn Touta, Barika, Chemora et Aïn Yagout. Selon les services de l'ADE, la quantité d'eau produite quotidiennement dans la wilaya de Batna est estimée à 160.000 m3, dont une quantité de 70.000 m3 est assurée via le barrage Koudiat Lamdaouar, tandis que le volume restant est fourni par les forages répartis à travers les différentes localités de la wilaya.

CNAS-CHLEF Un guichet mobile au profit des populations des zones d'ombre

L'agence Chlef relevant de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a mis en place un guichet mobile pour rapprocher ses prestations des populations des zones d'ombre de la wilaya, a-t-on appris jeudi auprès de la cellule d'information de cet organisme.

L'opération, inscrite au titre de la mise en œuvre des orientations des autorités centrales, visant le développement des prestations de la CNAS et leur rapprochement du citoyen, pour lui éviter les déplacements contraignants vers les centres payeurs, a démarré depuis quelques jours au niveau des zones d'ombre des communes de Brira, Zeboudja, Haranfa, Sidi Abderahmane et El Marsa, a indiqué, à l'APS, le chargé de l'information, Hocine Saidi. Il a signalé l'élargissement de cette initiative "dans les prochains jours" au profit d'autres communes, au vu, a-t-il dit, de l'écho favorable qu'elle a rencontré auprès des populations des zones bénéficiaires". Outre la prise en charge des dossiers administratifs des assurés sociaux, ce guichet unique permet, également, l'actualisation et activation de leurs cartes Chifa, et la délivrance



des attestations d'affiliation et non affiliation à la CNAS, est-il précisé de même source. En marge de cette opération, les citoyens affluant vers ce guichet unique ont, également, droit à des informations multiples sur les différentes prestations assurées par la Caisse, dont particulièrement l'espace "El Hanaa", inscrit au titre de la modernisation des prestations de la CNAS. Cet espace permet aux assurés sociaux d'être informés sur leurs dossiers, sans avoir à se déplacer vers le centre payeur, outre le téléchargement et extraction de l'attestation d'affiliation à la CNAS, entre autres.

M'SILA Reprise "prochaine" du chantier d'extension de l'aéroport de Aïn Eddis

Le chantier du projet portant extension de l'aérodrome d'Aïn Eddis, dans la commune d'Ouled Sidi Brahim (wilaya de M'sila), à l'arrêt depuis plus d'une année, sera "prochainement" relancé, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Le redémarrage du chantier, à l'arrêt à cause d'"insuffisance des crédits alloués pour sa concrétisation" et les répercussions de la situation pandémique dans la wilaya de M'sila depuis l'apparition de la Covid-19, intervient suite à une directive du chef de l'exécutif local, Abdelkader Djelaloui, a-t-on indiqué. L'opération d'extension touchera la piste d'atterrissage et les structures techniques de l'aéroport,

a-t-on précisé. Une enveloppe financière estimée à 4 milliards de DA a été allouée pour la réalisation d'une piste de 3.000 mètres et l'intégration d'un tronçon de la RN 45, mitoyenne à l'aéroport, dans ce le cadre du projet d'extension, ont souligné les services de la wilaya. Aussi, il a été décidé d'indemniser des habitants suite à leur expropriation pour utilité publique, a-t-on détaillé. La mise en exploitation de l'aéroport, à l'arrêt depuis 2007, constitue non seulement "une revendication des habitants de la région du Hodna mais aussi une exigence économique pour encourager l'investissement et promouvoir le tourisme", a-t-on relevé.

STARTUPS - INCUBATEURS Livraison du premier "accélérateur public" en Algérie d'ici fin 2020

La livraison d'un premier accélérateur public de startups en Algérie est prévue vers la fin de l'année en cours, a indiqué mercredi le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des startups, Yacine El Mehdi Oualid.

Lors d'une visite d'inspection pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux du projet du premier accélérateur au niveau de "Dar-Tech" au parc Dounia à Alger, le ministre délégué a mis l'accent sur l'impératif de doter le climat de travail des startups par des espaces permettant de booster et d'accélérer l'innovation.

Outre les entreprises innovantes, les porteurs de projets nécessitent également des espaces et des moyens à même de promouvoir leur innovation et aplanir les difficultés et entraves qu'ils peuvent rencontrer sur le terrain, a-t-il souligné.

Se félicitant de l'état d'avancement du projet réalisé selon des normes internationales, M.

Yacine Oualid a assuré que le secteur se renforcerait par d'autres projets pour la réalisation "d'accélérateurs" similaires à travers plusieurs wilayas, le but étant de promouvoir l'innovation technique, numérique et technologique dans le cadre des recommandations du Président Tebboune.

Ce projet, devant être livré fin 2020, est réalisé par le Groupe Sonatrach et la wilaya d'Alger, étant deux entreprises citoyennes contribuant à l'effort national de promotion des startups et des compétences.

Une fois prêt, cet accélérateur s'érigera en un espace de débat d'idées et un carrefour réunissant les propriétaires d'accélérateurs et incubateurs, des représentants de banques et centres de recherche et des représentants d'entreprises publiques et privées qui bénéficieront bien entendu des nouveaux projets pour optimiser leur rendement.

Selon les explications fournies lors de la visite de la délégation ministérielle, les incubateurs sont appelés à développer les idées proposées par les porteurs de projets en les accompagnant pour cristalliser le projet en une période de 9 mois.

Les porteurs de projets s'orientent, par la suite, aux accélérateurs pour chercher ensemble les moyens de financement du projet en 2 ou 3 années suffisantes d'ailleurs pour traduire l'idée sur le terrain. Premier du genre en Algérie, cet accélérateur se veut un carrefour pour l'innovation technologique et s'appuiera sur une plateforme de données numériques incluant les renseignements des opérateurs nati onaux et étrangers ainsi que les différentes parties prenantes dans l'accompagnement des porteurs de projets.

Ce projet, dont les travaux de réalisation ont débuté en juillet 2019, sera géré par une entreprise privée à mettre en place sous l'autorité du département des startups qui sera chargé d'introduire et de programmer les renseignements aussi bien des porteurs de projets que des opérateurs concernés.

PROTECTION DU CONSOMMATEUR M. Rezig se réunit avec des représentants des associations de protection du consommateur

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a présidé jeudi une réunion élargie avec des représentants des associations de protection du consommateur, avec lesquels il a passé en revue nombre de causes liées à la préservation de la santé et la protection du consommateur, a indiqué le ministère jeudi dans un communiqué.

M. Rezig a présenté, lors de cette rencontre, le plan de travail de son département notamment le volet lié à la réorganisation des marchés et l'ouverture de centres commerciaux satisfaisant les exigences du consommateur, appelant les représentants des associations à sensibiliser les consommateurs quant à l'importance d'utiliser les terminaux de paiement électronique (TPE) lors des transactions commerciales.



De même qu'il a salué le rôle crucial qu'accomplissent les associations aujourd'hui via des partenariats avec le secteur du Commerce ou des opérations de signalisation, de sensibilisation et de conscientisation, adressant ses vifs remerciements à ces partenaires pour leur mobilisation pérenne au service du consommateur particulièrement en cette période pandémique, a conclu le communiqué.

COMMERCE - ÉNERGIE - CONSOMMATION Le Commerce et la Transition énergétique s'accordent à encourager l'importation des équipements économes en énergie

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig et celui de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, Chems-Eddine Chitour ont annoncé jeudi à Alger la mise en place de nouvelles règles pour encourager l'importation des équipements peu consommateurs d'énergie.

Co-animant une conférence de presse à l'issue d'une réunion, les deux ministres ont fait savoir que leurs secteurs œuvraient à la conception de ces règles aussi bien pour l'importation et pour l'exportation.

M. Chitour a fait état d'une "étude globale, en cours de préparation, sur l'importation d'équipements économes en énergie, à l'instar des appareils électroménagers et des véhicules, pour permettre au pays de réduire, lors des prochaines années, quelque 2 milliards Usd en termes d'énergie importée".

Dans les années à venir, il sera procédé à "la recherche d'une éventuelle technique pour arrêter l'importation des équipements énergivores, tout en suivant une méthode pour adapter ce type de consommation aux potentiels du pays en matière d'énergie à l'horizon 2030", a-t-il souligné, annonçant la

tenue de réunions, prochainement, avec les secteurs concernés pour examiner ce projet.

Pour sa part, M. Rezig a tenu à rappeler que le contrôle des produits, aussi bien locaux qu'importés, était une mission fondamentale pour le secteur du Commerce, à mener en collaboration avec les secteurs concernés, précisant que son département était à la recherche d'un levier pour actualiser et réviser ses lois liées aux produits importés, aux normes de production et à l'activité des laboratoires.

Le but étant d'importer des produits conformes aux normes de qualité, a-t-il poursuivi.

D'après M. Rezig, 45 laboratoires seront mobilisés pour le contrôle des produits, en attendant la finalisation de la cartographie nationale des laboratoires relevant des autres secteurs, en sus de ceux agréés par le ministère du Commerce.

Dans ce sillage, M. Rezig a fait état de plus de 30 laboratoires opérationnels au niveau national, outre 13 autres réceptionnés en attendant l'octroi des accréditations et le recrutement du personnel encadrant. Nous nous atte-

lons actuellement à la réorganisation de ce domaine pour permettre au laboratoire de s'acquitter efficacement de leurs rôles, a fait savoir le ministre, ajoutant "dès qu'il sera fin prêt le projet sera présenté à u Gouvernement et aux médias.

Le ministre du Commerce a mis en avant l'adoption de dix (10) laboratoires mobiles, par le Premier ministre conformément aux instructions du Président de la République.

Ces laboratoires seront déployés au niveau des ports et des frontières en 2021.

Concernant les normes de sécurité relatives aux chauffages et leurs danger sur le consommateur, le ministre a indiqué que ce dossier a été pris en charge en coordination avec le Premier ministre.

Il est interdit aux commerçants de vendre les chauffages ou les chauffebains sans les appareils de mesure CO², a-t-il fait savoir, soulignant la tenue de plusieurs réunions de travail avec les importateurs et les opérateurs du domaine.

"Il est obligatoire d'acheter un appareil de mesure CO² avec le chauffage", a-t-il déclaré.

FUITE DE L'OLÉODUC OK1 À EL OUED La commission du ministère de l'Agriculture poursuit l'évaluation des dégâts

La commission spécialisée du ministère de l'Agriculture poursuit ses travaux sur les lieux de l'incident de la fuite de pétrole sur l'oléoduc OK1 dans la zone de Baâdj, commune d'Oum-Tiour (El-Oued), pour évaluer les dégâts sur les terres agricoles et éventuellement les puits d'irrigation, a indiqué jeudi le ministère dans un communiqué.

Suite aux instructions du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani, pour la prise en charge des préoccupations des agriculteurs et des éleveurs touchés par la fuite

de l'oléoduc OK1 dans la wilaya d'El Oued, "l'équipe d'experts du secteur dépêchée sur les lieux est à pied d'œuvre pour évaluer les dégâts causés par cet incident sur l'activité agricole", fait savoir la même source. L'équipe d'experts composée des cadres du Bureau national d'études pour le développement rural (BNEDEP) et de l'Institut national des sols, de l'Irrigation et du Drainage (INSID), a entamé les travaux d'évaluation sur le terrain le 7 septembre 2020, précise le ministère. Accompagnés par les cadres locaux de la Direction des Services agricoles de la

wilaya d'El Oued, les pédologues ont commencé d'abord par l'évaluation des dégâts causés au niveau des exploitations agricoles, en procédant à la localisation des points de sondage, à la description des dégâts, à la prospection pédologique, au creusement des profils, à la description des horizons sol et au prélèvement des échantillons.

De plus, l'équipe d'experts a ensuite procédé au recensement des exploitations (palmeraies) touchées au niveau des deux communes concernées (Still et Oum El Tyour) et à l'identification des points

d'eau à usage d'irrigation situés au niveau des exploitations et sur le lit principal d'Oued Ettl. Les experts ont également mobilisé les agriculteurs pour l'ouverture des profils pédologiques en plus de leur sensibilisation sur les conséquences de l'utilisation de l'eau des puits contaminés situés dans le lit d'oued pour l'irrigation.

"Le travail se poursuit jusqu'à l'évaluation finale en vue de prendre les mesures appropriées et les actions à mettre en oeuvre à même de permettre aux agriculteurs de reprendre leurs activités agricoles", note le communiqué.

Le PDG de Sonatrach en visite d'inspection des travaux de réparation

Le Président-directeur général (P-DG) du groupe Sonatrach a effectué jeudi, en compagnie de cadres supérieurs, une visite de travail et d'inspection à la Région d'El Baaj, dans la commune d'Oum-Tiour à El Oued, indique la société nationale des hydrocarbures dans un communiqué. Lors de cette visite qui s'inscrit dans le cadre du suivi de l'état d'avancement des travaux, M. Hakkar s'est réuni avec des représentants des autorités locales, à leur tête le Wali d'El Oued. Un exposé a été présenté à l'occasion sur l'avancement des travaux de réparation et de nettoyage entrepris par les équipes techniques. Le P-DG a insisté, encore une

fois, sur l'impératif de poursuivre le travail et de faire le nécessaire pour remédier aux dégâts de l'incident. La délégation s'est enquis, par la suite, des différentes opérations techniques sur les lieux de l'accident, prenant note de l'état d'avancement des travaux de nettoyage des espaces contaminés. A noter que tous les moyens matériels de la Sonatrach ont été mobilisés pour effectuer les différents travaux, à l'instar du laboratoire ambulatoire pour l'analyse des eaux, du sol et de l'atmosphère, ou encore des camions pour l'absorption des fuites de pétrole. Rencontrant les équipes mobilisées sur le site, M. Hakkar a réitéré ses remerciements

aux équipes pour les efforts colossaux entrepris sur les lieux de l'accident. La même source a rappelé, par ailleurs, que les équipes techniques de la Sonatrach sont intervenues dès l'enregistrement de l'accident survenu jeudi dernier au niveau de l'oléoduc OK1. La direction générale de la Sonatrach a pris une série de mesures et donné des instructions pour la réparation du tronçon endommagé du pipeline, a ajouté la même source, relevant que dans un délai de 48 heures les équipes ont achevé les opérations de réparation.

PÉTROLE

Les prix dans une fourchette étroite après une semaine mouvementée

Les prix du pétrole ont évolué dans une fourchette étroite vendredi, en conclusion à une semaine mouvementée, tandis que le niveau de la demande toujours plombée par la pandémie de nouveau coronavirus continue d'inquiéter les investisseurs.

Le baril de pétrole américain (WTI) pour livraison en octobre a terminé en très modeste hausse de 3 cents à 37,33 dollars contre 37,30 dollars (-0,08%), la veille toujours sous la barre symbolique des 40 dollars.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre, coté à Londres, a lui fini en baisse de 0,57% soit 23 cents à 39,83 dollars contre 40,06 dollars jeudi.

Jeudi, les deux barils ont respectivement perdu 1,8% et 2% et sur l'ensemble de la semaine, les cours ont perdu près de 7%, après avoir notamment plongé mardi.

Les prix restent sous pression car le déséquilibre offre-demande devient de



plus en plus évident", avait commenté Richard Hunter, analyste pour interactive investor.

Pour Phil Flynn de Price Futures Group, "la correc-

tion" intervenue sur les prix de l'or noir "devrait se terminer".

"Cela va être encore cahoteux mais septembre devrait jeter les bases d'une remon-

tée en novembre et en décembre", assure ce spécialiste.

Les craintes concernant une demande anémique, alors que la pandémie de Covid-19 continue de perturber l'activité dans le monde entier, dominent toujours l'actualité du pétrole, d'autant que les cas de coronavirus accélèrent dans de nombreux pays et notamment en Europe.

Jeudi, les prix avaient en outre souffert des dernières données de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), qui a fait état d'une hausse hebdomadaire de deux millions de barils des stocks de brut aux États-Unis, surprenant les analystes qui s'attendaient à une baisse.

MARCHÉS - BOURSE

Wall Street efface ses gains, encore plombée par la tech

La Bourse de New York ne parvenait pas à se maintenir dans le vert et dérapait après la mi-séance pour la deuxième journée d'affilée, tirée vers le bas par le recul des grands noms de la tech.

Vers 18h00 GMT, le Nasdaq, à forte coloration technologique, affichait les plus lourdes pertes en cédant 1,50% à 10.755,50 points. L'indice vedette Dow Jones Industrial Average (-0,18% à 27.485,50 points) et l'indice élargi S&P 500 (-0,69% à 3.316,09 points) étaient également en baisse. Wall Street avait connu une trajectoire semblable la veille, ouvrant dans le vert avant de

céder du terrain puis de finir dans le rouge. La place new-yorkaise, qui avait déjà chuté en fin de semaine dernière et mardi avant de se reprendre en partie mercredi, s'apprêtait à enregistrer son deuxième repli hebdomadaire de suite.

Selon les analystes de Briefing.com, "le marché est de nouveau sous pression en raison des mouvements de vente qui affectent les valeurs des géants boursiers." Apple, l'entreprise la plus chère de Wall Street, était en recul de 2,63%.

D'autres piliers de la tech comme Amazon, Facebook ou Alphabet (Google, YouTube) qui jouissent de capitalisations titanesques, étaient aussi en repli.

Les valeurs cycliques, particulièrement sensibles à la conjoncture économique, affichaient en revanche un visage plus radieux.

Au sein du Dow Jones, Nike (+2,67%), Caterpillar (+1,49%) et 3M (+1,48%) étaient ainsi orientés à la hausse. Au rang des indicateurs, les prix à la consommation aux États-Unis ont progressé de 0,4% en août, un rythme un peu ralenti par rapport à celui de juillet, mais supérieur aux attentes, selon l'indice CPI publié vendredi par le département du Travail.

Les analystes attendaient une hausse de 0,3%.

USA

New York : des chefs d'entreprises appellent à agir contre le déclin de la ville

Plus de 160 chefs d'entreprises et responsables économiques new-yorkais, dont les patrons de Pfizer, Morgan Stanley ou WeWork, ont appelé jeudi le maire de la ville à agir contre le déclin de la qualité de vie observé depuis le début de la pandémie. Malgré "l'impact sanitaire et économique dévastateur" du Covid-19, "nous sommes convaincus que New York peut et doit rester un centre mondial prospère de commerce, d'innovation et d'opportunités", écrivent-ils dans une lettre adressée à Bill de

Blasio. Mais "un nombre sans précédent de New-Yorkais sont sans emplois, SDF ou à risque", y affirment-ils. "Il existe une inquiétude généralisée concernant la sécurité publique, la propreté et d'autres problèmes de qualité de vie qui contribuent à la détérioration des conditions" dans tous les quartiers. La première métropole américaine fait en effet face à une criminalité en hausse et à la vacance de nombreux appartements et magasins.

Or, ajoutent-ils, les

employés, clients et touristes ont besoin de savoir qu'ils seront "en sécurité et dans un environnement de travail sain" pour revenir à New York. Si les pl us de 60 millions de touristes qui visitaient la Grosse Pomme annuellement ont disparu, les New-Yorkais ont aussi fui par milliers: 35.000 personnes au moins ont quitté Manhattan, au vu des demandes de vote par correspondance enregistrées pour la présidentielle, selon la présidente du district, Gale Brewer. Le maire de la ville a pris note

de la lettre, indiquant dans un tweet être "reconnaissant" du travail effectué par les entreprises et assurant coopérer avec elles pour "reconstruire une ville plus juste, meilleure". Toutefois, a-t-il ajouté, "pour restaurer les services publics de la ville et sauver des emplois, nous devons avoir accès à des emprunts à long terme et à un soutien du gouvernement fédéral".

Et pour ce faire, "nous avons besoin que ces chefs d'entreprise se joignent à notre combat pour faire avancer la Ville."

GRANDE-BRETAGNE - JAPON

Premier grand accord de libre-échange post-Brexit avec le Japon

La Grande-Bretagne et le Japon ont conclu vendredi un accord de libre-échange, qui constitue le premier accord commercial majeur conclu par la Grande-Bretagne en tant que nation commerçante indépendante depuis le Brexit, a annoncé vendredi le gouvernement britannique.

Selon le ministère britannique du Commerce international, cet accord signifie que 99% des exportations britanniques vers le Japon seront exemptes de droits de douane, ce qui devrait faire augmenter le volume du commerce bilatéral de 15,2 milliards de livres (environ 19,5

milliards de dollars américains). Le ministère a indiqué que cet Accord de partenariat économique global entre le Royaume-Uni et le Japon avait reçu l'approbation de principe de la ministre britannique du Commerce international Liz Truss et du ministre japonais des Affaires étrangères Motegi Toshimitsu. Cet accord constitue également une étape importante pour le Royaume-Uni sur la voie d'une adhésion à l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPP), a-t-il noté.

Considérant la conclusion de cet accord comme "un moment historique

pour le Royaume-Uni et pour le Japon", Mme Truss a déclaré que l'accord allait "bien au-delà de l'actuel accord avec l'UE", dans la mesure où il "garantit de nouvelles victoires aux entreprises britanniques dans le domaine (des) grandes industries manufacturières, agroalimentaires et technologiques".

La Grande-Bretagne et le Japon ont entamé des négociations relatives à un accord de libre-échange en juin.

Cet accord intervient alors même que les négociations commerciales entre la Grande-Bretagne et l'Union européenne (UE) connaissent un revers majeur.

ESPAGNE

Le déficit public à plus de 68 milliards d'euros lors du 1^{er} semestre

Le déficit public espagnol a triplé pour atteindre 6,1% du PIB à fin juin, en raison de la perte de recettes et de l'augmentation des dépenses pour lutter contre la pandémie de coronavirus, tandis que le déficit de l'Etat a augmenté pour atteindre 5,4% du PIB en juillet, a indiqué, jeudi, le ministère espagnol des Finances.

Plus précisément, le déficit de l'ensemble des administrations publiques, en l'absence de collectivités locales, s'élevait à 68,524 milliards d'euros à fin juin, soit 6,12% du PIB, ce qui est ajusté à 6,11% si l'on tient compte des aides des institutions financières.

Ce chiffre représente trois fois plus qu'il y a un an, lorsque le déficit consolidé de l'administration centrale, des communautés autonomes et de la sécurité sociale pour le mois de juin a atteint 2,10% du PIB. Pour sa part, au cours des six premiers mois de l'année, le déficit de l'Etat s'est élevé à 60,413 milliards d'euros, soit 5,4% du PIB, contre 1,11% pour la même période en 2019. Si l'on déduit l'effet des dépenses d'intérêt (déficit primaire), le chiffre actuel est de 4,2%.

Selon les données publiées par le ministère des Finances, le déficit de l'Etat jusqu'en juillet s'explique par une baisse des recettes de 15,8%, à 95,716 milliards d'euros, en raison de la situation économique résultant de la crise sanitaire, alors qu'en revanche, on observe une augmentation des dépenses de 21,4% (156,129 milliards) en raison de la hausse des programmes de santé, ainsi que des transferts à la Sécurité sociale et aux communautés autonomes.

Le gouvernement s'attend à ce que le déficit public atteigne 10,34% du PIB d'ici la fin de l'année dans les prochains mois, bien au-dessus des 2,8% du PIB de la fin 2019.

AFRIQUE

Les PDG africains pensent que le commerce intra-africain augmentera au cours des 12 prochains mois

Plus de 70% des PDG africains estiment que le commerce intra-africain augmentera au cours des 12 prochains mois, selon une enquête publiée jeudi.

L'enquête "Africa CEO Trade Survey 2020" montre que, contrairement à d'autres régions du monde, le commerce intra-africain reste très faible à 15%, laissant davantage de marge de croissance.

"La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) pourrait également servir de catalyseur opportun pour stimuler le commerce intra-africain", indique l'enquête, menée par le Comité panafricain du commerce et de l'investissement du secteur privé (PAF-TRAC) et Afreximbank.

Les PDG africains pensent que la ZLECA crée des conditions d'échelle et devrait permettre d'améliorer la compétitivité et la productivité, ce qui accélérera la transformation des économies africaines pour une meilleure intégration dans l'économie mondiale.

L'enquête souligne également que le secteur privé africain reste optimiste quant au commerce international, plus de 50% des PDG africains estiment que le commerce mondial augmentera au cours des 12 prochains mois. Selon les résultats de l'enquête, bien que plus de 80% des PDG africains rencontrent plusieurs difficultés dans le commerce mondial et intra-africain, ils croient toujours fermement au pouvoir du commerce qui a été le principal moteur de la croissance et des transferts de technologie et reconnaissent également que le commerce a été très important pour leur entreprise.

L'analyse montre que plus de 75% des entrepreneurs africains ont rencontré des difficultés dans le commerce. D'après l'enquête, les principales contraintes pour les entreprises comprennent les barrières tarifaires et non tarifaires dans le commerce international, le manque d'accès aux capitaux et aux devises, les transports et les infrastructures logistiques inadéquats, le manque de transparence des règles et réglementations, les lacunes en matière d'information commerciale ainsi que l'asymétrie des subventions publiques. En dépit de toutes les réserves, indique l'enquête, les PDG africains sont toujours très optimistes quant aux systèmes commerciaux multilatéraux. Ainsi, plus de 50% des PDG africains estiment que le système commercial multilatéral se renforcera dans les années à venir. D'après l'enquête, alors que le monde redéfinit le multilatéralisme et les structures des institutions mondiales et les règles qui sous-tendent le commerce, la coopération et l'investissement mondiaux, l'Afrique doit s'assurer d'avoir une voix forte dans la définition du nouvel agenda mondial et de ses structures.

ENVENIMINATION SCORPIONIQUE Nâama : recul dans le nombre des cas

La wilaya de Nâama a enregistré une baisse dans le nombre des victimes de piqûres de scorpions depuis le début de l'année en cours jusqu'au mois d'août passé en comparaison avec la même période de l'année écoulée, a-t-on appris auprès de la Direction locale de la santé et de la population (DSP).

Pas moins de 779 cas de piqûres de scorpions, ayant fait un mort (un enfant âgé de 5 ans), ont été enregistrés du début de l'année au mois d'août passé, alors que les statistiques de la même période de 2019 fait part de 1.087 cas et un décès, selon le service de prévention de la DSP. Les zones reculées et les villages relevant des communes d'Aïn Sefra, Asla et Tiout, ont enregistré le plus grand nombre de cas durant l'année 2020, alors que les cas ont connu un pic durant le mois de juillet dernier avec 262 cas, puis de 223 cas durant le mois d'août et ce, en raison de la hausse de la température, a révélé la même source.

Les procédures de prévention, à savoir la mise en place d'un plan local de collecte et d'acheminement des scorpions vers l'Institut Pasteur pour la fabrication de l'antidote contre l'empoisonnement scorpionique, l'hygiène de l'environnement, l'éradication des décharges sauvages, le développement de l'éclairage public à travers les quartiers et la multiplication des actions de sensibilisation à travers les médias, ont permis la réduction du danger lié à ce type d'empoisonnement ces dernières années, a-t-on précisé à la DSP.

Dans ce cadre, la DSP, en collaboration avec les différents partenaires comme les bureaux communaux d'hygiène, la protection civile, la Direction de l'action sociale, multiplient leurs efforts en organisant des campagnes de sensibilisation et de prévention en vue de réduire le danger de cet insecte venimeux. Les parties concernées par la lutte contre les piqûres de scorpions lancent des appels aux citoyens au cours de leurs différentes campagnes de sensibilisation, notamment la sensibilisation des citoyens de ne pas avoir recours aux moyens inefficaces de traitement et se diriger directement, au plus vite, au plus proche centre de santé en cas de piqûre. Un stock de 1.400 doses d'antidote a été mis en place dans la wilaya de Nâama, cette année, pour prendre en charge ces cas au niveau des salles de soins et des services hospitaliers et éviter les complications graves pouvant en découler, a-t-on indiqué.

ENVIRONNEMENT - POISSON

Oran : mort massive des poissons du lac "Oum Ghellaz" pour la 2^e fois depuis le début de l'été

Le lac "Oum Ghellaz", plan d'eau situé à l'est d'Oran près d'Oued Tlélat, a récemment vécu un deuxième épisode de mort massive de poisson, a-t-on appris auprès de la Direction locale de l'environnement. Ce deuxième épisode a enregistré la mort de centaines de poissons mais aussi de dizaines d'oiseaux d'eau, a indiqué la responsable de la communication à la Direction locale de l'environnement, Aïcha Mansouri.

Ainsi, c'est la deuxième fois depuis le début de l'été que ce phénomène est observé au niveau du lac Oum Ghellaz, alors que le tout premier épisode a été enregistré au cours de l'été 2019. La Direction de l'environnement qui suit l'évolution de la situation depuis le début du phénomène, avait effectué des analyses d'eau et a conclu qu'il s'agit d'un stress hydrique, causé par la baisse du niveau d'eau. Le lac connaît par ailleurs une surpopulation de la carpe, qui n'a pas de prédateur pour limiter sa prolifération, ce qui conduit, en plus du stress hydrique, à un manque d'oxygène, a expliqué la même responsable, ajoutant que si la pollution n'a pas été incriminée au cours des deux premiers épisodes, les analyses effectuées ont révélé la présence de métaux lourds. Il s'agit ainsi d'une pollution par des déchets industriels", a encore expliqué Mme Mansouri.

Jusqu'à la fin du mois d'août, date de la dernière sortie de la Direction de l'environnement avec des associations écologiques, "le lac fonctionnait bien", a-t-elle affirmé. La Direction de l'environnement a transmis des rapports détaillés sur la situation, aux autorités compétentes (ministères, wilaya) afin d'y mettre un terme.

ACCIDENTS DE LA ROUTE - SENSIBILISATION

Clôture de la campagne de sensibilisation menée par l'Association nationale de prévention à Arzew

L'Association nationale de la prévention routière a clôturé, jeudi à Arzew, sa campagne de sensibilisation, entamée la mi-août, ciblant plusieurs communes de la wilaya d'Oran.

Organisée sous le slogan "Ta santé est une responsabilité, ne la gâche pas avec de l'irresponsabilité", cette campagne, organisée conjointement avec les services de la police et de la protection civile, a tenté de toucher un "maximum de

PRÉSIDENTE - RENCONTRES

Un atelier national pour examiner la possibilité d'octroyer des diplômes aux élèves des zaouïas (Conseiller du Président)

Le conseiller du Président de la République chargé des associations religieuses, Aïssa Belakhdar a annoncé, vendredi à Djelfa, l'organisation prochaine d'un atelier national pour examiner la possibilité d'octroyer des diplômes de fin d'études aux élèves des zaouïas.

Présidant une rencontre avec les représentants des zaouïas, des écoles coraniques et les associations religieuses tenue à la salle des conférences de l'Université "Ziane Achour", M. Belakhdar a indiqué qu'il a été décidé l'organisation d'un atelier national pour examiner la possibilité d'octroyer des diplômes aux élèves sortant des écoles coraniques ayant des programmes basés sur la référence religieuse, en matière de jurisprudence (Fiqh), éducation et doctrine".

Ces étudiants sont les meilleurs défenseurs de l'identité et de la mémoire nationale en cette conjoncture, a mis en avant le



Conseiller du Président de la République, soulignant la nécessité de trouver une formule juridique pour leur délivrer des diplômes pour poursuivre leur éducation et

trouver des emplois. "Nous avons entamé un e étude en coordination avec les ministères des Affaires religieuses et de l'Enseignement supérieur dans le but de trouver

une issue dans les plus brefs délais en vue de délivrer des diplômes pour les différents niveaux des élèves sortant des zaouïas", a-t-il fait savoir.

L'atelier national auquel prendront part les représentants des wilayas et la majorité des zaouïas sera sanctionné par la conception d'un programme consensuel s'ajoutant à la récitation du saint Coran, a-t-il ajouté.

Il est question lors de cet atelier d'adopter un programme global disposant d'un minimum de sciences de la langue ainsi que les sciences islamiques, en prévision de sa poursuite l'université, a poursuivi M. Belakhdar.

FORÊTS - FAUNES

Souk Ahras : 2 cerfs de barbarie et de nombreux autres animaux sauvages dénombrés dans les forêts de la wilaya

Les services de la protection de la faune et de la flore de la conservation des forêts de Souk Ahras ont dénombré deux (2) cerfs de barbarie et de nombreux autres animaux sauvages dans les forêts de la wilaya, a indiqué jeudi le chef du bureau des espèces protégées, de la chasse et des activités cynégétiques au sein de la conservation, Amar Sebti.

L'opération qui s'inscrit dans le cadre du recensement du groupe naturel de cerfs de barbarie des forêts de Bouzarane, dans la commune d'Aïn Zana, et Ouled Bechih, dans la localité d'El Mechrouha, fait suite à l'appel lancé par le Centre cynégétique de Zéralda (Alger) pour l'organisation d'une opération de recensement les 8 et 9 septembre a permis de dénombrier deux cerfs de barbarie," a précisé le même responsable. Les services concernés, a-t-il expli-

qué, ont eu recours à la technique dite "comptage par écoute du brame" en mettant en place cinq centres d'écoute dans les forêts de la commune d'Aïn Zana et deux autres dans celle d'El Mechrouha sur une tranche horaire allant de 17H00 à 21H00. Pour M. Sebti compte tenu des incendies ayant ravagé plus de 450 hectares du patrimoine forestier de cette wilaya, les résultats de ce dénombrement sont "positifs" du fait que cet animal est resté présent dans la région et n'a pas fui vers les forêts tunisiennes voisines. Le cerf de barbarie fait partie des espèces menacées d'extinction et protégées par la loi n° 06-16 du 14 novembre 2006 portant approbation de l'ordonnance n° 06-07 du 15 juillet 2006 relative à la protection de espèces en voie de disparition, a souligné le chef du bureau des espèces protégées, de la chasse et des

activités cynégétiques au sein de la conservation des forêts de la wilaya de Souk Ahras.

"La protection de pareilles espèces, jadis très répandues dans cette wilaya, est de la responsabilité de tous les citoyens qui se doivent de tenir le premier rôle dans la lutte contre le braconnage du cerf de barbarie," a-t-il dit.

Le cerf de Barbarie est le seul représentant de cervidés en Afrique, il vit en Afrique du Nord et plus précisément dans le Nord-est de l'Algérie (Souk-Ahras, El Taref et Guelma) et dans le Nord-ouest de la Tunisie.

Il est à noter que l'opération de recensement des animaux a également permis de dénombrier bon nombre de mammifères, à l'instar du chacal et du renard dans les forêts de Boumezzane et Ouled Bechih.

TRANSPORT- FORMATION

"L'activation des centres de formation des conducteurs de véhicules participera à la création de 6000 postes d'emploi"

Le président de la Fédération nationale des centres de formation des conducteurs de transport des personnes, des marchandises et des produits dangereux, Abdelkrim Righi, a indiqué, jeudi à Saïda, que l'activation de ces centres permettra de créer 6.000 nouveaux postes d'emploi à travers le pays. M. Righi a expliqué, lors d'une conférence de presse, que la Fédération "recense 450 cen-

tres de formation de ces conducteurs et peuvent créer 2.000 postes d'emploi permanents et 4.000 autres non permanents au profit des jeunes".

Le même responsable a indiqué que ces centres de formation ont un rôle positif dans la formation "psychologique" et "technique" des conducteurs professionnels, leur permettant d'aborder leur activité de manière civili-

sée, ajoutant que ces centres permettront de participer à la réduction du nombre d'accidents enregistrés à travers les routes du pays, notamment les accidents provoqués par les véhicules de transport des personnes. M. Righi a appelé le ministère de tutelle à lever le gel sur les agréments concernant ces établissements de formation afin de lancer l'opération de formation des conducteurs. De son côté, le

Secrétaire général de l'Union générale des Commerçants et des Artisans Algériens (UGCAA), Hazzab Benchohra, a salué les efforts de l'Etat dans la recherche des solutions au profit des commerçants et des conducteurs touchés par la pandémie du virus corona (covid-19), ajoutant que l'UGCAA œuvre à participer dans la construction d'un Etat fort et fondé sur des bases solides.

DANEMARK - MALTE - IMMIGRATION

Après 38 jours, les migrants du Maersk Etienne transférés sur le navire d'une ONG

Bloqué en Méditerranée 38 jours sans port d'accueil, le pétrolier Maersk Etienne a transféré sur le navire d'une ONG les 27 migrants qu'il avait recueillis à la demande de Malte, a annoncé vendredi soir son armateur danois.

"Ils ont été transférés sur le Mare Jonio, un navire de l'organisation non gouvernementale Méditerranée", écrit Maersk Tankers dans un communiqué.

L'ONG, qui oeuvre au secours des migrants tentant de rejoindre l'Europe en traversant la Méditerranée, avait organisé ce transfert, jugeant que l'état des naufragés, parmi lesquels une femme enceinte et un enfant, "exigeait une prise en charge immédiate dans des installations médicales adaptées", a précisé l'armateur. Mais le débarquement sur terre des naufragés reste lui pour l'heure sans solution. L'odyssée kaffkaïenne avait commencé le 4 août, lorsque le pétrolier-chimiquier avait procédé au sauvetage à la demande des autorités de Malte. Mais aucun gouvernement



n'aurait alors accepté de l'accueillir, et le navire battant pavillon danois était resté bloqué en mer dans les eaux maltaises. La situation dramatique à bord avait culminé dimanche, lorsque trois passagers

avaient sauté par dessus bord, avant d'être à nouveau secourus par l'équipage. "Enfin!", s'est exclamé sur Twitter l'association des armateurs danois Danske Rederier, qui dénonçait l'absence

de solution politique, alors que le navire avait joué son rôle en se dérotant pour porter secours à l'embarcation en détresse des migrants. Dans un communiqué, l'organisation a remercié Méditerranée "d'avoir aidé Maersk Tankers à se sortir de la situation sans issue dans laquelle il s'était retrouvé", et remercié les équipages des deux navires. Le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM) mais aussi la Chambre internationale de la marine marchande (ICS), avaient lancé un appel pressant cette semaine pour le débarquement des 27 naufragés, accusant les gouvernements européens d'être en contravention avec le droit international.

SUISSE

7 morts dans une maison de retraite

Sept personnes âgées sont décédées depuis la semaine passée dans une maison de retraite située dans le canton de Fribourg en Suisse, où l'épidémie de Covid-19 est répartie à la hausse comme dans le reste de l'Europe.

Outre les sept décès, la maison de retraite de Sviriez compte 34 autres résidents et 19 membres du personnel testés positifs au nouveau coronavirus, ont indiqué cette semaine les autorités cantonales fribourgeoises.

Au vu du nombre important de collaborateurs touchés dans l'établissement, et vu la situation exceptionnelle, le médecin cantonal a demandé à l'Hôpital de Fribourg de mettre à disposition des lits pour la prise en charge des soins de plusieurs résidents.

Une autre flambée de coronavirus a été

observée dans le canton de Fribourg dans un établissement médico-social pour personnes âgées situées à Bulle. Un décès a pour l'instant été constaté, mais l'établissement compte actuellement 21 résidents et 13 collaborateurs positifs. D'autres établissements médico-sociaux de la région "sont touchés par des cas isolés, en majorité des collaborateurs", ont indiqué les autorités cantonales dans un communiqué. La Suisse, qui compte quelque 8,5 millions d'habitants, a été relativement épargnée par le nouveau coronavirus, malgré sa proximité avec l'Italie, qui fut l'épicentre de l'épidémie en Europe il y a quelques mois.

Mais depuis la mi-juin, le nombre de cas quotidiens, alors proche de la vingtaine, n'a cessé d'augmenter et dépasse désormais la

barre des 400, obligeant les autorités à hausser le ton. Le port du masque est ainsi devenu obligatoire dans les transports publics depuis juillet. Et certains cantons, comme à Genève où le nombre de cas a particulièrement augmenté, l'ont également rendu obligatoire dans les magasins.

Le gouvernement suisse n'a jamais instauré de confinement aussi strict que d'autres pays européens mais des restrictions qui ont été progressivement levées depuis le 27 avril, permettant aux écoliers de retrouver les bancs de l'école à la mi-mai.

Les autorités avaient alors expliqué que la Suisse avait réussi à éviter le pire grâce notamment au respect des règles et des gestes barrière par la population.

INCENDIES AUX ETATS-UNIS

7 morts supplémentaires dans le comté de Butte en Californie

La police a annoncé jeudi soir les décès de sept personnes supplémentaires dans les incendies de forêts dévastant le comté de Butte, dans le nord de la Californie (Etats-Unis), portant à 10 le nombre de tués dans la région.

"C'est avec une grande tristesse que nous devons annoncer la mort de sept personnes de plus", a déclaré le capitaine Derek Bell, des services du shérif du comté, lors

d'une conférence de presse. "Cela porte à 10 le nombre de vies perdues dans ce tragique incendie". Dans le nord-ouest de la Californie, l'incendie baptisé "August Complex Fire", assemblage de 37 feux qui ont touché la forêt de Mendocino à partir du 17 août, est officiellement devenu jeudi le plus étendu de l'histoire dans cet Etat, avec plus de 190.000 hectares. Les feux sont disséminés

de l'Etat de Washington au nord, frontalier du Canada, jusqu'à San Diego au sud, à la frontière mexicaine, alimentés par une sécheresse chronique et des vents violents qui faiblissent toutefois jeudi. Dans l'Oregon, où au moins cinq villes ont été "significativement détruites", la gouverneure Kate Brown a souligné qu'en l'espace de seulement trois jours, les flammes avaient consommé le

double de la végétation qui brûle en moyenne en une année.

Environ 360 bâtiments ont été détruits, selon les pompiers californiens, qui ont déployé près de 1.000 hommes pour combattre les flammes. Dans l'ensemble de l'Etat, plus d'une vingtaine d'incendies font rage et le feu a consommé cette année plus de 12.500 km² dans l'Etat, un record depuis que ces données sont relevées en 1987.

CROATIE

Saisie d'une tonne de cocaïne sur la "nouvelle route africaine"

Près d'une tonne de cocaïne, destinée au marché européen et dont la valeur marchande a été estimée à plus de 40 millions d'euros, a été saisie sur la "nouvelle route africaine", au large des îles Canaries, ont annoncé samedi les autorités croates et espagnoles. La cargaison a été découverte sur un voilier battant pavillon croate, avec à son bord trois ressortissants croates. Ils font partie d'une "cellule" du "cartel balkanique spécialisé dans le trafic de drogue sur des voiliers et des yachts", a indiqué la police croate dans un communiqué. Le navire a été intercepté "dans les eaux internationales, à quelque 88 miles (163 km) à l'ouest de l'île de La

Palma", a précisé de son côté la Garde civile espagnole. Les trois membres d'équipage ont été arrêtés, selon un communiqué. La zone est décrite comme "la nouvelle route maritime africaine du narcotrafic international". Les contrôles sanitaires dus au Covid-19 dans différents ports sud-américains ont compromis les plans des trafiquants, qui se voient obligés de recevoir la drogue au large des côtes africaines du Golfe de Guinée, selon la Garde civile espagnole. Lors de cette perquisition, 980 paquets de drogue, soit 980 kilos, ont été découverts sur le voilier. La valeur marchande de cette quantité de drogue, "destinée à l'Espagne et à la Croatie",

a été estimée "à plus de 40 millions d'euros", selon la police croate. Dans le cadre de l'opération "Falkusa", le voilier a été observé depuis son départ du port croate de Sibenik, début 2020.

Au mois d'août, il s'était dirigé des îles Canaries vers le sud pour embarquer la cargaison. Plusieurs enquêtes de la Garde civile espagnole ont fait état ces derniers temps d'une "présence toujours plus consolidée" en Galice, dans le sud de la péninsule et sur les îles Canaries, de membres des bandes criminelles de l'Albanie, du Monténégro, de la Croatie et de la Bosnie, "responsables de nombre des importations de cocaïne en Europe".

SRI-LANKA

Pétrolier incendié: la fuite de diesel colmatée

Les plongeurs de la marine srilankaise ont enfin réussi à colmater la fuite sur le moteur endommagé d'un pétrolier incendié, qui avait ces derniers jours laissé échapper une nappe de diesel de deux kilomètres de long dans l'Océan indien.

L'incendie qui s'était déclaré le 3 septembre à bord du New Diamond avait été maîtrisé après plusieurs jours de lutte, mais le

moteur endommagé continuait à laisser échapper du diesel.

La marine srilankaise, en annonçant la nouvelle samedi, a également précisé qu'il n'y avait eu aucune fuite de pétrole transporté par le navire, qui se trouve à environ 90 km de la côte orientale du Sri Lanka.

Outre cette réparation, réussie vendredi, les plongeurs ont également pu colmater une voie d'eau

de l'autre côté du navire. L'entreprise de sauvetage néerlandaise SMIT a annoncé de son côté que ses experts, montés à bord, n'avaient constaté aucun dommage important dû à l'incendie.

"Les cuves de pétrole sont intactes", a déclaré vendredi la compagnie à La Haye.

"On discute maintenant de savoir où envoyer le navire pour transférer le pétrole". Le Sri Lanka

craint une catastrophe écologique si le transfert a lieu au large de ses côtes, et a demandé aux propriétaires d'emmener le New Diamond hors de sa zone économique, c'est-à-dire au moins à 370 km de ses côtes.

Le navire transporte une cargaison de 270.000 tonnes de pétrole brut, et également 1.700 tonnes de diesel pour ses machines.

AUSTRALIE

Des baleines à bosses s'égarèrent dans une rivière infestée de crocodiles

Trois baleines à bosse, une espèce généralement en partance pour l'Antarctique à cette époque de l'année, se sont trompées de direction et égarées dans des rivières infestées de crocodiles du nord de l'Australie, selon le département des parcs nationaux. Deux des cétacés, d'abord observés dans East Alligator River dans le parc national de Kakadu en début de semaine, semblent être retournés en mer, selon le service des parcs australiens.

Mais les autorités surveillent au moins une troisième baleine qui a été vue samedi à 20 kilomètres en amont de la rivière, a indiqué un responsable du Parc national de Kakadu, Feach Moyle. "L'explication la plus plausible est qu'elles redescendaient vers le sud et ont pris une mauvaise direction". Si des baleines sont parfois observées au large de la côte du Territoire du Nord, cela semble être la première fois qu'une d'elles est vue dans les rivières tropicales de l'immense réserve naturelle classée sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, a-t-il souligné. Les responsables du parc ont mis en place une zone d'exclusion pour protéger les plaisanciers et les baleines, qui peuvent atteindre 16 mètres de long et peser 30 tonnes. "Nous ne voulons surtout pas d'une collision entre un bateau et une baleine dans des eaux infestées de crocodiles et où on n'a aucune visibilité dans l'eau", a expliqué le département des parcs nationaux. Les autorités craignent aussi que les bateaux ne poussent les cétacés à remonter encore plus la rivière. Les crocodiles ne sont pas un danger pour la baleine en raison de leur taille, a précisé M. Moyle. "Même un gros crocodile ne va pas s'approcher d'elles". En revanche, si un cétacé se trouvait bloqué, il pourrait devenir une proie pour les crocodiles, car un sauvetage prendrait du temps dans ce territoire éloigné.

SLOVÉNIE

Elle se sectionne la main pour toucher une indemnité

Une Slovène de 22 ans a été condamnée vendredi à deux ans de prison pour s'être coupée la main avec une scie circulaire dans l'espoir de toucher une assurance de près 400.000 euros, a rapporté l'agence de presse STA. Son compagnon, âgé de 30 ans, a lui écopé de trois ans de prison devant la cour de district de Ljubljana pour l'avoir poussée à agir.

Julija Adlesic, qui s'est retrouvée avec une main entièrement sectionnée jusqu'au poignet, était accusée d'avoir mis en scène, avec trois complices, un accident pour toucher une indemnité de 380.000 euros et de 3.000 euros par mois jusqu'à la fin de sa vie, selon la police. Le groupe avait, peu avant, contracté des assurances auprès de cinq compagnies différentes.

Après le forfait, Julija Adlesic avait été emmenée par ses complices à l'hôpital sans sa main sectionnée, le groupe ayant la ferme intention de toucher les indemnités les plus élevées pour une invalidité permanente, avait précisé la police. Mais la main a pu être récupérée à temps et recousue dans un hôpital de Ljubljana. Le salaire moyen en Slovénie est d'environ 1.000 euros.

S A N T É - A L G É R I E

KHENCHELA

18 mois de prison dont 6 avec sursis à l'encontre de l'ancien directeur de la Santé

Le tribunal de première instance de Khenchela a condamné l'ancien directeur local de la Santé et de la population à une peine de prison de 18 mois dont 6 mois avec sursis, a-t-on appris de source judiciaire. A l'issue d'une audience à huis clos, le juge près le tribunal de Khenchela a condamné mercredi soir l'ancien directeur local de la Santé et de la population, muté le mois dernier dans la wilaya de Constantine pour y occuper le même poste, à une année de prison ferme à l'établissement pénitentiaire de Babar et ce, notamment, pour "pratique du métier de pharmacien sans autorisation des instances juridiquement qualifiées", selon la même source.

Les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Khenchela qui ont mené l'enquête avaient auditionné l'accusé le 5 septembre après avoir perquisitionné, le 22 août dernier, son logement d'astreinte situé à la cité des 48 logements dans la commune d'El Hamma, sur ordre du procureur de la République près le tribunal de Khenchela.

Lors de cette opération, les éléments de la Gendarmerie nationale ont découvert une quantité importante de psychotropes non classés, selon le dossier judiciaire dont l'APS détient une copie. L'ancien directeur de la Santé et de la population a été traduit devant la justice sur la base d'un dossier pénal établi à son encontre pour "détention et vente de psychotropes" après la découverte d'une quantité importante de psychotropes à son domicile, mais également après le témoignage à charge livré à la justice par l'un des accusés dans cette affaire concernant la participation de l'ancien directeur local de la Santé et de la population à un réseau de trafic de psychotropes.

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS Don d'Algérie Télécom au profit de la Pharmacie centrale des hôpitaux

Le Président Directeur Général d'Algérie Télécom, Halouane Hocine, a fait un don au profit des la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), et qui consiste en des fournitures médicales destinées au secteur de la santé, indique jeudi un communiqué d'AT. La même source rappelle qu'une opération de distribution de bavettes a eu lieu au cours de cette semaine, à travers les directions de l'éducation des différentes wilayas du pays.

"A travers ces opérations qui viennent concrétiser les instructions du gouvernement par le biais du Ministère Tutelle, Algérie Telecom démontre encore une fois son engagement à accompagner l'ensemble des efforts de solidarité consentis pour lutter contre la prorogation de l'épidémie du Covid-19", conclut le communiqué.

TISSEMSILT

Recul dans l'occupation des lits dans les services de covid-19

L'occupation des lits dans les services de traitement de la covid-19 dans les établissements publics hospitaliers de la wilaya de Tissemsilt connaît un "recul important", a-t-on indiqué jeudi à la Direction locale de la santé et de la population.

L'occupation des lits dans les services traitant les malades atteints du virus corona dans les établissements publics hospitaliers de Tissemsilt, Theniet El-Had et Bordj Bounâama est passée de 75% les semaines écoulées à 13%, ces derniers jours, a-t-on précisé de même source.

Les services réservés aux malades de la covid-19 dans les établissements de santé, de la mi-juillet à la mi-août derniers, ont vu l'occupation de 180 lits pour ensuite reculer à 32 lits ces derniers jours, a ajouté la même source, rappelant que le nombre total des lits réservés aux personnes atteintes du virus corona est de 230 lits. Selon la

255 nouveaux cas, 152 guérisons et 6 décès

Deux cent cinquante-cinq (255) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 152 guérisons et 6 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué samedi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 48 007, dont 255 nouveaux cas, soit 0,6 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1605 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 33875, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19.

En outre, 18 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 10 cas, 8 autres ont enregistré plus de dix cas, tandis que 22 wilayas n'ont enregistré aucun cas.

Par ailleurs, 36 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.



Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige

de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique,

rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

COVID-19**Un protocole sanitaire spécial pour l'organisation du référendum sur la révision de la Constitution**

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a mis en place un protocole sanitaire spécial pour la tenue du rendez-vous référendaire sur le projet de révision de la Constitution, prévu le 1er novembre prochain, dans le but d'éviter toute expansion du coronavirus.

Validé par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la Covid-19 et signé conjointement par l'ANIE et le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, ce protocole fixe les étapes régissant l'organisation du référendum.

Cette organisation qui s'impose en cette conjoncture sanitaire exceptionnelle, concerne le siège de

l'ANIE, les sièges des comités wilayales et communaux des élections, les centres de vote, les bureaux itinérants ainsi que les bureaux de vote au niveau des circonscriptions diplomatiques et consulaires à l'étranger.

Ce protocole comprend également des consignes sanitaires obligatoires à l'intérieur des salles de conférences et des salles de travail qui seront dotées de gel hydroalcoolique, à savoir le port obligatoire du masque, le respect de la distanciation sociale et l'impératif d'éviter tout contact physique entre les individus. Selon le protocole, l'accès à l'intérieur du bureau n'est autorisé que pour deux ou trois personnes, et entre 5 et 7 membres à la salle de travail, en

fonction de sa superficie. De même qu'il est prévu d'organiser des chaînes d'attente spéciales pour les gens âgés, les malades chroniques et les personnes aux besoins spécifiques afin de faciliter l'opération du vote.

Dès le lancement de la première phase du protocole, les pouvoirs publics veilleront à la stricte application des mesures préventives stipulées par ce protocole, outre la désinfection des véhicules, des bureaux de vote itinérants et les urnes.

Quatre espaces seront dédiés aux électeurs depuis la présentation de l'identité jusqu'au vote et la signature.

Les personnels encadrant l'opération ont été fermement instruits de ne pas tou-

cher les pièces d'identité. Un dispositif de désinfection sera mis en place pour stériliser les stylos après la signature.

Pour ce qui est du dépeuplement, les membres du bureau chargés de cette mission sont tenus de porter des gants.

Les électeurs désirant assister à cette opération devront aussi mettre des bavettes et respecter la distanciation.

Après le vote les organisateurs veilleront au nettoyage et à la stérilisation des centres de vote. Plusieurs secteurs ministériels prendront part à l'organisation du référendum, à savoir la Santé, l'Intérieur, l'Education, la Justice et les Affaires étrangères.

Belhocine: "les enquêtes épidémiologiques unique solution de circonscrire la pandémie"

Les enquêtes épidémiologiques demeurent l'unique solution pour circonscrire la propagation de la pandémie de la Covid-19, a soutenu, jeudi à

Tizi-Ouzou, le Pr Mohamed Belhocine, président de la cellule opérationnelle chargée d'investigation et de suivi des enquêtes épidémiologiques.

S'exprimant à l'ouverture d'un atelier sur la surveillance épidémiologique de la Covid-19 au à l'EHS de Draa Ben Khedda, le Pr Belhocine a insisté sur l'importance de ces enquêtes qui demeurent, a-t-il souligné, "la seule et la meilleure solution de circonscrire la pandémie au sein de la société".

"A l'heure actuelle, il n'y a aucune solution face à la pandémie, ni médicale, ni vaccin efficace et la seule solution demeure sa maîtrise et sa circonscription à travers les enquêtes épidémiologiques et le recours au confinement des sujets contacts pour couper les chaînes de transmission", a-t-il soutenu.

Tout en admettant la difficulté de mener toutes les enquêtes nécessaires, il fera remarquer qu'"aucun pays ne possède de solutions miracle et ces enquêtes demeurent l'unique solution auxquelle s'il n'y a pas d'alternative".

Aujourd'hui plus que jamais, a-t-il considéré, à la veille des rentrées sco-

laire et universitaire ainsi que la reprise des compétitions sportives et de la vie sociale en général, "le respect des mesures préventives et la vigilance doivent être de mise".

Le Pr Belhocine, s'appuyant sur les recommandations de l'OMS fera remarquer qu'"aucun pays au monde n'a de solution pour cette pandémie et nous sommes obligés de respecter les fondamentaux du contrôle de la pandémie à travers l'identification des malades et leur traitement et la recherche des contacts et leur isolement".

S'agissant de la levée du confinement, il a estimé qu'"il n'est pas qu'une mesure technique et répond à plusieurs paramètres", soulignant que nous sommes "obligés de rester plus prudent tant qu'e le virus circule encore".

Par ailleurs, quelque 2 300 enquêtes épidémiologiques ont été menées par les 08 équipes mobilisées à cet effet depuis le début de la pandémie à Tizi-Ouzou, a indiqué, pour sa part, le Docteur Sadjia Chekroun, qui a dressé un état des lieux de la situation épidémiologique au niveau de la wilaya.

PANDEMIÉ DE CORONAVIRUS

LE BILAN DE LA PANDEMIÉ

Plus de 916.372 morts dans le monde

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 916.372 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi à partir de sources officielles samedi à 11h00 GMT.

Plus de 28.534.330 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 19.016.500 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations.

Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées. Sur la journée de vendredi, 6.012 nouveaux décès et 316.377 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 1.289 nouveaux morts, l'Inde (1.201) et le Brésil (874). Les Etats-



Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 193.016 décès pour 6.445.800 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Au moins 2.417.878 personnes ont été déclarées guéries. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le

Brésil avec 130.396 morts pour 4.282.164 cas, l'Inde avec 77.472 morts (4.659.984 cas), le Mexique avec 70.183 morts (658.299 cas), et le Royaume-Uni avec 41.614 morts (361.677 cas).

Parmi les pays les plus durablement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus

grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 92 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Belgique (86), l'Espagne (64), la Bolivie (62), et le Chili (62).

La Chine (sans ses territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 85.174 cas (6 nouveaux entre vendredi et samedi), dont 4.634 décès (0 nouveaux), et 80.386 guérisons.

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient samedi à 11h00 GMT 307.425 décès pour 8.155.411 cas, l'Europe 220.762 décès (4.433.231 cas), les Etats-Unis et le Canada 202.222 décès (6.581.156 cas), l'Asie 113.177 décès (6.339.527 cas), le Moyen-Orient 39.576 décès (1.653.351 cas), l'Afrique 32.353 décès (1.341.140 cas), et l'Océanie 857 décès (30.515 cas).

MEXIQUE Plus de 70.000 morts

Le Mexique a franchi vendredi la barre des 70.000 morts du Covid-19, un bilan supérieur aux projections les plus pessimistes des autorités sanitaires pendant la pandémie.

Au cours des dernières 24 heures, 534 personnes sont mortes du Covid-19, portant le bilan total à 70.183 décès, a annoncé lors d'une conférence de presse un responsable du ministère de la Santé, Ricardo Cortés.

Le ministère avait d'abord estimé à 8.000 le nombre de morts qui seraient provoqués par l'épidémie, avant de passer à 30.000 puis 60.000 dans le cadre d'un scénario "catastrophe".

Quelque 5.935 nouveaux cas de contamination ont par ailleurs été recensés lors des dernières 24 heures, soit 658.299 au total, a précisé M. Cortés, en soulignant que ce chiffre était en hausse après quatre semaines de baisse.

"Néanmoins, le taux de positivité (au Covid-19) continue à diminuer.

Ce qui nous semble être une nouvelle encourageante", a-t-il affirmé.

Le Mexique a instauré un confinement le 23 mars pour lutter contre la propagation du coronavirus, en n'autorisant que la poursuite des activités essentielles.

Depuis le mois de juin, certains secteurs de l'économie ont repris très progressivement mais les écoles, notamment, restent fermées.

ONU L'Assemblée générale adopte une résolution sur la réponse mondiale à la pandémie du Covid-19

L'Assemblée générale de l'ONU a approuvé vendredi à l'écrasante majorité de ses membres une résolution sur la réponse mondiale à la pandémie du Covid-19, qu'elle a qualifiée de "l'un des plus grands défis mondiaux de l'histoire des Nations-Unies".

Le texte de la résolution, intitulée "Réponse globale et coordonnée à la pandémie du COVID-19", note avec une "profonde préoccupation" l'impact de la pandémie sur la santé et les pertes en vies humaines, la santé mentale et le bien-être, ainsi que son impact négatif sur les besoins humanitaires mondiaux, la jouissance des droits de l'homme et dans toutes les sphères de la société, y compris les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et la nutrition, l'éducation, l'exacerbation de la pauvreté et de la faim, la perturbation des économies, du commerce, des sociétés, des environnements et l'exacerbation des inégalités sociales.

La résolution, qui a recueilli 169 voix pour (seuls les Etats-Unis et Israël ont voté contre), souligne la détermination de la communauté internationale à lutter contre la pandémie du COVID-19 à travers sa réponse mondiale "fondée sur l'unité, la solidarité et une coopération multilatérale renouvelée", qui renforce la capacité et la détermination des Etats et d'autres parties prenantes concernées à mettre pleinement en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

L'Assemblée générale réaffirme également dans ce texte son engagement en faveur de la coopération internationale, du multilatéralisme et de la solidarité à tous les niveaux et, en tant que "seul moyen pour le monde de répondre efficacement aux crises mondiales comme la pandémie du COVID-19 et leurs conséquences".

La résolution reconnaît aussi "le rôle

de leadership clé" de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le rôle fondamental du système des Nations-Unies pour catalyser et coordonner la réponse globale à la pandémie et les efforts centraux des Etats membres dans ce domaine.

En outre, le texte appelle à une coopération et une solidarité internationales intensifiées pour contenir, atténuer et surmonter la pandémie et ses conséquences grâce à des réponses axées sur les personnes, sensibles au genre, dans le plein respect des droits de l'homme, et incite notamment à promouvoir l'échange d'informations, de connaissances scientifiques et de bonnes pratiques grâce, entre autres, au développement de nouveaux ou tils de données interopérables et au renforcement des plates-formes pour éclairer les actions d'atténuation et de réponse et surveiller en permanence l'impact de la pandémie.

BRÉSIL La barre des 130.000 morts dépassée

Le Brésil a franchi vendredi la barre des 130.000 morts du Covid-19, avec une baisse encourageante de la moyenne des décès quotidiens mais des inquiétudes persistantes dans un pays où la pandémie a exacerbé les inégalités sociales et les tensions politiques.

Le ministère de la Santé a fait état de 874 décès et 43.178 nouvelles contaminations lors des dernières 24 heures, ce qui, plus de six mois après la confirmation du premier cas, porte à 130.396 le nombre de morts et à 4.282.164 celui des contaminés.

Le Brésil, pays de 212 millions d'habitants aux dimensions continentales, déplore ainsi le deuxième bilan le plus meurtrier, derrière les Etats-Unis, et se situe en troisième position pour le nombre de cas, après avoir été dépassé par l'Inde en début de semaine.

La moyenne de décès quotidiens s'élève à 696 lors des sept derniers jours, confirmant un début d'inflexion de la courbe. De juin à mi-août, le Brésil stagnait dans un plateau semblant interminable, avec plus de 1.000 nouvelles morts

enregistrées presque tous les jours. "Les courbes montrent que le pic a été atteint, et qu'on a amorcé une chute, mais le nombre de décès reste très élevé et inacceptable", a affirmé Guilherme Werneck, vice-président de l'Association brésilienne de Santé collective (Abrasco), lors d'un séminaire organisé cette semaine par la Fondation Oswaldo Cruz (Fiocruz).

Les chiffres nationaux ne reflètent pas les grandes disparités régionales, l'épidémie ayant atteint plus tard l'intérieur des terres.

GB - VIRUS Les médecins de soins intensifs moins infectés que d'autres collègues

Les médecins de soins intensifs, qui soignent pourtant les malades les plus graves, sont moins susceptibles d'avoir été infectés par le coronavirus que leurs collègues d'autres services, voire que les agents d'entretien des hôpitaux, selon une étude britannique parue vendredi.

Cela pourrait notamment s'expliquer par le fait qu'ils ont reçu en priorité des équipements à haut niveau de protection, comme des masques, avancent les auteurs de ces travaux, publiés dans la revue médicale Thorax.

"Nous présumons que les profession-

nels des soins intensifs couraient un risque plus élevé (...) mais ils sont relativement bien protégés par rapport à d'autres", a commenté l'auteur principal de l'étude, Alex Richter, professeur d'immunologie à l'université de Birmingham.

L'étude porte sur plus de 500 membres du personnel d'hôpitaux de Birmingham, qui étaient tous en poste fin avril, alors que l'épidémie faisait rage et que le confinement était en vigueur au Royaume-Uni.

A ce moment-là, ces hôpitaux accueilleraient en moyenne cinq malades du Covid-19 par heure. Les chercheurs ont

soumis les participants à l'étude à un test sérologique, pour voir s'ils avaient été précédemment infectés. Au total, 24% des participants avaient développé des anticorps prouvant une infection passée due au coronavirus, contre 6% dans la population générale de cette région de l'Angleterre.

Mais ce taux variait selon la catégorie de personnels. Il était le plus bas chez les professionnels de soins intensifs (15%), contre environ 30% dans les services de médecine interne générale et 34,5% chez les agents d'entretien.

EUROPE - VACCINS La confiance dans les vaccins reste faible en Europe, mais remonte légèrement

La confiance dans la vaccination reste basse en Europe, mais a quand même tendance à légèrement augmenter, y compris en France, estiment des chercheurs, qui soulignent l'importance de ce genre d'enquêtes dans la perspective d'un futur vaccin contre le Covid-19.

"Avec des maladies émergentes comme le Covid-19, il est vital de surveiller régulièrement l'état de l'opinion publique pour identifier rapidement les pays et les groupes où la confiance s'érode", a commenté l'auteur principal de cette étude d'une ampleur inédite, la Pr Heidi Larson, de la London School of Hygiene & Tropical Medicine. Cela permettra de déterminer "où il faut agir pour rétablir la confiance, afin qu'un maximum de gens puisse bénéficier de nouveaux vaccins qui sauveront des vies", a-t-elle poursuivi, citée dans un communiqué de la revue médicale The Lancet, qui publie ces travaux vendredi.

Les chercheurs ont compilé près de 300 enquêtes nationales conduites partout dans le monde entre 2015 et 2019, en les complétant avec de nouveaux éléments et des modélisations informatiques. Au total, ces travaux rassemblent les réponses de près de 300.000 adultes sur "l'importance, la sécurité et l'efficacité des vaccins".

En Europe, "la confiance dans la sécurité des vaccins augmente dans plusieurs pays, dont la Finlande, la France, l'Italie, l'Irlande ou le Royaume-Uni", notent les auteurs.

En France, où le sentiment de défiance envers les vaccins a été particulièrement fort ces dernières années, 30% des personnes interrogées dans une enquête de décembre 2019 estimaient que les vaccins étaient sûrs, contre 22% dans un sondage de novembre 2018.

Au Royaume-Uni, la confiance dans la sécurité des vaccins est passée de 47% à 52% entre mai 2018 et novembre 2019.

Le mécanisme inverse est observé en Pologne, où on passe de 64% en novembre 2018 à 53% en décembre 2019, ce qui illustre "l'impact croissant d'un mouvement anti-vaccin local très organisé".

L'étude cible six pays dans lesquels la défiance envers les vaccins a notablement augmenté depuis 2015 : l'Afghanistan, l'Azerbaïdjan, l'Indonésie, le Nigeria, le Pakistan et la Serbie.

Les chercheurs y voient "une tendance inquiétante" qui prend racine dans "l'instabilité politique" et "l'extrémisme religieux".

La Pr Larson pointe également la "désinformation": "Une baisse importante de la couverture vaccinale coïncide souvent avec des peurs non étayées sur la sécurité des vaccins, qui sèment le doute et la défiance".

RUNNING

COMBIEN DE TEMPS FAUT-IL COURIR CHAQUE SEMAINE POUR PERDRE DU POIDS ?

Vous avez décidé de vous mettre à la course pour reprendre le contrôle de votre ligne ? C'est très bien, mais voici quelques conseils d'expert pour le faire dans les règles de l'art.

Vous le savez parce que vous l'avez lu/vu/entendu partout depuis des années : une perte de poids contrôlée passe bien évidemment par un régime alimentaire, mais aussi par une activité physique régulière. Et quoi de mieux que la course, c'est à dire la plus facile à pratiquer, pour bouger efficacement ?

Mais attention : si vous avez décidé de sortir vos baskets, il existe quelques règles d'or à respecter pour observer de vrais effets sur votre silhouette. Le Professeur François Carré, cardiologue et médecin du sport au CHU de Rennes, nous les détaille ici.

FAITES DES SÉANCES D'UNE DEMI-HEURE EN ALTERNANT LES ALLURES

Côté chiffres, les recommandations de notre expert sont très claires : « Je dirais qu'il faut faire entre 2 et 3 séances de 30 minutes par semaine, avec un essoufflement modéré. C'est à dire à une allure qui vous permet de parler. » Et ce peu importe votre âge : « Cette allure est personnelle. Quelqu'un de 75 ans va trotter à 4 km/h, et quelqu'un de 20 ans à 10 km/h. »

Mais ce n'est pas tout : pour brûler des calories efficacement et éviter d'avoir à courir trop longtemps, le Professeur Carré vous conseille aussi de faire un peu de fractionné : « Lors d'une séance, faites 3 séries pendant lesquelles vous allez accélérer



pendant 1 minutes et revenir à votre allure initiale pendant 5 minutes. »

ADAPTEZ VOS SÉANCES À VOTRE PROFIL

« Si vous n'avez jamais couru ou reprenez le sport après une longue pause, vous pouvez tout-à-fait commencer par faire des séances de 15 minutes. » Vous augmenterez la dose en fonction de la façon dont vous vous sentez », explique le Professeur Carré. «

Il ne faut pas que l'activité vous dégoûte. Si vous mettez trois heures à récupérer après une séance, vous ne recommencerez pas. Donc pensez de façon progressive, et fixez-vous des objectifs raisonnables. »

Bien entendu, ces consignes sont applicables uniquement si vous n'avez pas de maladie chronique ou de symptômes alarmants : « Si vous constatez la moindre anomalie ou prenez des médicaments tous les jours,

consultez votre médecin avant de commencer à courir », recommande le Professeur Carré. « De plus, je conseille aux gens en surpoids de privilégier le vélo ou la natation. Dans leur cas, la course ne sera pas l'activité la plus indiquée. »

SURVEILLEZ VOTRE ALIMENTATION, ET PAS LA BALANCE !

Au-delà des séances de course à proprement parler, n'oubliez

pas que cette activité doit s'accompagner d'un changement d'habitudes alimentaires. Tout simplement parce que vous risqueriez de courir pour rien, ou presque ! « Déjà, il ne faut pas manger plus », explique François Carré. « Il faut brûler plus de calories que vous n'en apportez. Et méfiez-vous également des actions de récompense. En mangeant un gâteau parce que vous avez bien couru, vous regagnerez vite les calories perdues. »

Et ce n'est pas tout. « Vous n'allez pas forcément perdre de poids en courant, puisque vous remplacerez la graisse par du muscle. Et un kilo de muscle pèse aussi lourd qu'un kilo de graisse. » Comment savoir, dans ce cas, si vos efforts portent leurs fruits ? « Fiez-vous à votre tour de taille, et pas à la balance ! »

Et, bien entendu, ces sorties inefficaces si vous ne bougez pas au quotidien. Il est, par exemple, recommandé de faire au moins 10 000 pas chaque jour. « Et si vous êtes assis toute la journée, levez-vous pour faire quelques mouvements toutes les heures, ou toutes les deux heures », conclut le spécialiste, qui rappelle également que courir n'est pas obligatoire pour perdre du poids : « Vous pouvez aussi faire du vélo. Ça fonctionne très bien. Une séance de course de 30 minutes équivaut à 40 minutes de VTT et 50 minutes de vélo normal. »

LE SPORT, UN ALLIÉ PRÉCIEUX CONTRE LE CANCER

Des chercheurs danois viennent de découvrir que la pratique d'une activité physique régulière permettrait de mieux lutter contre les tumeurs en cas de cancer. Les sports conseillés : le running, la natation et la marche rapide.

Décidément, le sport est vraiment indispensable pour rester en bonne santé. On savait déjà qu'une activité physique régulière améliorerait la mémoire, les capacités respiratoires et la santé cardio-vasculaire, faisait diminuer l'hypertension et la graisse sous-cutanée, ralentissait le déclin cognitif et le

vieillesse cellulaire... Des chercheurs de la University of Copenhagen (Danemark) viennent tout juste de découvrir que le sport avait également des effets positifs chez les personnes touchées par le cancer.

Les scientifiques ont testé leur hypothèse sur des souris. Ils ont ainsi constaté que les rongeurs malades du cancer qui s'entraînaient régulièrement sur une roue (l'équivalent de notre vélo elliptique, peut-être ?) présentaient une croissance tumorale moins rapide que la moyenne. Cette conclusion se vérifiait tout particu-

lièrement en cas de cancer de la peau (+ 10 000 nouveaux cas en France chaque année), du foie (+ 3500 nouveaux cas en France chaque année) ou du poumon (+ 40 000 nouveaux cas chaque année en France)*.

LE RÔLE DES LYMPHOCYTES NK

Lorsque l'on fait du sport, notre organisme sécrète une substance chimique appelée adrénaline ou épinephrine*, expliquent les chercheurs, dont les travaux ont été publiés dans la revue médicale Cell Metabolism. "Or, la production d'adréna-

line s'accompagne de l'activation de certaines cellules spécialisées du système immunitaire : les lymphocytes NK (pour Natural Killer). Ceux-ci influent directement la tumeur afin de ralentir voire de stopper définitivement sa croissance."

"Nous pensons donc qu'il faudrait vivement encourager les personnes touchées par un cancer à pratiquer une activité physique régulière - adaptée à leurs capacités évidemment. Les sports conseillés ? Le running (sauf en cas de troubles articulaires), la marche rapide, la natation et le fitness en salle - à intensité modérée."

Migraine : le running, meilleur que les médicaments ?

Pour faire « passer » une migraine, il y a la solution médicamenteuse. Ou alors, on peut aussi se mettre au running... Nos explications.

Sept millions de Français subissent des migraines régulièrement : un quart des femmes de 30 à 39 ans sont concernées ! Pour ces personnes, lorsque une crise survient, la meilleure solution, c'est souvent de s'enfermer dans le noir, au calme, avec un médicament... Et d'attendre que ça passe.

Sauf que selon une récente étude suédoise (parue dans la revue spécialisée *Cephalalgia*), le running serait une alternative efficace aux antidouleurs chimiques, qui ont parfois des effets secondaires désagréables, voire néfastes. Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs ont suivi 81 patients, tous sujets aux crises de migraine, pendant 3 mois. Ils ont constitué trois groupes de travail : les premiers volontaires devaient courir pendant au moins 40 minutes, trois fois par semaine. Les seconds devaient suivre un traitement anti-douleur classique (Topiramate) et les troisièmes devaient pratiquer régulièrement des exercices de relaxation.

Les bienfaits des endorphines

Verdict : au terme de l'expérience, les membres du premier groupe (les joggers, donc) déclaraient une amélioration sensible de leur qualité de vie (moins de maux de tête, meilleure qualité de sommeil, taux de stress diminué...). L'amélioration était moins nette parmi les volontaires des deuxième et troisième groupes. « Lorsque l'on court, on sécrète certaines hormones, les endorphines. Celles-ci sont des antidouleurs naturels reconnus, expliquent les scientifiques. Par ailleurs, via la sueur, nous éliminons des toxines, qui peuvent aggraver les maux de tête, si ce n'est les provoquer. »

Bon pour notre système cardiovasculaire, pour améliorer nos capacités respiratoires, notre humeur, notre libido et même nos performances professionnelles, le running est décidément « le » sport qu'il faut pratiquer pour être en bonne santé... On s'y met ?

6 CONSEILS POUR (ENFIN) SE METTRE À LA COURSE À PIED

À l'occasion de la rentrée, et si on se mettait au running ? Ce sport accessible à tous est aussi bon pour le corps que pour l'esprit. Nos conseils pour bien débuter.

D'après une enquête de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) menée en 2016, 12 millions de Français seraient accros à la course à pied - et 4,5 millions ont même participé à une course en 2015 ! Et si on s'y mettait ?

POURQUOI SE METTRE À LA COURSE À PIED ? 3 BONNES RAISONS

C'est bon pour la santé. Courir régulièrement, c'est un bon moyen de protéger sa santé cardiovasculaire et son cœur : selon plusieurs enquêtes récentes, le running serait également bénéfique pour les os (il réduirait le risque d'ostéoporose à la ménopause, par exemple) et pour le cerveau (et notamment pour prévenir la maladie de Parkinson). Mieux : la course à pied aiderait même à arriver de fumer ! C'est bon pour le moral. Contre la dépression, les troubles de l'humeur ou encore l'anxiété, le running constitue une thérapie efficace. C'est chimique : pendant l'effort, le cortisol (l'hormone du stress) diminue tandis que la sérotonine et les endorphines (les substances du bien-être) augmentent. Les émotions sont régulées, les tensions sont évacuées et on se sent mieux... dans ses baskets.

Ça fait maigrir. En complément d'une alimentation équilibrée (bien sûr), le running est un bon sport pour s'affiner de partout, et surtout du bas du corps. Ainsi, 1 heure de course à pied brûle environ 600 Kcal, soit l'équivalent d'un bon repas entrée-plat-dessert.

1/6 - Choisir des bonnes chaussures

Même lorsqu'on débute en course à pied, il est in-dis-pensable de s'équiper de bonnes chaussures :



pas question de courir en tennis, au risque de voir apparaître des douleurs articulaires et/ou musculaires. La bonne idée : se faire conseiller en magasin spécialisé et ne pas hésiter à essayer plusieurs paires avant de se décider. Attention : il faut se sentir bien dans ses chaussures dès la première seconde !

2/6 - Ne pas négliger sa tenue

Une bonne brassière, c'est tout aussi important que des bonnes chaussures pour débuter le running en toute sécurité : un bon maintien au niveau de la poitrine permet notamment d'éviter l'apparition de maux de dos. Là encore, on se tourne vers un magasin spécialisé et on n'hésite pas à essayer plusieurs modèles pour trouver le plus confortable.

3/6 - Respecter son rythme

La course à pied doit progressivement devenir un plaisir... pas une corvée ! On bannit donc les injonctions du

style "il faut que j'aille courir" ou "je dois aller courir" et on s'efforce plutôt de repérer les moments où on a envie de s'exercer : le matin avant d'aller au bureau, pendant la pause-déjeuner, le soir avant le dîner... On identifie également les "lieux plaisir" où on aime courir : le parc municipal, le quartier, le bord du lac...

4/6 - Progresser en douceur

Attention aux excès de zèle : commencer le running en fanfare, c'est le meilleur moyen de se blesser et de perdre en motivation au bout de quelques séances seulement ! Mieux vaut donc progresser en douceur : pour un débutant, courir 2 à 3 fois par semaine pendant 10-15 minutes constitue un très bon début. En guise de première séance, on peut commencer par 10 minutes de marche active, puis on trotte doucement : dès qu'on se sent essoufflé, on reprend la marche et on alterne pendant 45 minutes environ. L'objectif : augmenter

progressivement les phases de course.

5/6 - S'échauffer et s'étirer

Là encore, il s'agit d'éviter les blessures - du type entorse, micro-fracture ou tendinite. Avant la séance, on s'échauffe en mobilisant toutes les chaînes musculaires, en particulier les hanches, les genoux et les chevilles.

Après la séance, on s'étire longuement (en s'inspirant du yoga, par exemple) : on peut compléter les étirements avec un auto-massage en utilisant une huile destinée aux sportifs - par exemple : une huile d'arnica.

6/6 - Demander conseil à son médecin

Pas question de débiter le running sans feu vert du médecin, surtout après 50-55 ans. Une vigilance particulière est recommandée aux personnes qui souffrent de troubles articulaires (arthrite, arthrose...) et/ou osseux (ostéoporose...).

LE RUNNING, UN SPORT À ÉVITER LORSQU'ON EST TRÈS MINCE

Les femmes dotées d'un IMC inférieur ou égal à 19 ne devraient pas pratiquer la course à pied : en effet, pour elles, le risque de fracture est beaucoup plus élevé.

Si le running, c'est « la » discipline idéale lorsqu'on veut perdre du poids (car 1 heure de course à pied = 550 Kcal dépensées), ce sport peut également avoir un impact négatif sur la santé.

Ainsi, à chaque kilomètre de course, il y a environ 800 réceptions pieds/sol avec 5 à 8 fois le poids du corps à chaque impact - pour un coureur de 80 kg, cela correspond à une charge de 480 kg sur les hanches à chaque fou-

lée. Des micro-traumatismes qui peuvent à la longue, accélérer le vieillissement articulaire, voire provoquer de l'arthrose et/ou des fractures...

Selon une nouvelle étude conduite par la Ohio State University (aux États-Unis), les femmes dont l'indice de masse corporelle (IMC) est égal ou inférieur à 19 ne devraient pas pratiquer le running. En effet, pour ces femmes très minces, le running peut être à l'origine de fractures. Celles-ci guériraient même moins vite que chez les femmes dotées d'un IMC normal - c'est-à-dire compris entre 19 et 25. « Lorsque l'indice de masse corporelle est faible, la masse

musculaire est insuffisante pour absorber les chocs provoqués par l'impact du pied sur le sol, explique le Dr. Timothy Miller, principal auteur de ces travaux publiés dans la revue spécialisée *Current Orthopaedic Practice*. Ainsi, ce choc se répercute directement au niveau osseux, ce qui conduit à des fractures... »

Les chercheurs ont également observé que chez les femmes très minces, le temps de récupération nécessaire après une fracture « sévère » était de 17 semaines en moyenne, contre 13 semaines pour les femmes plus pulpeuses. « Avant le commencement du running, il est impératif de consulter un médecin qui donnera (ou pas)



son feu vert. » Les scientifiques conseillent également aux sportives de calculer régulièrement leur IMC. On vous rappelle la formule : poids (en kilogrammes) divisé par la taille (en mètres) élevée au carré

MAURITANIE

Réouverture des aéroports pour des vols internationaux

La Mauritanie a rouvert vendredi ses aéroports pour des vols internationaux après presque six mois de fermeture due au COVID-19, rapportent des médias.

La compagnie nationale Mauritania Airlines a annoncé la reprise graduelle des vols internationaux à partir du 11 septembre. Selon une circulaire interministérielle relative aux conditions sanitaires des vols à destination de la Mauritanie, tous les passagers doivent présenter un certificat de test négatif du COVID-19 délivré par un laboratoire agréé et datant de moins de trois jours.

"Les passagers en transit sont soumis aux mêmes conditions", précise la circulaire, ajoutant que "ces exigences ne concernent pas les membres d'équipages, sauf s'ils présentent des symptômes du COVID-19". A la date du 10 septembre, la Mauritanie comptait 7.222 cas confirmés de COVID-19, dont 6.758 guérisons et 161 décès. Le premier cas confirmé a été déclaré en Mauritanie le 3 mars.

MALI

Six femmes tuées dans l'explosion d'une mine au passage d'une ambulance

Six femmes, dont l'une enceinte, ont été tuées vendredi dans l'explosion d'une mine artisanale au passage de l'ambulance qui les transportait dans le sud du Mali, ont annoncé les autorités judiciaires régionales.

Les six femmes étaient transportées en ambulance "entre Boura et Yorosso", dans la région de Sikasso (sud), a indiqué le procureur de Koutiala, Dramane Diarra cité par l'AFP. Le seul rescapé de l'explosion est le chauffeur de l'ambulance, a ajouté le procureur Diarra, précisant qu'il était "gravement blessé". Il a été transporté à l'hôpital régional, selon un élu local sous couvert d'anonymat. L'explosion a eu lieu dans la région de Sikasso, dans le sud du Mali frontalier du Burkina Faso, théâtre de violences de plus en plus récurrentes alors qu'elles étaient totalement absentes il y a quelques années. Des terroristes opèrent dans la zone. Le Mali, comme le Burkina Faso et le Niger, sont frappés par des violences terroristes de plus en plus fréquentes depuis 2012.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Massacres en Ituri: l'ONU avance un bilan provisoire moins élevé

Les Nations unies en République démocratique du Congo ont avancé vendredi un bilan provisoire moins élevé des deux massacres en Ituri (nord-est) que celui des autorités congolaises qui ont annoncé 58 morts. "Nous n'avons pas confirmation des chiffres", a indiqué une source onusienne. "Pour l'instant, on peut confirmer que le 9 septembre, il y a eu 12 personnes qui ont été tuées". Le ministre provincial de l'Intérieur Adjo Gidi avait précisé jeudi que 23 personnes avaient été tuées mardi puis 35 jeudi, en territoire d'Irumu dans le sud de l'Ituri. Le ministre provincial avait attribué ce double massacre au groupe armé d'origine ougandaise des Forces démocratiques alliées (ADF). "Il nous semble pas que cela soit les ADF", poursuit la source onusienne, selon qui les violences seraient liées à "des conflits inter-communautaires". Les victimes seraient une communauté hutu présente dans la région. Les ADF ont mené des attaques dans la zone le 5 et le 6 septembre "avec deux personnes qui ont été tuées", et le 8 "avec trois qui ont été tuées", selon les Nations unies. Une brigade de réaction rapide de la Mission des Nations unies au Congo (Monusco) "s'est rendue sur place hier (jeudi) avec l'armée congolaise. Nous allons envoyer une mission conjointe la semaine prochaine". "Le 8 septembre et le 10 septembre, il y a eu des attaques, je confirme", a déclaré le ministre provincial de l'Intérieur, cité par l'AFP vendredi soir. "Peu importe les chiffres, il faut savoir qu'il y a eu des massacres. On a tué des gens. Les gens se sont déplacés", a-t-il ajouté, allusion aux civils qui fuient les violences. "Nous présumons que ce sont les ADF, parce qu'ils sont très actifs" dans la zone, a-t-il ajouté sur les auteurs. Les Nations unies étudient avec les autorités locales "les possibilités de descendre sur le terrain pour vérifier si toutes les données reçues sont exactes", a-t-il dit. Les événements ont eu lieu dans "la zone de Tshabi, une zone forestière donc les recherches sont très difficiles", avait indiqué jeudi une source de la société civile.

APS

LIBYE

Le Conseil de sécurité décide de prolonger le mandat de la Manul jusqu'au 15 septembre 2021

Le Conseil de sécurité des Nations unies a décidé vendredi de prolonger le mandat de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) jusqu'au 15 septembre 2021, dans un projet de résolution qui sera soumis à un vote en début de semaine, rapportent des médias citant des sources diplomatiques.

Selon ces sources, le Conseil décide dans son texte que "la Manul sera dirigée par un envoyé spécial du secrétaire général (...) avec pour objectif particulier d'assurer une médiation avec les acteurs libyens et internationaux pour mettre fin au conflit".

Sous son autorité, "un coordinateur de la Manul s'occupera des opérations au jour le jour et de l'administration" de la mission (environ 200 personnes), précise le texte qui réclame au chef de l'ONU qu'il "nomme sans retard son émissaire". Depuis la démission le 2 mars pour raisons de santé du Libanais Ghassan Salamé, la mission de l'ONU est dirigée



par intérim par l'adjoite de Salamé, l'Américaine Stephanie Williams, qui doit quitter ses fonctions fin septembre.

Rédigé par le Royaume-Uni, le projet de résolution demande au secrétaire général de définir dans les deux mois à venir les

"étapes pour obtenir un cessez-le-feu durable" et de fournir parallèlement des "recommandations" sur un possible rôle de l'ONU dans sa "surveillance". Le texte réclame enfin une "application complète" de l'embargo sur les armes décrété en 2011 et régulièrement violé depuis, avec "l'arrêt de tout soutien et le retrait de tous les mercenaires armés" présents en Libye. Depuis la chute du régime de Muammar El-Gueddafi fin 2011, la Libye est déchirée entre deux camps rivaux: le gouvernement d'union nationale (GNA) à l'Ouest dirigé par Fayez al-Serradj, et reconnu par l'ONU, et une autorité rivale à l'Est dirigée par le maréchal Khalifa Haftar.

Les concertations de Montreux rapprochent les points de vues entre les protagonistes

Les concertations interlibyennes qui ont eu lieu ces derniers jours à Montreux en Suisse, ont permis de rapprocher les points de vues entre les protagonistes libyens, à travers l'annonce d'"une phase préparatoire" au règlement global de la crise qui secoue la Libye depuis 2011.

La réunion ayant regroupé les principaux acteurs libyens du 7 au 9 septembre à Montreux, a recommandé de mettre en place "une phase préparatoire de 18 mois" en Libye durant laquelle se tiendront des élections présidentielles et législatives sur la "base d'un cadre constitutionnel qui fera l'objet d'un accord de tous". C'est ce qui ressort d'une Déclaration finale rendue publique jeudi par la réunion de Montreux, qui s'est tenue sous les auspices du Centre du dialogue humanitaire et en présence de la mission onusienne en Libye (Manul).

Cette phase "transitoire" débutera par "la reconstitution du Conseil présidentiel et la création d'un gouvernement d'union nationale qui représente toutes les parties et qui consacrerait ses efforts pour réunir les conditions nécessaires à la tenue d'élections nationales", selon la Décla-

ration. Cela concerne l'exécution de la Loi d'amnistie approuvée par le parlement, la facilitation du retour des déplacés et des exilés, en tant que mesure préalable nécessaire pour la réalisation de la réconciliation nationale impérieuse", ajoute le texte.

La déclaration salue, en outre, la "proposition portant transfert provisoire des fonctions et des principales institutions gouvernementales telles que la chambre des députés et le pouvoir exécutif à Syrte après la réunion des arrangements sécuritaires et logistiques appropriés". Elle appelle la chambre des députés et le Haut Conseil d'Etat à "poursuivre leurs discussions au sujet de la question des postes régaliens, de l'élaboration du cadre électoral requis, selon un calendrier préétabli".

Le document ajoute que la Mission onusienne en Libye lancera dès maintenant les préparatifs nécessaires pour la relance du "Forum du Dialogue politique libyen inclusif" et cela sera annoncé au cours de la période à venir. La Réunion de Montreux appelle, dans ce contexte, la "communauté internationale à assumer sa responsabilité pour appuyer ce processus et à respecter, de manière scrupuleuse, le droit souverain du peuple libyen à l'autodétermination".

Les concertations de Montreux interviennent après qu'un cessez-le-feu ait été décrété, le 21 août dernier, fruit d'une annonce faite par le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale (GNA) libyen, Fayez al-Serradj, et le président de la Chambre des députés qui siège à Tobrouk, Aguila Salah.

Résultats satisfaisants, se félicitent l'ONU et les Etats-Unis

Dans une réaction aux discussions de Montreux, les Etats-Unis, via, leur ambassade à Tripoli ont salué jeudi les résultats de la réunion de Montreux, qualifiant de "constructives" ces consultations. L'ambassade américaine s'est dit en outre "confiante quant à un avenir meilleur" pour la Libye et que les différentes parties libyennes puissent "tenir un dialogue pacifique en respectant la souveraineté de la Libye pour parvenir à un cessez-le-feu durable, au retrait des forces militaires étrangères et des mercenaires et à la réouverture du secteur de l'énergie en toute transparence quant à la gestion des revenus du pétrole et du gaz" libyens.

Dans ce contexte, l'ambassade amé-

ricaine a "chaleureusement félicité la Manul pour ces efforts inlassables en vue de relancer le Dialogue politique libyen inclusif", appelant tous les Libyens à "soutenir ce processus à travers lequel le peuple libyen pourra exercer son droit souverain pour décider de son avenir".

Pour sa part, la Cheffe par intérim de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), Stephanie Williams, a salué, dans un communiqué jeudi, "la bonne volonté et le dévouement manifestés par les participants libyens", qui, soutient Mme Williams, "ont saisi cette occasion pour mettre de côté leurs différends et leurs désaccords de longue date au profit d'une solution libyo-libyenne qui pourrait être mise sur la table à la faveur de la reprise prochaine de la conférence de dialogue politique libyenne facilitée par les Nations Unies".

La Représentante spéciale par intérim du Secrétaire général de l'ONU en Libye, a, en outre, souligné que la réunion consultative libyenne de Montreux "était arrivée à un tournant crucial dans une longue entreprise de recherche d'une solution globale à la crise libyenne", soutenant que "la détérioration des conditions socio-économiques en Libye, qui a été exacerbée par le conflit acharné, la montée alarmante des cas de Covid-19, le manque de services et les pénuries d'électricité et d'eau, en plus du blocus pétrolier continu, rendent la solution pacifique d'autant plus urgente". Par la même, Mme Williams a accueilli favorablement la proposition des participants aux consultations de transférer, à titre temporaire, à la ville de Syrte, "des fonctions et des bureaux clés du gouvernement, tels que l'autorité exécutive et la Chambre des représentants, après avoir mis en œuvre les dispositions de sécurité et de logistique appropriées". Compte tenu "des résultats tangibles" obtenus lors de ces consultations de Montreux et d'autres, et après des semaines de discussions approfondies avec les principales parties prenantes libyennes et internationales, la MANUL a décidé de "lancer maintenant les arrangements nécessaires pour reprendre le Forum de dialogue politique libyen pleinement inclusif avec une annonce à venir", a-t-elle ajouté.

Et enfin, la responsable onusienne a lancé un appel à la communauté internationale à "assumer ses responsabilités en vue de soutenir ce processus et à respecter le droit souverain du peuple libyen de décider de son avenir".

PALESTINE

La Chine fait don d'un million de dollars en faveur du programme de l'UNRWA dans la bande de Ghaza

La Chine a fait don vendredi d'un million de dollars en faveur du programme alimentaire de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) dans la bande de Ghaza.

Ce don est le fruit d'un accord signé par Guo Wei, directeur du Bureau chinois auprès de l'Etat de Palestine, et Philippe Lazzarini, commissaire général de l'UNRWA, selon un communiqué officiel de l'agence onusienne.

"L'UNRWA fournit une aide humanitaire cruciale à plus d'un million de réfugiés palestiniens dans la bande de Ghaza, qui dépendent de l'aide alimentaire pour satisfaire leurs besoins de sécurité alimentaire les plus fondamentaux", a indiqué le communiqué. Les contributions faites par la Chine au cours des deux dernières an-

nées ont permis d'atténuer les effets de l'insécurité alimentaire parmi les familles de réfugiés palestiniens dans la bande de Ghaza, dont la plupart sont confrontées maintenant à la pandémie de nouveau coronavirus, a-t-il poursuivi.

La Chine attache une grande importance à sa coopération avec l'agence, a dit M. Guo, ajoutant que son pays "soutiendra, comme toujours, le travail de l'UNRWA et continuera de fournir une aide aux réfugiés de Palestine ainsi qu'à leur développement économique et social". M. Lazzarini a pour sa part exprimé sa sincère appréciation



tion envers la Chine pour son soutien à l'agence. "La généreuse contribution de la Chine aidera l'UNRWA à fournir une aide alimentaire à plus d'un million de réfugiés de Palestine dans la bande de Ghaza. J'espère que cette coopération continuera d'être renforcée", a-t-il indiqué.

NORMALISATION ENTRE BAHRÉÏN ET ISRAËL

La Palestine condamne l'accord de normalisation

Les dirigeants palestiniens ont fermement condamné l'accord de normalisation des relations entre Israël et Bahreïn conclu sous l'égide des Etats-Unis. Dans un communiqué de presse, les dirigeants palestiniens ont déclaré que l'accord "est une trahison d'Al Qods, de l'Esplanade des Mosquées et de la cause palestinienne".

L'accord entre Israël et Bahreïn "soutient la légalisation des crimes odieux de l'occupation contre le peuple palestinien", ont dénoncé les dirigeants palestiniens dans le communiqué. "La Palestine considère que cette étape est extrêmement dangereuse et qu'elle réduit à néant l'initiative de paix arabe, les décisions des

sommets arabes et islamiques et la légitimité internationale", poursuit le communiqué. Les dirigeants palestiniens appellent les pays arabes à respecter l'Initiative de paix arabe prise en 2002 et exhortent la communauté internationale à se conformer au droit international et aux résolutions de la légitimité internationale.

AFGHANISTAN Début des négociations de paix historiques à Doha

Des négociations historiques entre le gouvernement afghan et les talibans visant à mettre fin à près de deux décennies de conflit entre les deux camps, se sont ouvertes samedi à Doha, ont rapporté des médias. Le chef de la diplomatie du Qatar, cheikh Mohammed ben Abderrahmane Al-Thani a présidé à l'ouverture de ces négociations organisées dans un grand hôtel de Doha en présence du secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo et de l'émissaire américain en Afghanistan, Zalmay Khalilzad. Le négociateur du gouvernement afghan Doha a remercié les talibans pour leur "volonté de négocier" à l'ouverture de ces négociations. "Je peux vous dire avec confiance aujourd'hui que notre pays se souviendra de ce jour comme de celui de la fin de la guerre et des souffrances de notre peuple", a déclaré Abdullah Abdullah, un ancien ministre afghan. Prévu en mars, les pourparlers de paix, inédits entre les deux camps, ont été reportés régulièrement du fait de désaccords persistants autour d'un échange de prisonniers : quelque 5.000 talibans contre un millier de membres des forces afghanes. Cette disposition, inscrite dans un accord américano-taliban signé en février au Qatar, qui entérine le retrait des troupes étrangères d'Afghanistan d'ici mi-2021, a dès le départ suscité l'hostilité de Kaboul, non-signataire du texte. Les autorités afghanes ont particulièrement réagi à relâcher les 400 derniers insurgés, accusés ou condamnés pour des crimes graves, qu'ils ont fini par libérer la semaine dernière, à l'exception d'une poignée de détenus, dont certains sont en route pour le Qatar.

FRANCE-MANIFESTATIONS DES "GILETS JAUNES" 154 interpellations à Paris (préfecture)

Au moins 154 personnes ont été interpellées, samedi à la mi-journée, dans la capitale française à l'occasion des manifestations des "gilets jaunes", a indiqué la Préfecture de police sur Twitter. Parmi ces personnes, 27 ont été placées en garde à vue, a précisé la préfecture de police de Paris. De premiers heurts entre manifestants et forces de l'ordre ont éclaté aux abords de la place de Wagram, l'un des points de départ des manifestations où sont réunis environ un millier de manifestants, selon la presse. La veille, le préfet de police a décidé d'interdire tout rassemblement de personnes se revendiquant du mouvement "des gilets jaunes" dans plusieurs secteurs "au vu des risques de troubles à l'ordre public". Un deuxième arrêté préfectoral a interdit une autre manifestation, qui devait se rassembler à l'Arc de Triomphe pour rejoindre les Champs-Élysées. L'interdiction concerne également une troisième manifestation

qui devait partir de la place de l'Etoile pour rejoindre la Concorde. Des rassemblements ont également été interdits par les préfets de police dans d'autres villes comme Montpellier, Dijon et Toulouse.

Après une pause pendant l'été, les "Gilets jaunes", mouvement né en 2018 sur les réseaux sociaux pour protester contre la politique fiscale et sociale du gouvernement, sont de retour dans les rues avec des manifestations et des actions ce samedi dans plusieurs villes françaises, dont Paris, Marseille, Toulouse, Lyon, Lille, Nantes, Nice et Strasbourg. Selon des sources policières, citées par les médias locaux, plusieurs milliers de manifestants devraient se mobiliser dans la capitale, auxquels pourraient se joindre des "anti-masques" et les propriétaires de discothèques, contraints de maintenir la fermeture de leurs établissements à cause de la pandémie du coronavirus.

GRÈCE

Heurts entre police et migrants à Lesbos

La police sur l'île grecque de Lesbos a tiré samedi du gaz lacrymogène contre des migrants qui leur lançaient des pierres, lors d'une manifestation pour exiger des abris après les incendies qui ont détruit le sordide camp de Moria. Des centaines de demandeurs d'asile manifestent leur colère après avoir passé quatre nuits à dormir dans la rue, alors que les efforts de relogement prennent du retard. Les autorités de l'île, qui refusent de reconstruire le camp, veulent transférer les migrants dans des tentes qu'elles ont commencé vendredi à installer en urgence dans une enceinte près du port. Plus de 11.000 personnes, y compris des milliers d'enfants, sont sans abri depuis quatre jours. "Les familles seront prioritaires, avec des tentes prévues pour six personnes. Le processus de relogement commence aujourd'hui", a déclaré samedi le porte-parole du ministère de l'Immigration Alexandros Ragavas.

PÉROU

Le Parlement lance une procédure de destitution contre le président

Le Parlement péruvien a lancé vendredi une procédure de destitution contre le président Martin Vizcarra, après la diffusion de documents le compromettant dans une affaire de corruption.

La motion, présentée par plusieurs partis, devait obtenir au moins 52 votes pour être adoptée et déclencher la procédure formelle de destitution qui doit être votée sous quatre jours. Sur les 130 membres, dont tous n'étaient pas physiquement présents ou ne participaient pas au vote, 65 parlementaires se sont prononcés en faveur du déclenchement de la procédure, 36 contre et 24 se sont abstenus.

"La motion de vacance du poste de président de la République a été approuvée", a déclaré après le vote et plusieurs heures de débat le chef du Parlement, Manuel Merino. Lors du vote formel, dont la

date n'a pas été fixée, 87 voix seront nécessaires pour destituer le chef de l'Etat, qui n'a pas de majorité. Martin Vizcarra, au pouvoir depuis mars 2018, aura auparavant l'occasion de se défendre devant le Parlement.

En cas de destitution, le président du Parlement assurera l'intérim jusqu'à la fin de l'actuelle mandature, le 28 juillet 2021. M. Vizcarra, qui avait pris les rênes du pays après la démission de son prédécesseur, Pedro Pablo Kuczynski, dont il était le vice-président, s'est retrouvé par surprise sur la sellette. En cause, la diffusion jeudi devant les parlementaires d'un enregistrement audio dans lequel il est présent en train de manipuler des témoins en leur demandant de cacher la vérité, dans une enquête portant sur une affaire de corruption.

USA

Trump a-t-il dévoilé une arme nucléaire secrète à un journaliste?

Le nouveau livre explosif du journaliste Bob Woodward sur Donald Trump a suscité une frénésie d'activité dans le milieu feutré des experts mondiaux en armes nucléaires, le président américain évoquant une nouvelle arme "que personne d'autre n'a".

Selon des extraits du livre "Rage" publiés par le Washington Post, M. Trump s'est vanté lors d'une des 18 interviews qu'il a accordées entre décembre 2019 et juillet 2020 à Bob Woodward, de détenir une nouvelle arme dont ni le président russe Vladimir Poutine ni le président chinois Xi Jinping n'ont connaissance.

"J'ai construit un (système) nuclé... une arme, j'ai construit un système d'armement, des systèmes d'armement, que personne d'autre n'a jamais eu dans ce pays", déclare le président américain, semblant se reprendre, selon ces extraits datés du 5 décembre 2019. "On a des choses que vous n'avez jamais vu, dont vous n'avez jamais entendu parler", ajoute M. Trump. "On a des choses dont Poutine et Xi n'ont jamais entendu parler. Personne. Ce que nous avons, c'est incroyable." Bob Woodward, rendu célèbre pour avoir révélé, avec Carl Bernstein, le scandale du Watergate dans les années 70, indique dans son livre que des sources non identifiées ont confirmé que l'armée américaine avait une "nouvelle arme secrète". Mais elles ne lui ont pas précisé de quel genre d'arme il s'agissait et se sont déclarées surprises que M. Trump en ait parlé.

Les experts ont disséqué ces quelques phrases pour tenter de deviner de quelle arme Donald Trump parlait. Le président américain s'est-il corrigé parce que l'arme n'est en fait pas nucléaire, ou justement parce qu'elle l'est et qu'il s'est rendu compte qu'il parlait trop? Hans Kristensen, de la Federation of American Scientists, a estimé sur Twitter qu'il "s'agissait en fait de la tête nucléaire de faible puissance W76-2 qui était alors développée et qui a été depuis déployée". Le Pentagone a annoncé le 4 février avoir déployé pour la première fois cette arme nucléaire qui a une charge explosive estimée à 5 kilotonnes (trois fois moins que la bombe d'Hiroshima) à bord du sous-marin USS Tennessee, qui patrouillait dans l'Atlantique.

Mais pour Jeffrey Lewis, du Middlebury Institute, il s'agit du nouveau missile hypersonique que les Etats-Unis sont en train de développer. "La façon de parler de Trump en décembre 2019 ressemble à ses vantardises de mars 2020 à propos du missile "super extra" qui s'est avéré être l'hypersonique", a-t-il tweeté. Questionné sur Fox News, le conseiller à la Sécurité nationale de la Maison Blanche, Robert O'Brien, a assuré que le président américain ne parlait pas d'une arme en particulier. "Nous sommes toujours à la pointe de la technologie et nous avons toujours quelque chose dont nos adversaires ne sont pas au courant", a-t-il dit. Un porte-parole du Pentagone, le lieutenant-colonel Robert Carver, s'est abstenu de tout commentaire "sur un livre qui n'a pas encore été publié".

MUSIQUE - RENCONTRE

Bechar: plusieurs artistes africains et américains en résidence artistique à Taghit en février prochain

Une résidence artistique internationale "One Beat Sahara" (Un battement au Sahara) sera organisée du 8 au 28 février 2021 à Taghit (wilaya de Bechar), avec la participation de 25 musiciens de sept (7) pays africains et des Etats Unis, a-t-on appris mardi de l'artiste Chakib Bouzidi.

Cette résidence, qui est initiée par le Département d'Etat américain des affaires éducatives et culturelles et produite par Bang On A Can's Found Sound Nation, en partenariat avec l'Ambassade des Etats-Unis en Algérie, le ministère de la Culture, et avec le soutien supplémentaire des ambassades des Etats-Unis en Libye, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger et Tunisie, sera encadrée, en plus de M.

Bouzidi, par des spécialistes de renom, à l'exemple de Domenico Fossati et Haïle Supreme, a précisé à l'APS l'artiste et leader du groupe musical algérien Frikya Spirit.

L'objectif de cet important événement artistique est de créer, en collaboration, une œuvre originale et développer un réseau global d'initiatives musicales engagées civiquement, originaires d'Algérie, Libye, Mali, Mauritanie, Maroc, Nig er, Tunisie et Etats-Unis", a-t-il fait savoir. Pendant ce programme de trois (3) semaines, les participants exploreront les traditions musicales de la diaspora



noire qui ont voyagé de l'Afrique aux Amériques, puis de nouveau en Afrique, de même que les artistes participants se concentreront particulièrement sur les éléments de ces traditions artistiques et leurs liens avec la musique nord-africaine ancienne et contemporaine, qui créent une puissance culturelle basée sur la résilience, la créativité et le soutien mutuel, a indiqué Chakib Bouzidi. Le programme de cette résidence artistique prévoit aussi des activités artistiques de six (6) jours d'événements publics et d'activités d'engagement

social à Taghit, Bechar et Alger, en plus de l'animation par les participants d'ateliers communautaires avec des jeunes talents de la région et du développement de stratégies pouvant être appliquées dans leurs communautés d'origine, a-t-il souligné.

Les ateliers communautaires avec des jeunes talents de la wilaya de Bechar concerneront la région de Taghit, dans laquelle les musiciens joueront dans des maisons de retraite, parallèlement à des rencontres de formation de musique et de chant pour les enfants.

Un "street studio" est éga-

lement au programme de cette résidence, dans le but de "faire sortir le studio d'enregistrement des murs, et faire ainsi intervenir la communauté, a expliqué l'artiste Bouzidi, qui est également directeur artistique de cette résidence. Les spectacles prévus à l'occasion de cet événement seront destinés à différents publics et trouveront des façons convaincantes de retracer le lien historique et moderne entre les huit pays participants, selon l'artiste. Les dates du programme et des représentations dépendent du développement de la situation de la pandémie de coronavirus (COVID-19) à l'échelle internationale.

Un appel à candidatures pour participation à cet événement artistique et culturel a été lancé du 2 août au 7 septembre 2020, ouvert à tous les musiciens et artistes sonores engagés civiquement, âgés de 19 à 35 ans, et les délibérations auront lieu à partir du 7 octobre par un jury composé de professionnels et les membres du programme OneBeat, a fait savoir Chakib Bouzidi.

UNESCO - MÉDIAS - VIOLENCE

L'UNESCO condamne l'assassinat d'un journaliste au Mexique

La Directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Audrey Azoulay, a condamné l'assassinat du journaliste Julio Valdivia, mercredi à Tezonapa, dans l'Etat mexicain de Veracruz. Mme Azoulay a appelé les autorités à mener une enquête sur cet "horrible acte de violence" et à faire juger ses auteurs. "La justice doit passer afin d'empêcher que des actes sanglants ne restreignent les libertés auxquelles chacun aspire : liberté de parole, liberté de la presse et le droit à l'information", a-t-elle déclaré dans un communiqué.

Le corps décapité de la victime, spécialisé dans les affaires criminelles pour le quotidien régional El Mundo de Córdoba, a été retrouvé à proximité d'une voie ferrée, rappelle l'organisation onusienne.

L'UNESCO promeut la sécurité des journalistes au travers de mesures de sensibilisation mondiale, d'un renforcement des capacités, ainsi que par la mise en œuvre du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité.

L'Observatoire de l'Unesco sur les journalistes assassinés a enregistré 56 décès de mort violente en 2019, contre 99 en 2018, le bilan le plus faible depuis plus de dix ans. Au total, l'Unesco a recensé 894 assassinats de journalistes entre 2010 et 2019, soit une moyenne de près de 90 par an.

CHINE - USA - MÉDIAS

La Chine exhorte Mike Pompeo à respecter la liberté de la presse

La Chine a exhorté les Etats-Unis "à cesser de calomnier et de mentir, à rejeter les actes d'intimidation et à respecter la liberté de la presse par des actions concrètes", a déclaré jeudi un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

Le porte-parole Zhao Lijian a fait ces remarques lors d'un point de presse en répondant à une question concernant la plainte du secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo, selon laquelle le Quotidien du Peuple, l'un des principaux groupes de médias en Chine, a refusé de publier un article écrit par l'ambassadeur des Etats-Unis en Chine, Terry Branstad.

M. Zhao a souligné que le contenu de l'article était "gravement incompatible avec les faits de base, et était plein d'échappatoires et rempli de calomnies malveillantes et d'attaques" à l'encontre de la Chine.

"Si le gouvernement chinois, comme l'ont fait les Etats-Unis, vous fournissait un article qui déforme gravement les faits et attaque votre pays, et vous demandait de répondre le lendemain et de promettre de le publier sans aucune modification, le feriez-vous ?" a interrogé M. Zhao aux journalistes présents au point de presse.

Il a noté que ce que les Etats-Unis ont fait "n'avait rien à voir avec la liberté de la presse, mais était une machination bien conçue".

L'ambassadeur de Chine aux Etats-Unis s'est toujours engagé à promouvoir des échanges et une coopération amicale entre les deux pays et les deux peuples, à ne jamais créer et répandre de rumeurs à l'encontre des Etats-Unis, à ne jamais attaquer et diffamer le système américain, et à ne jamais s'immiscer dans les affaires intérieures du pays, a déclaré le porte-parole.

Il a indiqué que certains politiciens américains, d'une part, réprimaient arbitrairement les médias chinois, les qualifiant de "machines de propagande" du Parti communiste chinois (PCC). Mais ces mêmes politiciens ont exigé que les "machines de propagande" attaquent malicieusement le gouvernement chinois. "Leur comportement est à la fois illogique et insolent", a-t-il noté. "Comme tout autre média américain, le Quotidien du Peuple a le droit de décider de publier ou non un article soumis et de décider quand le publier, et il a le droit d'apporter des modifications et des révisions nécessaires à tout article.

Il est également en droit de rejeter la publication d'un article comportant des erreurs factuelles et rempli de préjugés.

Cela est conforme à la pratique professionnelle de l'industrie des médias, ainsi qu'aux normes internationales", a déclaré M. Zhao en citant la déclaration du Quotidien du Peuple, ajoutant que la Chine exhortait les Etats-Unis à cesser de calomnier et de mentir, à rejeter les actes d'intimidation et à respecter la liberté de la presse par des actions concrètes.

APS

CINÉMA - PROJECTION

Projection, en décembre, de la version amazigh du film "l'opium et le baton"

L'avant première de la version en tamazight du film "L'opium et le bâton", adapté du roman éponyme de Mouloud Mammeri, sera diffusée en décembre prochain à Tizi-Ouzou, a indiqué jeudi le secrétaire-général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, au forum de la radio locale.

Il sera diffusé, le 28 décembre, dans le cadre des activités commémoratives de l'anniversaire de naissance de l'écrivain, anthropologue et linguiste, a-t-il indiqué, soulignant que "c'est un travail qui a demandé beaucoup d'efforts, de temps et de moyens pour être plus près du texte de l'auteur".

M. Assad a salué, à l'occasion le travail accompli par le producteur-réalisateur Samir Aï Belkacem qui a pris "le temps nécessaire pour fournir un travail propre et bien ficelé", soulignant

que le HCA a accompagné le projet en "prenant en charge les considérations légales et financières liées à ce travail, notamment, les autorisations du réalisateur du film, Ahmed Rachedi, ainsi que ses droits".

Le HCA, qui a été un partenaire dans ce travail de doublage lancé en 2017, se chargera, également, "de faire la promotion de ce film à travers l'ensemble du territoire national", a-t-il ajouté.

Dans le cadre toujours de la promotion de la langue et de la culture amazighs, M. Assad a, également, souligné lors de son intervention, que le prix du président de la République pour la langue et la littérature amazighs institué dernièrement "contribuera à cette promotion en encourageant les travaux d'écriture et d'édition". "C'est un nouveau dispositif qui va contribuer à propulser la production et la prise en

charge de l'activité intellectuelle en Tamazight", dira-t-il tout en estimant que le travail accompli à ce jour est plutôt "positif et visible", notamment, dans le cadre de la co-édition lancée depuis 2016 avec certains organismes et institutions.

"Nous avons réalisé plusieurs travaux, notamment, historiques, en co-édition avec divers organismes et institutions et nous sommes en phase de mettre en place d'autres travaux avec de nouveaux partenaires", a-t-il soutenu. S'agissant des médias, notamment lourds, M. Assad a indiqué que le HCA a "une vision pragmatique pour généraliser graduellement la présence de tamazight dans les médias lourds" à travers un programme de formation au profit des journalistes de divers supports médiatiques en collaboration avec le ministère de la communication.

INSTITUT CERVANTÈS D'ALGER

Appel à participation à un cours de traduction de BD de l'Arabe vers l'Espagnol

Les Instituts Cervantès d'Alger et d'Oran ont lancé un appel à participation à un cours en ligne sur les techniques de traduction de la bande dessinée de l'Arabe vers l'Espagnol, prévu du 5 octobre au 9 novembre prochains, une manière, selon les organisateurs, de permettre le rapprochement entre les Cultures et une introduction dans l'univers de la BD et du roman graphique.

Organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts et l'ambassade

d'Espagne en Algérie, ce cours "didactique" virtuel permettra aux participants de se familiariser avec le langage et les propres codes du 9e Art exprimé en langue arabe et d'acquiescer les compétences nécessaires pour traduire des BD de l'Arabe vers l'Espagnol.

Le cours se compose de deux parties, une de "théorie générale" destinée au large public et une autre de "pratique spécialisée" dédiée essentiellement aux étudiants de l'ELE (Espagnol comme langue étrangère) et

aux hispanistes de divers horizons (art, philologies intégrées et autre). Il sera dispensé sur la plateforme de la salle virtuelle de l'Université de Valence (Espagne), par des professeurs et des spécialistes de la BD et de la traduction. Un certificat officiel sera délivré par l'université de Valence aux élèves qui auront réussi leur formation. L'inscription, ouverte au public jusqu'au 30 septembre, est gratuite et les personnes désireuses de postuler à ce cours devront

envoyer une lettre de motivation et un court résumé sur leurs parcours personnels respectifs à l'adresse électronique, contacto@fundacionalfanar.org, où ils trouveront des explications détaillées sur les contenus de la formation. Le cours en ligne de traduction de la bande dessinée de l'Arabe vers l'Espagnol est organisé en collaboration avec la Fundación Al Fanar para el Conocimiento Árabe et la Catèdra del Comic Fundación SM-Universitat de Valencia.

JAPON - DÉFENSE

Un nouveau plan de défense antimissile d'ici la fin 2020, selon Shinzo Abe

Le Premier ministre japonais sortant, Shinzo Abe, a annoncé vendredi que son pays va établir un nouveau plan de défense antimissile d'ici la fin 2020.



Cette décision fait suite à l'abandon par le gouvernement en juin d'un plan visant à déployer le système de défense basé au sol Aegis Ashore en faveur de l'étude d'une alternative à ce système coûteux.

"Je pense que nous devons améliorer notre dissuasion et réduire le risque pour notre pays d'attaques de missiles balistiques et d'autres

moyens", a déclaré M. Abe, soulignant qu'il n'y avait aucun changement dans la politique japonaise, exclusivement orientée sur la défense.

"Tout en poursuivant des discussions suffisantes avec les partis au pouvoir, (le gouvernement) définira d'ici la fin de l'année une voie appropriée pour faire face à l'environnement de sécurité difficile qui

entoure le Japon", a annoncé M. Abe dans ce communiqué publié en son nom propre sans l'aval du cabinet.

Lors d'une conférence de presse plus tard dans la journée, M. Abe a indiqué que son successeur n'était pas à strictement parler tenu par cette échéance de fin d'année, mais qu'il était personnellement convaincu qu'il poursuivrait les débats sur cette question. Le gouvernement japonais a débuté en août des discussions complètes sur les moyens de contrer les missiles balistiques après qu'une équipe du parti Libéral démocrate a appelé de ses vœux "la possession de capacité d'intercepter les missiles balistiques et autres, mêmes sur le territoire d'un adversaire".

USA - ESPACE

La Nasa veut acheter des échantillons de sol lunaire

L'agence spatiale américaine a lancé jeudi un appel d'offres inédit: elle veut payer des entreprises pour aller prélever des échantillons de roches lunaires, dans le cadre de la stratégie américaine de développement des capacités d'exploitation des ressources minières extraterrestres. "La Nasa cherche à acheter du sol lunaire à des fournisseurs commerciaux!" a tweeté l'administrateur de la Nasa, Jim Bridenstine.

Les Etats-Unis entendent être leader pour l'exploitation des ressources se trouvant dans le sol ou le sous-sol des astéroïdes et de la Lune, une politique encouragée par un décret du président Donald Trump en avril dernier, malgré une absence de consensus international et de jurisprudence sur la meilleure façon de gérer et partager les ressources extraterrestres.

Les grands traités spatiaux sont vagues sur la question. Les sociétés sont appelées à présenter leurs propositions pour collecter un "petit" échantillon de pierres lunaires ou de régolithe, la sorte de sable ou de poussières qui recouvre la surface de la Lune, n'importe où sur l'astre. L'appel d'offres précise entre 50 et 500 grammes.

Se produira al ors un transfert de propriété pour la Nasa, qui en deviendrait le "seul" propriétaire.

80% du montant du contrat seront versés quand cette opération, documentée par images, sera réalisée.

Date limite: "avant 2024".

Dans un premier temps, le contrat consistera uniquement à prélever les échantillons, qui resteront sur place, sur la Lune, l'agence spatiale semblant avant tout désireuse de prouver la technologie.

Il n'a pas été précisé l'usage futur de ces cailloux.

"L'agence déterminera la méthode de récupération du régolithe lunaire transféré à une date ultérieure", indique la Nasa.

C'est un nouveau modèle économique choisi de plus en plus par l'agence spatiale, qui consiste à ne plus assumer la totalité des coûts de développement et d'opérations d'une mission, mais à attribuer des contrats de service à des sociétés spatiales privées, comme elle l'a fait avec succès avec SpaceX, qui emporte désormais cargo et astronautes vers la Station spatiale internationale.

APS

P U B L I C I T É

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

AVIS MISE EN DEMEURE N°01

L'entreprise, Belhachemy Khadidja Demeurant A Mascara (W) DE Mascara Titulaire Du Contrat N° : 04 Approuvé Le 26/06/2018 CONCLU AVEC La Direction De L'Urbanisme, De L'Architecture Et De La Construction De La Wilaya De Mascara.

-Vu L'envoi Du Chef De Service De La Construction Et De L'Architecture N°983 En Date Du 11/06/2020.

-Vu L'ODS De Commencement N° 06 Du 27/06/2018, Pour L'exécution Des Travaux De Réhabilitation Des Travaux De Ravèlement Des Façades Des Sites :

01- Cite 63 Log Fonctionnaires Coté Cadastre Zhun 08 A Mascara.

02 -Cite 100+65 Logements Route De Selatna A Mascara.

-Vu L'ODS d'arrêt N°22 du 08/10/2018, Est Mise En Demeure Pour :

- Reprendre les Travaux dan le plus bref Délai.
- Reprendre Les Malfaçons Sur Le Site Des 100+65 Logts Route De Slatna.
- Achevés Les Travaux Réels.
- Se rapprocher de mes services pour la notification de l'ODS de reprise.

L'entreprise Est Invitée A Prendre Les Dispositions Nécessaires Dans Un Délai De (08) Jours A Compter De La Date De Parution De La Présente Mise En Demeure Dans Les Quotidiens Nationaux.

DK NEWS

Anep : 2031005993 du 13/09/2020

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

AVIS MISE EN DEMEURE N°02

L'entreprise, Belhachemy Khadidja Demeurant A Mascara (W) DE Mascara Titulaire Du Contrat N° : 04 Approuvé Le 26/06/2018 CONCLU AVEC La Direction De L'Urbanisme, De L'Architecture Et De La Construction De La Wilaya De Mascara.

-Vu L'ODS De Commencement N° 06 Du 27/06/2018, Pour L'exécution Des Travaux De Réhabilitation Des Travaux De Ravèlement Des Façades Des Sites :

01- Cite 63 Log Fonctionnaires Coté Cadastre Zhun 08 à Mascara.

03 -Cite 100+65 Logements Route De Selatna à Mascara.

- Vu L'ODS d'arrêt N°17 du 29/07/2018.

-Vu Mise En Demeure N°01 En Date Du 15-06-2020.

-Vu PV de Carence En Date Du 25/06/2019.

Est Mise En Demeure Pour :

- Reprendre les Travaux dan le plus bref Délai.
- Reprendre Les Malfaçons Sur Le Site Des 100+65 Logts Route De Slatna.
- Achevés Les Travaux Réels.
- Se rapprocher de mes services pour la notification de l'ODS de reprise.

L'entreprise Est Invitée A Prendre Les Dispositions Nécessaires Dans Un Délai De (08) Jours A Compter De La Date De Parution De La Présente Mise En Demeure Dans Les Quotidiens Nationaux.

DK NEWS

Anep : 2031005994 du 13/09/2020

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1250

démesurés immatériel	confirmée harcèle-ras	époque bien marqués	foisonnera	porteur d'héritage passe-poil	bordure de fleuve	jailissait siège de salon
évoquée			passeras à l'huile genre de lentilles		vieille pièce haute fonction	
jeune cochon			donna des cours faisable			
chambre de comble oublia					volatile criard vérifié	
palmier à huile		col alpin pommette	relit sa leçon			c'est le platine agitais
ravira			rabais			
pointe de rose femme emportés		brame caractère penché		trouée début de gamme		cri de charretier
jeune danseuse bonnes lampées			arrivée à point tirer du sommeil		hors zone forages	
			principe religieux rondelet		occire préposition	
defend l'accusé	enroulée barbai			exécute-ra décapités		glacier en préparation
éviteras				posses-sif aperçu	défrai-chis pleines de vie	
bâti en force			démon espiègle bigarré			circule émettait un dernier bruit
dommage	bourgeois naissant changea d'air			fit imprimer cuivre à anche		moyen de chauffage
se dégradé		répara sa chaus-sure grecque		hautes assem-blées roulé		partie d'écluse
réels			xénon du chimiste		allongea	
brésilien pas très rapide		passés au plumeau				

Solution

Sudoku n° 2550

2	1	4	8	9	6	7	5	3		2	3	5	1	7	8	4	6	9		
6	5	7	2	4	3	9	8	1		8	4	7	9	6	3	1	2	6		
9	3	8	7	1	5	6	2	4		6	9	1	4	5	2	7	8	3		
4	6	2	3	5	1	8	9	7		1	5	2	3	8	4	9	7	6		
3	7	1	6	8	9	5	4	2		7	6	3	5	2	9	8	1	4		
8	9	5	4	7	2	1	3	6		9	8	4	6	1	7	5	3	2		
1	4	6	9	2	8	3	7	5	9	1	8	4	2	6	7	9	1	3	5	8
7	8	3	5	6	4	2	1	9	6	4	6	3	7	8	2	4	5	6	9	1
5	2	9	1	3	7	4	6	8	2	3	7	5	1	9	8	3	6	2	4	7
						6	9	2	4	7	3	6	8	1						
						7	4	1	8	6	2	9	5	3						
						8	3	6	1	5	9	7	4	2						
6	7	1	8	2	3	9	5	4	6	8	1	2	3	7	8	1	5	6	9	4
9	4	8	5	7	6	1	2	3	7	9	4	8	6	5	3	4	9	2	1	7
2	3	5	9	1	4	6	8	7	3	2	5	1	9	4	7	2	6	3	5	8
8	2	6	1	4	5	7	3	9		9	2	8	6	5	4	1	7	3		
7	1	3	6	8	9	2	4	5		4	7	1	9	3	8	6	5	2		
4	5	9	2	3	7	8	1	6		6	5	3	2	7	1	4	8	9		
1	9	4	7	5	8	3	6	2		5	8	2	1	9	3	7	4	6		
3	6	2	4	9	1	5	7	8		7	1	6	4	8	2	9	3	5		
5	8	7	3	6	2	4	9	1		3	4	9	5	6	7	8	2	1		

Mots Croisés n° 2550

- Horizontalement**
 1: Jérémiades - 2: Avale - Rive - 3: Minu-terait
 4: Bec - Stand - 5: Orin - Enter - 6: Rua - Grée
 7: Nu - Ailée - 8: Enigmes - Ra
 9: Aisées - Mai - 10: Usés - Etuis
- Verticalement**
 A: Jambonneau - B: Evier - Unis - C: Rancier - Ise
 D: Elu - Nuages - E: Mets - Aimé - F: Eté - Lèse
 G: Arrangés - H: Diantre - Mu
 I: Evidée - Rai - J: Set - Rêvais

Grille géante n° 1250

.	I	.	P	.	A	.	A	.	G	.	B	.	C	.	F
.	I	N	T	P	A	.	I	B	L	G	.	B	E	C	F
.	I	C	O	R	E	.	E	N	S	.	E	D	R	I	G
.	G	O	R	M	A	.	E	N	S	.	E	N	I	G	N
.	O	M	A	N	T	.	A	R	D	.	E	R	A	N	A
.	E	N	L	E	I	.	R	E	V	.	E	N	I	S	E
.	E	N	L	E	V	.	E	R	E	.	E	C	H	E	T
.	F	U	R	I	E	.	M	U	R	.	C	H	O	U	R
.	F	R	A	S	.	R	I	T	.	E	T	O	U	E	R
.	R	A	S	A	.	F	E	R	.	S	O	C	I	N	S
.	B	.	L	O	.	V	E	.	S	.	O	I	N	S	.
.	P	L	A	I	.	T	A	.	U	.	S	.	V	A	G
.	E	S	S	Q	.	L	I	.	A	.	S	.	V	A	G
.	O	S	S	Q	.	L	I	.	U	.	S	.	R	E	.
.	O	.	S	O	.	E	I	.	L	.	S	.	R	E	.
.	D	.	A	M	.	R	E	.	S	.	E	D	E	L	.
.	E	.	A	M	.	P	I	.	R	.	S	.	E	M	.
.	V	.	R	A	.	I	S	.	X	.	E	.	N	T	.
.	A	.	I	.	E	.	P	.	O	.	S	.	S	E	.

Sid-Ali Lebib se retire de la course à la présidence

Sid-Ali Lebib, candidat aux élections de président du Comité olympique et sportif algérien (COA), a annoncé son retrait de la course à la présidence de l'instance olympique dont l'assemblée générale électorale se déroule actuellement au siège du COA à Ben Aknoun (Alger).

L'ancien président du COA, athlète et président de la Fédération algérienne de judo (FAJ), a annoncé son retrait dans une correspondance envoyée vendredi soir au secrétariat général de l'instance olympique.

L'ex-ministre de la Jeunesse et des Sports a motivé son retrait de dernière minute par « l'absence des mesures et les conditions sanitaires exigées par les pouvoirs publics dans ce genre d'évènement, chose qui a été catégoriquement démentie par le secrétaire général du COA.

« Je vous fait part de notre étonnement et notre surprise quant au contenu de votre courrier.

Comme à votre habitude, à chaque assemblée générale électorale, vous invoquez des motifs fallacieux pour justifier auprès de l'opinion publique et sportive votre retrait à la dernière minute. », a répondu le secrétaire général du COA dans une lettre adressée au candidat.

L'assemblée générale électorale (AGE) se poursuit avec la présence désormais de trois candidats : Abderrahmane Hammad, médaillé de bronze aux JO-2000 de Sydney, Soumia Fergani, ex-députée à l'Assemblée populaire nationale (APN) et première arbitre internationale de football et Mabrouk Kerboua, ex-président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC).

Il est à rappeler qu'après la démission de Mustapha Berraf, entérinée le 12 mai dernier par le bureau exécutif, la présidence par intérim du COA avait été confiée, en application des statuts de l'instance, à Mohamed Meridja, chargé de la gestion des affaires courantes du COA et de préparer la prochaine assemblée générale électorale.

AG ÉLECTIVE DU COA Abderrahmane Hammad nouveau président de l'instance olympique

Abderrahmane Hammad a été élu nouveau président du Comité olympique et sportif algérien (COA), samedi à l'issue de l'assemblée générale électorale (AGE), tenue au siège de l'instance olympique à Be Aknoun Alger.

Le nouveau président du COA a recolté 105 voix, soit 60 voix des fédérations olympiques qui possèdent chacune quatre voix et 45 voix des fédérations non olympiques qui possèdent une seule voix chacune.

De leur côté, Mabrouk Kerboua a recolté 32 voix (24 voix des fédérations olympiques), alors que Soumia Fergani a recolté 5 voix (4 voix des fédérations olympiques).

Les travaux de l'AG électorale du COA se sont déroulés en présence de 80 membres sur les 90 que compte l'assemblée générale dont 22 fédérations olympiques. Plusieurs fois champions d'Afrique et médaillé de bronze aux JO-2000 de Sydney, Hammad qui est élu pour gérer le reste du mandat olympique (2017-2020), succède à Mustapha Berraf qui avait démissionné de la présidence le mois de mai dernier.

Trois candidats étaient en lice : Abderrahmane Hammad, médaillé de bronze aux JO-2000 de Sydney, Soumia Fergani, ex-députée à l'Assemblée populaire nationale (APN) et première arbitre internationale de football et Mabrouk Kerboua, ex-président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC).

De son côté, Sid-Ali Lebib, ancien ministre de la Jeunesse et des Sports et ex-président du COA, avait annoncé son retrait juste avant le début des travaux dans lettre adressée au secrétariat général du COA.

Il est à rappeler qu'après la démission de Mustapha Berraf, entérinée le 12 mai dernier par le bureau exécutif, la présidence par intérim du COA avait été confiée, en application des statuts de l'instance, à Mohamed Meridja, chargé de la gestion des affaires courantes du COA et de préparer la prochaine assemblée générale électorale.

" Mon élection permettra d'achever le mandat olympique dans la plus grande sérénité ", estime Hammad
Abderrahmane Hammad a estimé que son élection à la tête du Comité olympique et sportif algérien (COA), à l'issue de l'assemblée générale électorale (AGE) qui s'est tenue samedi à Alger lui " permettra d'achever le mandat olympique dans la plus



grande sérénité. " Le nouveau président du COA qui a été élu avec une majorité écrasante (105 voix dont 60 voix des fédérations olympiques), a estimé à l'issue du scrutin, que "les membres de l'assemblée générale ont démontré une plus grande responsabilité dans leur choix, en préférant la continuité dans le travail déjà accompli au sein du bureau exécutif dont je suis le 2e vice-président. " "Je remercie les membres de l'AG électorale qui m'ont donné leur confiance et j'espère que je serai à la hauteur de leurs espérances.

Les fédérations sportives, notamment celles concernées par les Jeux olympiques de Tokyo, sont conscientes que le fruit de leur préparation sera recolté à l'avenir avec la continuité. " a-t-il déclaré.

Hammad a insisté sur la nécessité de réaliser l'objectif principal fixé par son instance à savoir, la qualification d'un plus grand nombre d'athlètes aux Jeux olympiques 2020 repoussés à 2021 à Tokyo à cause de Covid-19.

"Il est inadmissible d'exiger des résultats aux athlètes en l'absence d'une préparation adéquate surtout en cette période marquée par la pandémie de Covid-19.

Pour cela, nous devons nous pencher sérieusement sur ce problème. " a souligné Hammad, en rappelant au passage que les athlètes auront tout le soutien de l'instance olympique.

Le médaillé de bronze aux JO-2000 de Sydney a affirmé " être élu avec une majorité écrasante et sans aucune ingérence

des pouvoirs publics. Je suis disposé à travailler avec tous les acteurs du mouvement sportif ", soulignant qu'il est " issu de la famille sportive algérienne. " L'augmentation du budget alloué au secteur sportif, constituera l'autre objectif du COA afin de pouvoir exiger impérativement des résultats, a fait savoir Hammad, en concluant que "le sport algérien a besoin de stabilité pour l'intérêt des athlètes algériens. " Elu à la tête du COA avec 105 voix dont 60 représentant les fédérations olympiques, Hammad devient le 14e président du COA depuis sa création en 1963 avec à sa tête feu docteur Mohand Maouche (1963-1965).

Trois candidats étaient en lice : Abderrahmane Hammad, médaillé de bronze aux JO-2000 de Sydney, Soumia Fergani, ex-

députée à l'Assemblée populaire nationale (APN) et première arbitre internationale de football et Mabrouk Kerboua, ex-président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC).

L'ancien président du COA, athlète et président de la Fédération algérienne de judo (FAJ), Sid-Ali Lebib avait, quant à lui, annoncé son retrait dans une correspondance envoyée vendredi soir au secrétariat général de l'instance olympique.

Il est à rappeler qu'après la démission de Mustapha Berraf, entérinée le 12 mai dernier par le bureau exécutif, la présidence par intérim du COA avait été confiée, en application des statuts de l'instance, à Mohamed Meridja, chargé de la gestion des affaires courantes du COA et de préparer l'assemblée générale électorale.

ALGÉRIE

Les président du COA depuis 1963

Les présidents du Comité olympique et sportif algérien (COA) depuis sa création en 1963, à l'issue de l'élection ce samedi à Alger de Abderrahmane Hammad à la tête de cette instance .

- Mohand Amokrane Maouche (1963-1965).
- Hadj Omar Dahmoun (1965-1968)
- Mohamed Zerguini (1968-1983)
- Abdenour Bekka (1983-1984)
- Mohamed Salah Mentouri (1984-1988)
- Si Mohamed Baghdadi (1988-1989)
- Mohamed Salah Mentouri (1989-1993)
- Sid- Ali Lebib (1993-1996)
- Mustapha Berraf (1996-1998)
- Mustapha Larfaoui (1998-2001)
- Mustapha Berraf (2001-2009)
- Rachid Hanifi (2009-2013)
- Mustapha Berraf (2013-2020)
- Abderrahmane Hammad (2020-...)

ALGÉRIE - CORONAVIRUS

Ouverture graduelle des salles de sports privées le 15 septembre (MJS)

L'ouverture graduelle et sous conditions strictes des salles de sports privées aura lieu le mardi 15 septembre, indique jeudi un communiqué du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

"Toute personne désireuse de prendre part à une activité sportive devra se soumettre à un examen médical, à l'issue duquel un certificat médical de non-contre-indication à la pratique lui sera délivré.

Un adhérent ou personne s'avérant atteinte, doivent être signalés au gérant de la salle, tout en s'engageant à ne pas

se présenter aux séances.", précise le MJS. Parmi les conditions requises pour la reprise des entraînements : la superficie des salles doit être de 160 m2 au minimum (la capacité d'accueil de 10 personnes pour une telle surface), disposant obligatoirement d'une aération naturelle efficace (grande fenêtres ouvrantes), alors que les salles dont les locaux sont en entresol ou en sous-sol ne sont pas concernés par la reprise.

Les sanitaires doivent obéir à des règles strictes de désinfection et de nettoyage, le port du masque grand public obliga-

toire pour tous, strict respect des mesures de distanciation physiques et sociales (accolades et embrassades interdites), protection de la réception par du plexiglas, gestion des goulots d'étranglement et prise de la température corporelle avant l'entrée à la salle.

Par ailleurs, l'ouverture des piscines et milieux aquatiques (bains à remous, SPA, massage au jet) sont interdits de cette reprise.

De son côté, le coach devra s'équiper d'un matériel de protection (masque et visière) et se tenir à distance des adhé-

rents, notamment lors des démonstrations ou correction de posture (distanciation de 3 mètres entre chaque appareil, en disposition linéaire, distanciation entre les adhérents de façon à ce que chaque sportif ait une surface de 16 m2 en dynamique (step, fitness,...).

En raison de la situation sanitaire et épidémiologique actuelle, la pratique du sport chez les sujets jeunes de moins de seize (16) ans est actuellement interdite ainsi que les sports de combat dans leur forme conventionnelle.

CORONAVIRUS

Reprise du championnat de Ligue 1 le 20 novembre prochain

Le coup d'envoi du championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle de football, saison 2020-2021, sera donné le vendredi 20 novembre, conformément aux instructions du Premier ministre et après l'adoption des protocoles sanitaires y afférents, indique jeudi un communiqué du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

Cette décision a été prise conformément aux instructions du Premier ministre chargeant le ministre de la Jeunesse et des Sports d'examiner avec les différentes fédérations sportives nationales, la possibilité d'une reprise graduelle et progressive des activités sportives à huis clos et après adoption des protocoles sanitaires y afférents par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus et le Centre national de la médecine du sport (CNMS).

A cet effet, la reprise des entraînements des clubs de football de Ligue 1 aura lieu, dans un premier temps, à partir du dimanche 20 septembre, précise la même source.

Par ailleurs, la reprise des entraînements pour les disciplines sportives collectives, concernées par les compétitions internationales aura lieu à partir du dimanche 13 septembre, alors les activités subaquatiques pourront re-



prendre leurs activités à partir du mardi 15 septembre.

"Les fédérations sportives concernées sont chargées de veiller, en relation avec le centre national de la médecine du sport (CNMS) à l'application stricte des protocoles sanitaires élaborés à cet effet.", conclut le communiqué du

MJS. L'ensemble des compétitions sportives, toutes disciplines confondues, sont suspendues en Algérie depuis le 16 mars dernier, en raison du Covid-19. Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) avait annoncé le 9 juillet, comme première étape de reprise progressive, avoir auto-

risé les athlètes algériens "qualifiés et qualifiables" pour les prochains Jeux olympiques et Paralympiques 2020 de Tokyo, reportés à 2021 en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19) à reprendre les entraînements "avec le strict respect des mesures de protection".

LIGUES 1 ET 2

16 clubs interdits de recrutement cet été (FAF)

16 (seize) clubs, donc 5 issus de la Ligue 1 professionnelle de football, sont interdits de recrutement lors de mercato d'été, en raison de leurs dettes cumulées, a annoncé jeudi la fédération algérienne (FAF) sur son site officiel, sans dévoiler leur identité.

La chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) a recensé 12 clubs endettés de la Ligue 1 professionnelle, dont le montant est estimé à 330 millions de dinars, alors que 22 clubs de la Ligue 2, "désormais composée de clubs professionnels et amateur", sont endettés à hauteur de 694 millions de dinars, précise l'instance fédérale.

En juillet dernier, la Direction de

contrôle de gestion et des finances (DCGF) de la FAF, présidée Réda Abdouche, a relevé 1.000 milliards de centimes de déficit cumulé, pour les clubs de la Ligue 1 professionnelle, dans le cadre des examens effectués par cette structure depuis son installation en octobre 2019.

Se basant sur un bilan préliminaire établi par la DCGF au 31 décembre 2018, la FAF avait révélé en novembre 2019 un déficit cumulé estimé à 740 milliards de centimes.

Les membres de la DCGF avaient procédé à un premier travail auprès des 16 clubs de la Ligue 1 afin d'examiner, dans une première étape, la situation

de ces derniers sur le triple plan administratif, comptable et respect des procédures.

Dans le cadre de la mise à niveau du management, les clubs de l'élite ont été conviés depuis quelques jours à signer la convention tripartite liant la SSPA, aux cabinets d'expertise, ainsi que la DCGF de la FAF, pour l'obtention d'une certification de la qualité N.A ISO 9001.

Plusieurs clubs de la Ligue 1 professionnelle, désormais composée de 20 club, ont signé cette convention, à l'image du MC Alger, du CR Belouizdad, de l'AS Ain M'Ilia, du NC Magra, du Paradou AC, ou encore de l'USM Bel-Abbès, en attendant les autres.

CAN-2021 (QUALIFICATIONS/ 4E JOURNÉE)

La CAF menace de délocaliser Zimbabwe - Algérie

Le président de la Confédération africaine de football (CAF) Ahmad Ahmad, a menacé jeudi de délocaliser le match Zimbabwe - Algérie, prévu le 17 novembre au stade national des sports à Harare dans le cadre de la 4e journée (Gr.H) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022, ndlr), en raison du retard accusé dans les travaux de rénovation au niveau de l'enceinte sportive. "Le match aura lieu à sa date initiale et au lieu choisi par les Zimbabweans, si rien n'a été fait pour installer les sièges baquets, on sera obligé de déplacer le match. Officiellement, nous n'avons pas encore été saisi", a affirmé le président de la CAF, lors d'un point de presse organisé par visioconférence. En février dernier, soit avant le report des qualifications en raison



de la pandémie de coronavirus (Covid-19), la CAF avait refusé au Zimbabwe d'accueillir l'Algérie à domicile. En effet, les stades zimbabweans ne respectent pas les normes pour accueillir des matchs internationaux. Comme alternative, la Fédération zimbabwéenne de football (ZIFA) avait choisi le stade d'Orlando à Johannesburg

(Afrique du Sud), pour recevoir les champions d'Afrique, dans un match qui devait se jouer initialement en mars dernier avant d'être reporté. Cependant, le gouvernement zimbabwéen espère que la CAF renonce à l'exigence des sièges baquets, d'autant que le match va se jouer à huis clos en raison de la pandémie du Covid-19.

Le sous-ministre des Sports, Tino Machakaire, a déclaré la semaine dernière sur les colonnes du quotidien zimbabwéen The Herald : "Nous espérons que nous pourrions obtenir une dérogation de la CAF, et être autorisés à utiliser le stade national des sports, sans sièges baquets.

Nous avons été gravement touchés par le verrouillage du Covid-19 et nous n'avons pas été en mesure de nous procurer une partie du matériel nécessaire pour les rénovations", a-t-il indiqué.

Au terme de la 2e journée, le Zimbabwe pointe à la 2e place avec 4 points, derrière l'Algérie, auteur jusque-là d'un parcours sans faute (6 points), avec deux victoires de suite, décrochées à domicile face à la Zambie (5-0) et en déplacement face au Botswana (1-0).

CHAMPIONNAT DE FRANCE (3E JOURNÉE) MONTPELLIER
Andy Delort de retour contre Nice

L'attaquant international algérien de Montpellier Andy Delort, rétabli du Covid-19 est convoqué pour la première fois cette saison à l'occasion de la réception de l'OGC Nice, samedi à 16h00 (heures algériennes) pour le compte de la troisième journée du championnat de France de Ligue 1, a indiqué vendredi son club sur son site officiel.

Le joueur algérien avait repris l'entraînement individualisé la semaine dernière après avoir contracté le Covid-19.

Il avait manqué l'entame de la saison. Andy Delort avait annoncé le 19 août avoir été infecté par le nouveau coronavirus (Covid-19). "J'ai été testé positif au Covid-19. Je vais revenir au plus vite, je vais bien.

Prenez soin de vous et de vos proches", a-t-il indiqué dans un message posté sur sa page officielle Facebook. Delort, meilleur buteur montpelliérain la saison dernière, avait été appelé au dernier moment par le sélectionneur Djamel Belmadi pour participer à la Coupe d'Afrique des nations 2019, remportée par les "Verts" en Egypte, en remplacement du milieu de terrain Belkebla, écarté pour des raisons disciplinaires.

OGC NICE

Youcef Atal dans le groupe contre Montpellier

Le défenseur international algérien de l'OGC Nice Youcef Atal, de retour de blessure, figure dans le groupe azuréen pour le déplacement à la Mosson pour y défier le Montpellier Hérault SC samedi (16h00 heures algériennes) pour le compte de la 3e journée du championnat de France de Ligue 1, a annoncé vendredi le club sur son site officiel.

La veille, le coach Patrick Vieira a affirmé que le latéral algérien est opérationnel pour la rencontre de samedi.

"Youcef Atal était disponible. Il s'est entraîné toute la semaine avec l'équipe", a-t-il déclaré en conférence de presse. Atal, blessé aux ischio-jambiers depuis fin août, a repris l'entraînement avec le groupe cette semaine.

Le latéral algérien, qui a vu sa reprise en L1 française être retardée à cause d'une elongation aux ischio, a pris part à la séance de mardi matin avant d'enchaîner.

En revanche, son compatriote Hicham Boudaoui est toujours indisponible pour cette troisième sortie de la saison de son équipe, selon Patrick Vieira.

"Hicham (Boudaoui) a repris la course, on évalue chaque jour son évolution mais il est beaucoup trop tôt pour repr entrer avec le groupe." a-t-il indiqué.

L'ancien joueur du Paradou AC avait été victime d'une lésion méniscale, lors du match amical disputé contre les Slovaques du FK DAC 1904 (6-0) le 4 août, en marge du stage d'intersaison effectué en Autriche.

L'OGC Nice occupe la tête du classement du championnat de France avec 6 points récoltés grâce aux succès contre respectivement Lens (2-1) et Strasbourg (0-2).

LIGUE 1 - TRANSFERTS

Rachid Nadji (MCO) 12e recrue estivale du NA Hussein-Dey

L'attaquant du MC Oran Rachid Nadji, s'est engagé pour un contrat de deux saisons avec le NA Hussein-Dey, devenant ainsi la 12e recrue estivale du pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football, a appris l'APS vendredi auprès du Nasria.

Nadji (31 ans) revient ainsi dans la capitale après avoir évolué lors des quatre dernières saisons d'abord à l'ES Sétif (2016-2018) puis au MCO (2018-2020). Auparavant il avait porté les couleurs de l'USM Alger durant deux saisons (2014-2016).

Sous le maillot oranais, le natif de Dellys (Boumerdes), avait marqué 10 buts lors des deux derniers exercices.

Avec l'arrivée de Nadji, le Nasria confirme un peu plus qu'il est incontestablement le club le plus actif dans le marché des transferts, qui s'est ouvert officiellement le 5 août dernier et s'étalera jusqu'au 27 octobre prochain.

Le club algérois compte encore engager un défenseur central, et probablement un attaquant, avant de boucler l'opération de recrutement.

Le NAHD a assuré auparavant les services de plusieurs joueurs à l'image des deux expérimentés : le milieu de terrain Hocine El-Orfi (33 ans) et le défenseur Mohamed Rabie Meftah (35 ans).

Le NAHD a confié la barre technique à l'entraîneur Nadir Leknaoui, signataire d'un contrat d'une saison renouvelable.

Reléguable avant la suspension de la compétition, le NAHD a été finalement maintenu parmi l'élite, après l'adoption par les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne (FAF) du choix qui prévoyait de désigner les lauréats et les promus, tout en annulant la relégation, au terme de la consultation écrite initiée par l'instance fédérale, pour donner suite à l'exercice 2019-2020, définitivement suspendu en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19).

LIGUE 1 PROFESSIONNELLE

Chérif Hadjar nouvel entraîneur de l'Olympique Médéa

Le technicien Chérif Hadjar est devenu le nouvel entraîneur de l'Olympique Médéa, nouveau promu en Ligue 1 professionnelle de football, en remplacement d'Abdelghani Auameri, a annoncé le club jeudi soir sur sa page officielle Facebook.

Ce n'est qu'un retour au bercaïl pour Hadjar (55 ans) qui avait dirigé les rênes techniques de la formation du Titteri lors du précédent exercice, avant de jeter l'éponge en février dernier.

Hadjar sera secondé par Abdelghani Auameri, alors que le poste d'entraîneur des gardiens de but a été confié à El-Hadi Amrani, précise la même source.

L'Olympique Médéa a reçu jeudi 27 août le bouclier de champion de la Ligue 2 2019-2020, au cours d'une cérémonie organisée au siège du club à Médéa en présence des membres du bureau exécutif de la Ligue de football Professionnel (LFP), conduit par le président Abdelkrim Medouar.

L'Olympique Médéa occupait la première place du classement de Ligue 2 avec 42 points, au moment de l'arrêt des compétitions le 16 mars dernier impacté par la pandémie de coronavirus (Covid-19).

En juillet dernier, la FAF avait validé le classement au moment de la suspension des championnats et décidé de l'accession de quatre clubs : l'O.Médéa, le RC Relizane, la JSM Skikda et le WA Tlemcen.

APS

LIGA ESPAGNOLE - TRANSFERTS

Le Real Madrid contacte l'entourage de Mahrez

Le Real Madrid, champion d'Espagne de football, a contacté l'entourage de l'ailier international algérien de Manchester City (Premier league anglaise) Riyad Mahrez, en vue d'un éventuel recrutement cet été, pour remplacer le Gallois Gareth Bale, sur le départ, rapporte jeudi le site spécialisé Foot Mercato.

"Les dirigeants du Real Madrid ont pris des renseignements au sujet de Riyad Mahrez. Un contact a été noué entre la direction du club et l'entourage du joueur, sous contrat jusqu'en 2023 avec Manchester City", a indiqué la même source, tout en s'interrogeant sur l'intention du Real Madrid de passer ou non à l'action pour le gaucher qui adore évoluer sur le côté droit. Avant de poursuivre : "le Real Madrid a bien lancé l'opération dégraissage et espère désormais céder Gareth Bale à qui veut/peut.

Si les choses avancent bien, il pourrait tenter le coup Riyad Mahrez avec lequel des contacts ont été noués". Mahrez (29 ans) avait rejoint les "Cityzens" en 2018, en provenance de Leicester City, pour un contrat de cinq ans contre un chèque de 68 millions d'euros.

"Reste à savoir si Manchester City est ouvert à un départ de son joueur, et pour un tarif raisonnable.

L'international algérien, très apprécié par les Cityzens, a tout de même participé la saison dernière à 33



matches de Premier League, inscrit 11 buts et délivré 9 passes décisives.

Côté Real Madrid, on ne passera à l'action que si Gareth Bale parvient à être vendu, tant le Gallois pèse sur la masse salariale". Le président du Real Madrid

Florentino Pérez a très vite prévenu les supporters madrilènes, il ne signera pas de gros chèques cet été.

Comme tous les clubs européens, le Real est impacté lourdement par la crise sanitaire et le manque à gagner conséquent qui en découle.

Habitué à lâcher les chevaux lors du mercato estival, le club merengue patientera un an de plus avant de tenter les grandes manœuvres pour les deux internationaux français Kylian Mbappé (Paris SG) ou encore Eduardo Camavinga (Stade Rennais).

LIGUE 1 ALGÉRIENNE (PRÉPARATION)

La JSK en stage à Mostaganem à partir du 16 septembre

La JS Kabylie entamera la seconde partie de sa préparation estivale, en effectuant à partir de mercredi 16 septembre un stage de 12 jours à Mostaganem (Ouest du pays), a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football jeudi soir sur sa page officielle Facebook.

Les "Canaris" boucleront samedi à Akbou (Béjaïa) la première phase de leur préparation, basée essentiellement sur le volet physique, en l'absence de l'entraîneur tunisien Yamen Zelfani, bloqué chez lui en Tunisie en raison de la fermeture des frontières en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19).

La JSK était devenue le premier club de l'élite à reprendre les entraînements,

six mois et demi après la suspension des compétitions et activités sportives, en raison de la pandémie de Covid-19.

Le club kabyle a poursuivi sa préparation, en dépit de la mise en garde publiée le 3 septembre par la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel, appelant les clubs à suspendre les stages et regroupements des athlètes.

Jusqu'à-là interdits, les entraînements des clubs de la Ligue 1 seront au torisés à partir du 20 septembre, alors que la reprise de la compétition est fixée au 20 novembre, selon un communiqué diffusé jeudi par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

Cette décision a été prise confor-

mément aux instructions du Premier ministre chargeant le ministre de la Jeunesse et des Sports d'examiner avec les différentes fédérations sportives nationales, la possibilité d'une reprise graduelle et progressive des activités sportives à huis clos et après adoption des protocoles sanitaires y afférents par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus et le Centre national de la médecine du sport (CNMS).

La formation kabyle a terminé la saison 2019-2020, suspendue en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), à la 4e place au classement avec 36 points, à quatre longueurs du CR Belouizdad, désigné à titre exceptionnel champion d'Algérie.

Benayada (CSC) rejoint le Club Africain pour trois saisons

Le défenseur international Hocine Benayada (28 ans), en fin de contrat avec le CS Constantine (Ligue 1 algérienne de football), s'est engagé pour trois saisons avec le Club Africain (Ligue 1/Tunisie), rapportent vendredi les médias locaux.

Approché par la direction constantinoise, présidée par Yazid Laâla, pour prolonger son contrat avec le CSC qu'il avait rejoint en 2016 en provenance de l'USM Alger, le natif d'Oran a préféré tenter sa première expérience professionnelle à l'étranger en acceptant la proposition du

club tunisois. Considéré comme l'un des tauliers du CSC lors des deux dernières saisons, Benayada était convoité en Algérie par le MC Alger, avec qui des négociations étaient en cours.

"Vous dire au revoir n'a pas été facile. Le CSC était une part tellement importante de ma vie. Je voudrais souhaite bonne chance à l'entraîneur Amrani, à tout son staff, à chacun des joueurs. Merci aux meilleurs supporters d'Algérie, je ne vous oublierai jamais", a indiqué le joueur, dans un message posté sur sa page

Facebook. Avec le départ de Benayada, le CSC compte se pencher sur le cas de l'attaquant Ismail Belkacemi, pour tenter de le convaincre de prolonger son bail, lui qui est fortement annoncé du côté de l'USM Alger.

Côté recrutement, le CSC a assuré jusque-là cinq nouvelles recrues estivales : l'attaquant Aymen Issad Lakdja (NC Magra), les deux défenseurs Idir Mokdedd (26 ans) et Ahmed Maâmeri, en provenance du WA Boufarik, l'attaquant Fayek Amrane (CA Batna), et le milieu de terrain Mohamed Amine

Baghdaoui (ASM Oran) Pour rappel, le CSC a enregistré le retour de l'entraîneur Abdelkader Amrani qui s'est engagé pour un contrat de deux ans.

Amrani (64 ans) revient ainsi sur le banc du CSC, deux ans après l'avoir mené au titre de champion au terme de la saison 2017-2018.

Le CSC a bouclé la saison 2019-2020, suspendue en raison de la pandémie de Covid-19, à la 5e place au classement avec 34 points, à six longueurs du CR Belouizdad, déclaré "à titre exceptionnel" champion d'Algérie.

Carvajal : «on se fixe des objectifs à court terme»

Le défenseur du Real Madrid s'est exprimé au micro de Real Madrid TV, après la nouvelle session du jour. La pré-saison : "Je vois l'équipe en très très bonne forme. Nous travaillons dur pour bien commencer la Liga." "On a pu souffler durant l'été et mes piles sont bien rechargées pour commencer la nouvelle saison. Je suis aussi très excité parce que ma femme et moi attendons notre premier enfant." Les objectifs : "L'objectif est de se battre pour tout gagner. Nous voulons bien commencer la Liga et essayer de prendre le maximum de points jusqu'à la trêve internationale. On se fixe des objectifs à court terme, sur 5 ou 6 matchs, et essayer de faire le maximum. Et on verra en mars si on est en course pour tout gagner."



LACAZETTE : «L'OBJECTIF, C'EST LA LIGUE DES CHAMPIONS»

Déterminé à rester à Arsenal, Alexandre Lacazette veut gagner des titres avec les Gunners, et se qualifier en Ligue des Champions. En outre, il a reconnu qu'il suivait les listes de Didier Deschamps avec une certaine distance. L'attaquant d'Arsenal, Alexandre Lacazette, est plein d'ambitions pour la saison des Gunners. Souvent positionné au centre des rumeurs au sujet d'un éventuel départ, l'ancien élément de l'OL s'est confié dans les colonnes de l'Equipe, avouant une certaine lassitude sur ce thème.

"Chaque été, il y a mon nom et l'Atlético dans la même phrase. C'est un peu chiant par moments, mais parfois on apprend des choses, c'est marrant. J'ai appris que j'avais appelé Antoine pour parler de l'Atlético, par exemple, en lisant quelqu'un qui avait l'air plus au courant que moi", a-t-il indiqué, assurant son intention : "Je suis à Arsenal, j'y ai signé un contrat de cinq ans pour progresser et gagner des titres. Il m'en reste deux. Je suis déterminé à rester." Lacazette a observé une évolution depuis que Mikel Arteta a pris la tête des Gunners, et pour lui, les choses changent, à Arsenal. "Le coach a ramené un peu d'ordre dans le club, dans le groupe. Il amène ses ambitions, dans ce qu'il recherche, à travers ce qu'il a connu, aussi, avec l'expérience qu'il a vécue à Manchester City. Après, ce n'est pas un changement qui peut se faire en six mois, parce que c'est un long processus, mais oui, c'est en train de se passer", a-t-il assuré.

LAMPARD COMPTE SUR Kanté

Malgré certaines rumeurs, Frank Lampard, l'entraîneur de Chelsea, a expliqué qu'il comptait sur N'Golo Kanté, le milieu de terrain français et champion du monde, cette saison.

N'Golo Kanté continue d'être annoncé sur le départ. Ce samedi matin, son nom fait même la une des journaux italiens, avec un raid évoqué de l'Inter Milan pour son recrutement. Pourtant, l'international tricolore se sent toujours aussi bien dans son club de Chelsea. Et, surtout, Frank Lampard, le manager de l'équipe londonienne, n'a aucune envie de le vendre. Il l'a encore rappelé à l'occasion de sa dernière sortie médiatique.

"Je pense que presque tous les clubs du monde voudraient N'Golo Kante, a déclaré l'entraîneur anglais à BBC Radio 5 Live. J'ai également vu les rumeurs qui circulent. C'est un joueur et une personne incroyables et je ne veux certainement pas le perdre. Il est fondamental dans ce que j'essaie de faire. On peut évidemment parler des joueurs offensifs que nous avons mais de quelqu'un comme N'Golo et du travail qu'il fait au milieu de terrain ».

Lampard est également revenu sur la campagne 2019/2020 assez délicate qu'a connue l'international tricolore. Il lui a trouvé des circonstances atténuantes en indiquant : « Ce fut une année difficile pour lui l'année dernière à cause des blessures. Il a attaqué la saison avec une blessure et c'était un effet domino tout au long de l'année. Il y avait une sorte d'usure après 4,5 ans de matches sans interruption, et aujourd'hui je suis impatient de l'avoir dans les meilleures conditions. Il a l'air frais et bien sûr, je veux garder N'Golo. »

Man Utd : Pogba est de retour !

Fortfait lors du dernier rassemblement de l'équipe de France après un test positif au coronavirus, Paul Pogba a repris l'entraînement collectif avec Manchester United. Le champion du monde a retrouvé le chemin de l'entraînement après une phase d'isolement suite à son test positif révélé juste avant les deux derniers matchs des Bleus en Ligue des Nations. Ole Gunnar Solskjaer reste néanmoins prudent au sujet de la présence ou non de son milieu de terrain pour la 1ère journée de Premier League contre Crystal Palace le 19 septembre prochain. Le championnat anglais reprend ses droits ce week-end mais les deux clubs mancuniens ont obtenu un délai supplémentaire de repos après leurs parcours européens.



GAMEIRO FAIT LE POINT SUR SON AVENIR

Alors que le FC Valence a besoin de vendre pour renflouer les caisses et réduire sa masse salariale, Kevin Gameiro (33 ans) va-t-il quitter le club espagnol ? L'attaquant français a donné la tendance. "Au départ, ils voulaient virer, entre guillemets, les anciens et les gros salaires. Maintenant, il me reste un an de contrat, je suis très bien à Valence. Je ne vois pas pourquoi je partirais maintenant. J'ai discuté avec le coach, il veut absolument que je reste", a assuré l'ancien Parisien pour belin Sports.

GATTUSO ESPÈRE GARDER KOULIBALY

L'entraîneur de Naples, Gennaro Gattuso, est tout sauf résigné en ce qui concerne son défenseur sénégalais, Kalidou Koulibaly.

Depuis plusieurs semaines, Kalidou Koulibaly, le solide défenseur de Naples, est annoncé comme probable futur transfuge de Manchester City. Mais, le mercato avance, et le vice-champion d'Afrique se trouve toujours à San Paolo. Ses chances de faire au moins une saison supplémentaire chez les Partenopei s'accroissent et Gennaro Gattuso, son entraîneur, est même très optimiste quant au fait qu'il va continuer son parcours dans le sud de l'Italie. « Koulibaly a un prix bien fixe, et si le club n'obtient pas l'argent qu'il demande, alors il ne partira pas », a indiqué le coach italien à Sky Italia après le match amical de vendredi soir contre Pescara (4-0). Pour rappel, le montant exigé par Naples pour son talentueux arrière est de 100M€.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction **A. CHERBAL**

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

PRÉSIDENTE

Le Président de la République reçoit le président de l'ONPLC

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu mercredi, le président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Tarek Kour qui lui a remis le rapport annuel 2019 des activités de l'Organe.

A l'issue de cette audience, le président de l'ONPLC a, dans une déclaration, indiqué qu'il a conformément à l'article 203 de la constitution, remis au président de la République le rapport annuel 2019 de l'organe qui "comprend ses principales activités, les insuffisances enregistrées dans ce domaine et la situation de la corruption en Algérie et les moyens de lutte contre ce fléau", ajoutant que le rapport comporte 137 recommandations touchant plusieurs secteurs et divers domaines. M.Kour a également ajouté avoir remis au président de la République, "conformément à l'article 5 de la convention



des Nations- unies de lutte contre la corruption et l'article 203 de la constitution le projet de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption", qui constitue, a-t-il précisé, "une première stratégie nationale

de lutte contre la corruption depuis l'indépendance et la promulgation par l'Algérie de la convention des Nations unies".

Le président de l'ONPLC a en outre souligné qu'il a

relevé une "vision perspicace et minutieuse du Président de la République concernant les problèmes et les défis auxquels fait face la lutte contre la corruption, ainsi que "sa volonté sincère et claire pour aller de l'avant pour une lutte plus efficace contre la corruption et sa prévention à travers précisément la propagation de +la culture du rejet de la corruption+". Tarek Kour a également indiqué que le Président de la République a donné son accord pour la création du prix "Président de la République" pour la lutte contre la corruption dont les textes "seront publiés ultérieurement".

EXPLOSION DU PORT DE BEYROUTH

L'ambassadeur d'Algérie au Liban supervise la réception d'aides algériennes

L'ambassadeur d'Algérie au Liban, Abdelkrim Rekaïbi a supervisé mardi dernier, en compagnie du général de corps, Ilyes Abey Karem, représentant du Commandant de l'armée libanaise, la réception d'aides algériennes destinées au Liban, acheminées à bord d'un navire, chargé de 7.000 tonnes de matériaux de construction. S'exprimant à cette occasion, l'ambassadeur d'Algérie a réaffirmé la pleine solidarité de l'Algérie avec le Liban dans sa crise, suite à l'explosion

survenue au port de Beyrouth, relevant que ces aides interviennent sur instruction du Président de la République qui "a ordonné d'être au côtés de ce pays frère pour l'aider à surmonter cette période difficile". Pour sa part, le représentant du Commandant de l'armée libanaise, le général de corps Ilyes Abey Karem a salué "la solidarité de l'Algérie avec le Liban, suite à l'épreuve qu'il a endurée", exprimant ses remerciements et sa reconnaissance "à l'Etat algérien pour cet élan de

solidarité". Différents médias libanais ont également salué ces aides et la grande solidarité de l'Algérie avec le Liban, à la faveur de "son rôle actif dans la concrétisation de l'Accord de Taef". A souligner que cette cargaison d'aides s'inscrit dans le cadre de la deuxième opération des aides envoyées par l'Algérie au Liban. L'Algérie avait envoyé quatre (4) avions transportant des aides alimentaires et médicales en faveur des victimes de l'explosion survenue au port de Beyrouth.

JUSTICE

Procès des deux anciens ministres Ould Abbas et Barkat : audition des coaccusés, réquisitoire du parquet aujourd'hui

Le procès des deux anciens ministres Djamel Ould Abbas et Said Barkat s'est poursuivi ce jeudi avec l'audition des coaccusés et des témoins dans l'affaire de dilapidation des deniers publics et conclusion de marchés en violation de la législation en vigueur, le parquet devant faire son réquisitoire dimanche prochain. La séance du jeudi a débuté avec l'audition du directeur du protocole lorsque l'accusé Djamel Ould Abbas était à la tête du ministère, M. Djelloul Saadi qui a rejeté tout les accusations retenues contre lui.

Il a indiqué qu'en sa qualité de directeur du protocole, sa mission se limitait à préparer les activités et visites du ministres, ainsi que les cérémonies, affirmant n'avoir aucune relation avec la gestion des fonds du ministère.

Et d'ajouter que toutes les cérémonies organisées par le ministère lors desquelles des cadeaux étaient offerts aux personnes aux besoins spécifiques, étaient organisées officiellement en présence des membres

du gouvernement et avec une couverture médiatique de la presse publique. Il a affirmé également n'avoir aucune prérogative pour offrir des ordinateurs. Pour sa part, le trésorier du ministère, Kamel Mechkour a fait savoir que le ministère avait acquis 1200 ordinateurs dont 978 avaient été

remis à l'Office national des examens et concours (ONEC) pour distinguer les lauréats du Baccalauréat (session 2009), soulignant n'avoir aucun droit de regard sur la quantité restante. Interrogé mercredi sur le sort du nombre restant des ordinateurs, l'ancien ministre Djamel Ould

Abbas avait indiqué qu'ils ont été remis aux athlètes parmi les personnes aux besoins spécifiques qui se sont distingués lors des olympiades de Pékin.

Le trésorier de l'Organisation nationale des étudiants algériens, Abed Sid Ahmed a indiqué, lui, que l'opération d'acquisition de bus supervisée par l'Organisation en vertu d'une convention signée avec le ministère de la Solidarité, s'était faite suivant des conditions particulières, et que la comptabilité était très rigoureuse au sein de l'organisation.

Les montants restant avaient été restitués au ministère, a-t-il assuré. Lors de leur audition, des travailleurs du ministère, notamment des agents de sécurité et le chauffeur personnel de l'ancien ministre Ould Abbas ont déclaré avoir retiré des sommes importantes "sous la pression", remis à Ould Abbas sur ordre de ce dernier. Le procès reprendra dimanche prochain avec les réquisitions du procureur de la République et les plaidoyers de la défense.

Procès des frères Kouninef : l'audition des accusés se poursuit

Le procès des frères Kouninef se poursuivait jeudi au Tribunal de Sidi M'hamed à Alger par l'audition des personnes en liberté, impliqués dans des affaires liées essentiellement à la corruption. Ouvert mercredi, le procès des Kouninef a vu, à son deuxième jour, l'audition, entre autres, des responsables centraux et régionaux, et autres gérants des agences relevant de différents départements ministériels avec lesquels le groupe KouGC avait obtenu des marchés pour la réalisation de plusieurs projets relevant du domaine industriel. Ils étaient auditionnés principalement sur les "changements radicaux" constatés au niveau des clauses dans certains marchés conclus et des contrats signés, dont la modification des coûts et des délais de réalisation des projets, comme ceux prévus dans les espaces industriels appartenant au groupe à Ain Ouassara et Ksar El Boukhari. Les frères Réda, Abdelkader-Karim et Tarek-Noah Kouninef qui avaient été placés le 24 avril 2019 sous mandat de dépôt, et le gérant du groupe KouGC, Keddour Ben Tahar, sont présents au box des accusés. Ils sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation dont "trafic d'influence", "blanchiment d'argent", "obtention d'indus avantages", "détournement de fonctionnaires et de concessions", et "non-respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics". Leur sœur Souad-Nour (en fuite à l'étranger) est aussi impliquée dans l'affaire.

ALGÉRIE-ONU

L'Algérie réaffirme son engagement pour la promotion des valeurs de paix

L'ambassadeur, représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Sofiane Mimouni, a réaffirmé jeudi l'engagement de l'Algérie à la promotion des valeurs de paix et du vivre ensemble, lors du Forum de Haut Niveau sur la Culture de la Paix.

L'Assemblée générale de l'ONU a organisé jeudi le Forum annuel de Haut Niveau sur la Culture de la Paix pour commémorer le 21^{ème} anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Plan d'action des Nations unies sur la culture de la Paix, tel que prévu par la résolution 53/243 adoptée le 6 octobre 1999. Au cours de ce Forum, rehaussé par la présence du président de l'Assemblée générale et du secrétaire général des Nations unies, le représentant de l'Algérie, a rappelé que les premiers mots de la Charte des Nations Unies étaient "Nous, Peuples des Nations Unies", soulignant que "toutes les Nations du monde ont leurs propres cultures, leurs propres histoires et leurs propres croyances mais que toutes ensemble constituaient la civilisation humaine", une civilisation, a-t-il soutenu, façonnée au cours de l'histoire par des siècles de conflits mais également de coexistence et de coopération.

M. Mimouni a poursuivi en affirmant que "la Charte des Nations unies a été et demeure, fort heureusement, à notre époque, le modèle de cette coexistence internationale et définit clairement le concept de Paix que toutes les Nations se sont engagées à respecter". L'Ambassadeur a en outre relevé l'importance de la Déclaration et du Programme d'action sur la culture de la paix des Nations unies", et souligné en ce sens que ces documents constituaient "un changement dans la perception du concept de paix, passant d'une approche qui considère la paix comme une fin en soi à une approche qui en fait un processus nécessitant la contribution et la coopération de tous pour parvenir à une paix durable".

Il nous revient, aujourd'hui plus que jamais, de réaffirmer notre attachement à la coopération et à la solidarité internationales, qui sont plus que jamais nécessaires, particulièrement à un moment où nous nous efforçons de relever et de répondre à la pandémie mondiale et à d'autres défis urgents dans le monde", a estimé dans ce contexte le diplomate.

A ce titre, il a rappelé que la pandémie de la Covid-19 avait révélé "le besoin urgent de tirer parti d'une culture de la paix comme moyen de combler les fossés entre et au sein des sociétés, et d'assurer la coexistence pacifique pour mettre en œuvre les objectifs du développement durable".

Sofiane Mimouni a, par ailleurs, rappelé qu'à l'en-

tame de la décennie de l'action pour la réalisation des Objectifs de développement durable, l'interdépendance entre la paix et le développement devait avancer et progresser, considérant qu'il ne pouvait y avoir de développement durable sans paix et de paix sans développement durable. Dans ce cadre, il a appelé les Etats à "démontrer, par des paroles et des actes, toute la valeur du multilatéralisme et ce, à travers une coopération internationale efficace et des partenariats multilatéraux". Une action concrète est nécessaire de la part de toutes les nations et parties prenantes", a-t-il aussi soutenu, pour réaliser la culture de la paix en s'attaquant aux causes profondes des conflits, en réalisant le droit des peuples sous occupation étrangère à l'autodétermination, en combattant l'extrémisme violent, en éliminant la pauvreté et en favorisant la bonne gouvernance et l'Etat de droit. Abordant l'engagement et les efforts entrepris par l'Algérie, le représentant permanent a mis en exergue le fait que l'Algérie était "au carrefour de nombreuses cultures et civilisations qui ont façonné son passé, son présent et continueront de façonner son avenir". Et d'ajouter "ce riche contexte historique et culturel a permis à l'Algérie d'assumer pleinement et fermement la responsabilité de promouvoir la culture de la paix et de la tolérance entre les Nations et les communautés". C'est dans cet esprit que l'Algérie a présenté la résolution 72/130, adoptée par l'Assemblée générale, le 8 décembre 2017, par consensus et proclamant le 16 mai, comme « Journée internationale du vivre ensemble en paix ». L'objectif de cette Résolution, a-t-il poursuivi, est de "contribuer davantage à promouvoir la tolérance, la coexistence pacifique et la cohabitation harmonieuse ainsi que d'accroître la compréhension et le respect mutuel sans distinction fondée sur la race, la nationalité, le sexe, la civilisation, la langue ou la religion et de promouvoir la réconciliation comme vecteur de paix".

L'ambassadeur Sofiane Mimouni a conclu en rappelant qu'au moment où nos pays s'efforcent de reconstruire le monde post-COVID-19, il leur appartient de jeter les bases d'une paix durable centrée sur les peuples grâce à une approche plus holistique de la consolidation de la paix".

Il a, enfin, exprimé l'espoir que la culture de la paix soit l'idéal primordial de ces objectifs et sa conviction que lorsque les Nations du monde se concentrent sur ce qui les unit plus tôt que sur ce qui les divise, l'humanité commune prévaudra".